# LE CHANDELIER.

## PERSONNAGES.

MAITRE ANDRÉ, notaire.
JACQUELINE, sa femme.
CLAVAROCHE, officier de dragons.
FORTUNIO, clerc.
LANDRY, GUILLAUME, } clercs.
Une Servante.
Un Jardinier, etc.

(Une petite ville.)

# ACTE PREMIER.

## SCÈNE PREMIÈRE.

Une chambre à coucher.

JACQUELINE, dans son lit. Entre MAÎTRE ANDRÉ en robe de chambre

MAÎTRE ANDRÉ.

Holà, ma femme ! hé, Jacqueline ! hé, holà, Jacqueline, ma femme ! La peste soit de l'endormie. Hé, hé, ma femme, éveillez-vous ! Holà, holà ! levez-vous, Jacqueline. Comme elle dort ! Holà, holà, holà, hé, hé, hé, ma femme, ma femme, ma femme ! c'est moi, André, votre mari, qui ai à vous parler de choses sérieuses. Hé, hé, pstt, pstt, hem ! brum ! frum ! pstt ! Jacqueline, êtes-vous morte ? Si vous ne vous éveillez tout à l'heure, je vous coiffe du pot à l'eau.

JACQUELINE.

Qu'est-ce que c'est, mon bon ami ?

MAÎTRE ANDRÉ.

Vertu de ma vie, ce n'est pas malheureux. Finirez-vous de vous tirer

les bras? c'est affaire à vous de dormir. Écoutez-moi, j'ai à vous parler. Hier au soir, Landry, mon clerc...

JACQUELINE.

Hé, mais, bon Dieu, il ne fait pas jour. Devenez-vous fou, maître André, de m'éveiller ainsi sans raison? de grace, allez vous recoucher. Est-ce que vous êtes malade?

MAÎTRE ANDRÉ.

Je ne suis ni fou ni malade, et vous éveille à bon escient. J'ai à vous parler maintenant; songez d'abord à m'écouter, et ensuite à me répondre. Voilà ce qui est arrivé à Landry, mon clerc; vous le connaissez bien....

JACQUELINE.

Quelle heure est-il donc, s'il vous plaît?

MAÎTRE ANDRÉ.

Il est six heures du matin. Faites attention à ce que je vous dis; il ne s'agit de rien de plaisant, et je n'ai pas sujet de rire. Mon honneur, madame, le vôtre, et notre vie peut-être à tous deux, dépendent de l'explication que je vais avoir avec vous. Landry, mon clerc, a vu cette nuit....

JACQUELINE.

Mais, maître André, si vous êtes malade, il fallait m'avertir tantôt. N'est-ce pas à moi, mon cher cœur, de vous soigner et de vous veiller?

MAÎTRE ANDRÉ.

Je me porte bien, vous dis-je; êtes-vous d'humeur à m'écouter?

JACQUELINE.

Eh! mon Dieu, vous me faites peur; est-ce qu'on nous aurait volés?

MAÎTRE ANDRÉ.

Non, on ne nous a pas volés. Mettez-vous là, sur votre séant, et écoutez de vos deux oreilles. Landry, mon clerc, vient de m'éveiller, pour me remettre certain travail qu'il s'était chargé de finir cette nuit. Comme il était dans mon étude....

JACQUELINE.

Ah! sainte Vierge, j'en suis sûre! vous aurez eu quelque querelle à ce café où vous allez.

MAÎTRE ANDRÉ.

Non, non, je n'ai point de querelle, et il ne m'est rien arrivé. Ne voulez-vous pas m'écouter? Je vous dis que Landry, mon clerc, a vu un homme, cette nuit, se glisser par votre fenêtre.

JACQUELINE.

Je devine à votre visage que vous avez perdu au jeu.

MAITRE ANDRÉ.

Ah ! ça, ma femme, êtes-vous sourde ? Vous avez un amant, madame ; cela est-il clair ? Vous me trompez. Un homme, cette nuit, a escaladé nos murailles. Qu'est-ce que cela signifie ?

JACQUELINE.

Faites-moi le plaisir d'ouvrir le volet.

MAÎTRE ANDRÉ.

Le voilà ouvert ; vous bâillerez après dîner ; Dieu merci, vous n'y manquez guère. Prenez garde à vous, Jacqueline ! Je suis un homme d'humeur paisible, et qui ai pris grand soin de vous. J'étais l'ami de votre père, et vous êtes ma fille presque autant que ma femme. J'ai résolu, en venant ici, de vous traiter avec douceur ; et vous voyez que je le fais, puisque avant de vous condamner je veux m'en rapporter à vous, et vous donner sujet de vous défendre et de vous expliquer catégoriquement. Si vous refusez, prenez garde. Il y a garnison dans la ville, et vous voyez, Dieu me pardonne, bonne quantité de hussards. Votre silence peut confirmer des doutes que je nourris depuis longtemps.

JACQUELINE.

Ah ! maître André, vous ne m'aimez plus. C'est vainement que vous dissimulez par des paroles bienveillantes la mortelle froideur qui a remplacé tant d'amour. Il n'en eût pas été ainsi jadis ; vous ne parliez pas de ce ton ; ce n'est pas alors sur un mot que vous m'eussiez condamnée sans m'entendre. Deux ans de paix, d'amour et de bonheur, ne se seraient pas, sur un mot, évanouis comme des ombres. Mais quoi ! la jalousie vous pousse ; depuis long-temps la froide indifférence lui a ouvert la porte de votre cœur. De quoi servirait l'évidence ? l'innocence même aurait tort devant vous. Vous ne m'aimez plus, puisque vous m'accusez.

MAÎTRE ANDRÉ.

Voilà qui est bon, Jacqueline, il ne s'agit pas de cela. Landry, mon clerc, a vu un homme....

JACQUELINE.

Eh ! mon Dieu, j'ai bien entendu. Me prenez-vous pour une brute, de me rebattre ainsi la tête ? C'est une fatigue qui n'est pas supportable.

MAÎTRE ANDRÉ.

A quoi tient-il que vous ne répondiez ?

JACQUELINE, pleurant.

Seigneur, mon Dieu, que je suis malheureuse ! qu'est-ce que je

vais devenir ? Je le vois bien, vous avez résolu ma mort ; vous ferez de moi ce qui vous plaira; vous êtes homme, et je suis femme; la force est de votre côté. Je suis résignée; je m'y attendais; vous saisissez le premier prétexte pour justifier votre violence. Je n'ai plus qu'à partir d'ici ; je m'en irai avec ma fille, dans un couvent, dans un désert, s'il est possible ; j'y emporterai avec moi, j'y ensevelirai dans mon cœur le souvenir du temps qui n'est plus.

MAÎTRE ANDRÉ.

Ma femme, ma femme, pour l'amour de Dieu et des saints, est-ce que vous vous moquez de moi?

JACQUELINE.

Ah! ça, tout de bon, maître André, est-ce sérieux ce que vous dites ?

MAÎTRE ANDRÉ.

Si ce que je dis est sérieux ? Jour de Dieu! la patience m'échappe, et je ne sais à quoi il tient que je ne vous mène en justice.

JACQUELINE.

Vous, en justice ?

MAÎTRE ANDRÉ.

Moi, en justice ; il y a de quoi faire damner un homme d'avoir affaire à une telle mule ; je n'avais jamais ouï dire qu'on pût être aussi entêté.

JACQUELINE, sautant à bas du lit.

Vous avez vu un homme entrer par la fenêtre ? L'avez-vous vu, monsieur, oui ou non?

MAÎTRE ANDRÉ.

Je ne l'ai pas vu de mes yeux.

JACQUELINE.

Vous ne l'avez pas vu de vos yeux, et vous voulez me mener en justice ?

MAÎTRE ANDRÉ.

Oui, par le ciel ! si vous ne répondez.

JACQUELINE.

Savez-vous une chose, maître André, que ma grand' mère a apprise de la sienne ? Quand un mari se fie à sa femme, il garde pour lui les mauvais propos, et quand il est sûr de son fait, il n'a que faire de la consulter. Quand on a des doutes, on les lève ; quand on manque de preuves, on se tait; et quand on ne peut pas démontrer qu'on a raison, on a tort. Allons, venez ; sortons d'ici.

MAÎTRE ANDRÉ.

C'est donc ainsi que vous le prenez?

JACQUELINE.

Oui, c'est ainsi; marchez, je vous suis.

MAÎTRE ANDRÉ.

Et où veux-tu que j'aille à cette heure?

JACQUELINE.

En justice.

MAÎTRE ANDRÉ.

Mais, Jacqueline...

JACQUELINE.

Marchez, marchez; quand on menace, il ne faut pas menacer en vain.

MAÎTRE ANDRÉ.

Allons, voyons, calme-toi un peu.

JACQUELINE.

Non; vous voulez me mener en justice, et j'y veux aller de ce pas.

MAÎTRE ANDRÉ.

Que diras-tu pour ta défense? dis-le-moi aussi bien maintenant.

JACQUELINE.

Non, je ne veux rien dire ici.

MAÎTRE ANDRÉ.

Pourquoi?

JACQUELINE.

Parce que je veux aller en justice.

MAÎTRE ANDRÉ.

Vous êtes capable de me rendre fou, et il me semble que je rêve. Éternel Dieu, créateur du monde! je m'en vais faire une maladie. Comment? quoi? cela est possible? J'étais dans mon lit; je dormais, et je prends les murs à témoin que c'était de toute mon ame. Landry, mon clerc, un enfant de seize ans, qui de sa vie n'a médit de personne, le plus candide garçon du monde, qui venait de passer la nuit à copier un inventaire, voit entrer un homme par la fenêtre; il me le dit, je prends ma robe de chambre, je viens vous trouver en ami, je vous demande pour toute grace de m'expliquer ce que cela signifie, et vous me dites des injures! vous me traitez de furieux, jusqu'à vous élancer du lit et à me saisir à la gorge! Non, cela passe toute idée; je

serai hors d'état pour huit jours de faire une addition qui ait le sens commun. Jacqueline, ma petite femme ! c'est vous qui me traitez ainsi !

JACQUELINE.

Allez, allez, vous êtes un pauvre homme.

MAÎTRE ANDRÉ.

Mais enfin, ma chère petite, qu'est-ce que cela te fait de me répondre ? Crois-tu que je puisse penser que tu me trompes réellement? Hélas! mon Dieu, un mot te suffit. Pourquoi ne veux-tu pas le dire? C'était peut-être quelque voleur qui se glissait par notre fenêtre ; ce quartier-ci n'est pas des plus sûrs, et nous ferions bien d'en changer. Tous ces soldats me déplaisent fort, ma toute belle, mon bijou chéri. Quand nous allons à la promenade, au spectacle, au bal, et jusque chez nous, ces gens-là ne nous quittent pas; je ne saurais te dire un mot de près sans me heurter à leurs épaulettes, et sans qu'un grand sabre crochu ne s'embarrasse dans mes jambes. Qui sait si leur impertinence ne pourrait aller jusqu'à escalader nos fenêtres? Tu n'en sais rien, je le vois bien; ce n'est pas toi qui les encourages; ces vilaines gens sont capables de tout. Allons, voyons, donne la main ; est-ce que tu m'en veux, Jacqueline ?

JACQUELINE.

Assurément, je vous en veux. Me menacer d'aller en justice ! Lorsque ma mère le saura, elle vous fera bon visage !

MAÎTRE ANDRÉ.

Hé ! mon enfant, ne le lui dis pas. A quoi bon faire part aux autres de nos petites brouilleries? Ce sont quelques légers nuages qui passent un instant dans le ciel, pour le laisser plus tranquille et plus pur.

JACQUELINE.

A la bonne heure ; touchez là.

MAÎTRE ANDRÉ.

Est-ce que je ne sais pas que tu m'aimes? Est-ce que je n'ai pas en toi la plus aveugle confiance? Est-ce que depuis deux ans tu ne m'as pas donné toutes les preuves de la terre que tu es toute à moi, Jacqueline? Cette fenêtre, dont parle Landry, ne donne pas tout-à-fait dans ta chambre; en traversant le péristyle, on va par là au potager ; je ne serais pas étonné que notre voisin, maître Pierre, ne vînt braconner dans mes espaliers ; va, va, je ferai mettre notre jardinier ce soir en sentinelle, et le piége à loup dans l'allée; nous rirons demain tous les deux.

JACQUELINE.

Je tombe de fatigue, et vous m'avez éveillée bien mal à propos.

MAÎTRE ANDRÉ.

Recouche-toi, ma chère petite; je m'en vais, je te laisse ici. Allons, adieu, n'y pensons plus. Tu le vois, mon enfant, je ne fais pas la moindre recherche dans ton appartement; je n'ai pas ouvert une armoire; je t'en crois sur parole; il me semble que je t'en aime cent fois plus, de t'avoir soupçonnée à tort et de te savoir innocente. Tantôt je réparerai tout cela; nous irons en campagne, et je te ferai un cadeau. Adieu, adieu, je te reverrai.

(Il sort.)

*(Jacqueline seule ouvre une armoire; on y aperçoit, accroupi, le capitaine Clavaroche.)*

CLAVAROCHE, sortant de l'armoire.

Ouf!

JACQUELINE.

Vite, sortez! mon mari est jaloux; on vous a vu, mais non reconnu; vous ne pouvez revenir ici. Comment étiez-vous là-dedans?

CLAVAROCHE.

A merveille.

JACQUELINE.

Nous n'avons pas de temps à perdre; qu'allons-nous faire? Il faut nous voir, et échapper à tous les yeux. Quel parti prendre? Le jardinier y sera ce soir; je ne suis pas sûre de ma femme de chambre; d'aller ailleurs, impossible ici; tout est à jour dans une petite ville. Vous êtes couvert de poussière, et il me semble que vous boitez.

CLAVAROCHE.

J'ai le genou et la tête brisés; la poignée de mon sabre m'est entrée dans les côtes. Pouah! c'est à croire que je sors d'un moulin.

JACQUELINE.

Brûlez mes lettres en rentrant chez vous. Si on les trouvait, je serais perdue; ma mère me mettrait au couvent. Landry, un clerc, vous a vu passer, il me le paiera. Que faire? quel moyen? répondez! Vous êtes pâle comme la mort.

CLAVAROCHE.

J'avais une position fausse, quand vous avez poussé le battant, en sorte que je me suis trouvé, une heure durant, comme une curiosité d'histoire naturelle dans un bocal d'esprit-de-vin.

JACQUELINE.

Eh bien! voyons! que ferons-nous?

CLAVAROCHE.

Bon! il n'y a rien de si facile.

JACQUELINE.

Mais encore?

CLAVAROCHE.

Je n'en sais rien; mais rien n'est plus aisé. M'en croyez-vous à ma première affaire? Je suis rompu; donnez-moi un verre d'eau.

JACQUELINE.

Je crois que le meilleur parti serait de nous voir à la ferme.

CLAVAROCHE.

Que ces maris, quand ils s'éveillent, sont d'incommodes animaux! Voilà un uniforme dans un joli état, et je serai beau à la parade! (Il boit.) Avez-vous une brosse ici? Le diable m'emporte, avec cette poussière, il m'a fallu un courage d'enfer pour m'empêcher d'éternuer.

JACQUELINE.

Voilà ma toilette, prenez ce qu'il vous faut.

CLAVAROCHE, se brossant la tête.

A quoi bon aller à la ferme? Votre mari est, à tout prendre, d'assez douce composition. Est-ce que c'est une habitude que ces apparitions nocturnes?

JACQUELINE.

Non, Dieu merci! J'en suis encore tremblante. Mais songez donc qu'avec les idées qu'il a maintenant dans la tête, tous les soupçons vont tomber sur vous.

CLAVAROCHE.

Pourquoi sur moi?

JACQUELINE.

Pourquoi? Mais.... je ne sais.... il me semble que cela doit être; tenez, Clavaroche, la vérité est une chose étrange, elle a quelque chose des spectres; on la pressent sans la toucher.

CLAVAROCHE, ajustant son uniforme.

Bah! ce sont les grands parens et les juges de paix qui disent que tout se sait. Ils ont pour cela une bonne raison, c'est que tout ce qui ne se sait pas, s'ignore, et par conséquent n'existe pas. J'ai l'air de dire une bêtise; réfléchissez, vous verrez que c'est vrai.

JACQUELINE.

Tout ce que vous voudrez. Les mains me tremblent, et j'ai une peur qui est pire que le mal.

CLAVAROCHE.

Patience ! nous arrangerons cela.

JACQUELINE.

Comment? parlez, voilà le jour.

CLAVAROCHE.

Eh! bon Dieu, quelle tête folle ! Vous êtes jolie comme un ange avec vos grands airs effarés. Voyons un peu, mettez-vous là, et raisonnons de nos affaires. Me voilà presque présentable, et ce désordre réparé. La cruelle armoire que vous avez là! il ne fait pas bon être de vos nippes.

JACQUELINE.

Ne riez donc pas, vous me faites frémir.

CLAVAROCHE.

Eh bien ! ma chère, écoutez-moi, je vais vous dire mes principes. Quand on rencontre sur sa route l'espèce de bête malfaisante qui s'appelle un mari jaloux....

JACQUELINE.

Ah ! Clavaroche, par égard pour moi !

CLAVAROCHE.

Je vous ai choquée ? (Il l'embrasse.)

JACQUELINE.

Au moins, parlez plus bas.

CLAVAROCHE.

Il y a trois moyens certains d'éviter tout inconvénient. Le premier, c'est de se quitter. Mais celui-là nous n'en voulons guère.

JACQUELINE.

Vous me ferez mourir de peur.

CLAVAROCHE.

Le second, le meilleur incontestablement, c'est de n'y pas prendre garde, et au besoin...

JACQUELINE.

Eh bien?

CLAVAROCHE.

Non, celui-là ne vaut rien non plus ; vous avez un mari de plume ; il faut garder l'épée au fourreau. Reste donc alors le troisième; c'est de trouver *un chandelier*.

JACQUELINE.

Un chandelier? Qu'est-ce que vous voulez dire?

CLAVAROCHE.

Nous appelions ainsi, au régiment, un grand garçon de bonne mine qui est chargé de porter un schall ou un parapluie au besoin; qui, lorsqu'une femme se lève pour danser, va gravement s'asseoir sur sa chaise, et la suit dans la foule d'un œil mélancolique, en jouant avec son éventail; qui lui donne la main pour sortir de sa loge, et pose avec fierté sur la console voisine le verre où elle vient de boire; l'accompagne à la promenade, lui fait la lecture le soir; bourdonne sans cesse autour d'elle, assiége son oreille d'une pluie de fadaises; admire-t-on la dame, il se rengorge, et si on l'insulte, il se bat. Un coussin manque à la causeuse; c'est lui qui court, se précipite, et va le chercher là où il est, car il connaît la maison et les êtres, il fait partie du mobilier, et traverse les corridors sans lumière. Il joue le soir avec les tantes au reversis et au piquet; comme il circonvient le mari, en politique habile et empressé, il s'est bientôt fait prendre en grippe. Y a-t-il fête quelque part, où la belle ait envie d'aller? il s'est rasé au point du jour, il est depuis midi sur la place ou sur la chaussée, et il a marqué des chaises avec ses gants. Demandez-lui pourquoi il s'est fait ombre, il n'en sait rien et n'en peut rien dire. Ce n'est pas que parfois la dame ne l'encourage d'un sourire, et ne lui abandonne en valsant le bout de ses doigts qu'il serre avec amour; il est comme ces grands seigneurs qui ont une charge honoraire, et les entrées aux jours de galas; mais le cabinet leur est clos; ce ne sont pas là leurs affaires. En un mot, sa faveur expire là où commencent les véritables; il a tout ce qu'on voit des femmes, et rien de ce qu'on en désire. Derrière ce mannequin commode se cache le mystère heureux; il sert de paravent à tout ce qui se passe sous le manteau de la cheminée. Si le mari est jaloux, c'est de lui; tient-on des propos? c'est sur son compte; c'est lui qu'on mettra à la porte, un beau matin que les valets auront entendu marcher la nuit dans l'appartement de madame; c'est lui qu'on épie en secret; ses lettres, pleines de respect et de tendresse, sont décachetées par la belle-mère; il va, il vient, il s'inquiète, on le laisse ramer, c'est son œuvre; moyennant quoi, l'amant discret et la très innocente amie, couverts d'un voile impénétrable, se rient de lui et des curieux.

JACQUELINE.

Je ne puis m'empêcher de rire, malgré le peu d'envie que j'en ai. Et pourquoi à ce personnage ce nom baroque de *chandelier?*

CLAVAROCHE.

Eh! mais, c'est que c'est lui qui porte la...

JACQUELINE.

C'est bon, c'est bon, je vous comprends.

CLAVAROCHE.

Voyez, ma chère; parmi vos amis, n'auriez-vous point quelque bonne ame, capable de remplir ce rôle important, qui, de bonne foi, n'est pas sans douceur? Cherchez, voyez, pensez à cela. (Il regarde à sa montre.) Sept heures! il faut que je vous quitte. Je suis de semaine d'aujourd'hui.

JACQUELINE.

Mais, Clavaroche, en vérité, je ne connais ici personne; et puis c'est une tromperie dont je n'aurais pas le courage. Quoi! encourager un jeune homme, l'attirer à soi, le laisser espérer, le rendre peut-être amoureux tout de bon, et se jouer de ce qu'il peut souffrir? C'est une rouerie que vous me proposez.

CLAVAROCHE.

Aimez-vous mieux que je vous perde? et dans l'embarras où nous sommes, ne voyez-vous pas qu'à tout prix il faut détourner les soupçons?

JACQUELINE.

Pourquoi les faire tomber sur un autre?

CLAVAROCHE.

Hé! pour qu'ils tombent. Les soupçons, ma chère, les soupçons d'un mari jaloux ne sauraient planer dans l'espace; ce ne sont pas des hirondelles. Il faut qu'ils se posent tôt ou tard, et le plus sûr est de leur faire un nid.

JACQUELINE.

Non, décidément, je ne puis. Ne faudrait-il pas pour cela me compromettre très réellement?

CLAVAROCHE.

Plaisantez-vous? Est-ce que, le jour des preuves, vous n'êtes pas toujours à même de démontrer votre innocence? Un amoureux n'est pas un amant.

JACQUELINE.

Eh bien!... mais le temps presse. Qui voulez-vous? Désignez-moi quelqu'un.

CLAVAROCHE, à la fenêtre.

Tenez! voilà, dans votre cour, trois jeunes gens assis au pied d'un arbre; ce sont les clercs de votre mari. Je vous laisse le choix entre eux; quand je reviendrai, qu'il y en ait un amoureux fou de vous.

JACQUELINE.

Comment cela serait-il possible? Je ne leur ai jamais dit un mot.

CLAVAROCHE.

Est-ce que tu n'es pas fille d'Ève? Allons, Jacqueline, consentez.

JACQUELINE.

N'y comptez pas; je n'en ferai rien.

CLAVAROCHE.

Touchez là; je vous remercie. Adieu, la très craintive blonde; vous êtes fine, jeune et jolie, et amoureuse... un peu, n'est-il pas vrai, madame? A l'ouvrage! un coup de filet!

JACQUELINE.

Vous êtes hardi, Clavaroche.

CLAVAROCHE.

Fier et hardi; fier de vous plaire, et hardi pour vous conserver.

(Il sort.)

## SCÈNE II.

Un petit jardin.

FORTUNIO, LANDRY et GUILLAUME, assis.

FORTUNIO.

Vraiment, cela est singulier, et cette aventure est étrange.

LANDRY.

N'allez pas en jaser, au moins; vous me feriez mettre dehors.

FORTUNIO.

Bien étrange et bien admirable. Oui, quel qu'il soit, c'est un homme heureux.

LANDRY.

Promettez-moi de n'en rien dire; maître André me l'a fait jurer.

GUILLAUME.

De son prochain, du roi et des femmes, il n'en faut pas souffler le mot.

FORTUNIO.

Que de pareilles choses existent, cela me fait bondir le cœur. Vraiment, Landry, tu as vu cela?

LANDRY.

C'est bon; qu'il n'en soit plus question.

FORTUNIO.

Tu as entendu marcher doucement.

LANDRY.

A pas de loup, derrière le mur.

FORTUNIO.

Craquer doucement la fenêtre.

LANDRY.

Comme un grain de sable sous le pied.

FORTUNIO.

Puis, sur le mur, l'ombre de l'homme, quand il a franchi la poterne.

LANDRY.

Comme un spectre, dans son manteau.

FORTUNIO.

Et une main derrière le volet.

LANDRY.

Tremblante comme la feuille.

FORTUNIO.

Une lueur dans la galerie, puis un baiser, puis quelques pas lointains.

LANDRY.

Puis le silence, les rideaux qui se tirent, et la lueur qui disparaît.

FORTUNIO.

Si j'avais été à ta place, je serais resté jusqu'au jour.

GUILLAUME.

Est-ce que tu es amoureux de Jacqueline? Tu aurais fait là un joli métier!

FORTUNIO.

Je jure devant Dieu, Guillaume, qu'en présence de Jacqueline je n'ai jamais levé les yeux. Pas même en songe, je n'oserais l'aimer. Je l'ai rencontrée au bal une fois; ma main n'a pas touché la sienne, ses lèvres ne m'ont jamais parlé. De ce qu'elle fait ou de ce qu'elle pense,

je n'en ai de ma vie rien su, sinon qu'elle se promène ici l'après-midi, et que j'ai soufflé sur nos vitres pour la voir marcher dans l'allée.

GUILLAUME.

Si tu n'es pas amoureux d'elle, pourquoi dis-tu que tu serais resté? Il n'y avait rien de mieux à faire que ce qu'a fait justement Landry: aller conter nettement la chose à maître André, notre patron.

FORTUNIO.

Landry a fait comme il lui a plu. Que Roméo possède Juliette! Je voudrais être l'oiseau matinal qui les avertit du danger.

GUILLAUME.

Te voilà bien, avec tes fredaines! Quel bien cela peut-il te faire que Jacqueline ait un amant? C'est quelque officier de la garnison.

FORTUNIO.

J'aurais voulu être dans l'étude; j'aurais voulu voir tout cela.

GUILLAUME.

Dieu soit béni! c'est notre libraire qui t'empoisonne avec ses romans. Que te revient-il de ce conte? d'être Gros-Jean comme devant. N'espères-tu pas, par hasard, que tu pourras avoir ton tour? Hé! oui, sans doute, monsieur se figure qu'on pensera quelque jour à lui. Pauvre garçon! tu ne connais guère nos belles dames de province. Nous autres, avec nos habits noirs, nous ne sommes que du fretin, bon tout au plus pour les couturières. Elles ne tâtent que du pantalon rouge, et une fois qu'elles y ont mordu, qu'importe que la garnison change? Tous les militaires se ressemblent; qui en aime un en aime cent. Il n'y a que le revers de l'habit qui change, et qui de jaune devient vert ou blanc. Du reste, ne retrouvent-elles pas la moustache retroussée de même, la même allure de corps-de-garde, le même langage et le même plaisir? Ils sont tous faits sur un modèle; à la rigueur elles peuvent s'y tromper.

FORTUNIO.

Il n'y a pas à causer avec toi; tu passes tes fêtes et dimanches à regarder des joueurs de boule.

GUILLAUME.

Et toi, tout seul à ta fenêtre, le nez fourré dans tes giroflées. Voyez la belle différence! Avec tes idées romanesques tu deviendras fou à lier. Allons, rentrons; à quoi penses-tu? il est l'heure de travailler.

FORTUNIO.

Je voudrais bien avoir été avec Landry cette nuit dans l'étude.

(*Ils sortent. Entrent Jacqueline et sa servante.*)

JACQUELINE.

Nos prunes seront belles cette année, et nos espaliers ont bonne mine. Viens donc un peu de ce côté-ci, et asseyons-nous sur ce banc.

LA SERVANTE.

C'est donc que madame ne craint pas l'air, car il ne fait pas chaud ce matin.

JACQUELINE.

En vérité, depuis deux ans que j'habite cette maison, je ne crois pas être venue deux fois dans cette partie du jardin. Regarde donc ce pied de chèvre-feuille. Voilà des treillis bien plantés pour faire grimper les clématites.

LA SERVANTE.

Avec cela que madame n'est pas couverte; elle a voulu descendre en cheveux.

JACQUELINE.

Dis-moi, puisque te voilà : qu'est-ce que c'est donc que ces jeunes gens qui sont là dans la salle basse? Est-ce que je me trompe? je crois qu'ils nous regardent; ils étaient tout à l'heure ici.

LA SERVANTE.

Madame ne les connaît donc pas? Ce sont les clercs de maître André.

JACQUELINE.

Ah! est-ce que tu les connais, toi, Madelon? Tu as l'air de rougir en disant cela.

LA SERVANTE.

Moi, madame! pourquoi donc faire? Je les connais de les voir tous les jours; et encore, je dis tous les jours. Je n'en sais rien, si je les connais.

JACQUELINE.

Allons, avoue que tu as rougi. Et au fait, pourquoi t'en défendre? Autant que je puis en juger d'ici, ces garçons ne sont pas si mal. Voyons, lequel préfères-tu? fais-moi un peu tes confidences. Tu es belle fille, Madelon; que ces jeunes gens te fassent la cour, qu'y a-t-il de mal à cela?

LA SERVANTE.

Je ne dis pas qu'il y ait du mal; ces jeunes gens ne manquent pas de bien, et leurs familles sont honorables. Il y a là un petit blond, les grisettes de la grand'rue ne font pas fi de son coup de chapeau.

JACQUELINE, s'approchant de la maison.

Qui? celui-là avec sa moustache?

LA SERVANTE.

Oh! que non. C'est M. Landry, un grand flandrin qui ne sait que dire.

JACQUELINE.

C'est donc cet autre qui écrit?

LA SERVANTE.

Nenni, nenni; c'est M. Guillaume, un honnête garçon bien rangé; mais ses cheveux ne frisent guère, et ça fait pitié le dimanche, quand il veut se mettre à danser.

JACQUELINE.

De qui veux-tu donc parler? je ne crois pas qu'il y en ait d'autres que ceux-là dans l'étude.

LA SERVANTE.

Vous ne voyez pas à la fenêtre ce jeune homme propre et bien peigné? Tenez, le voilà qui se penche; c'est le petit Fortunio.

JACQUELINE.

Oui-dà, je le vois maintenant. Il n'est pas mal tourné, ma foi, avec ses cheveux sur l'oreille, et son petit air innocent. Prenez garde à vous, Madelon, ces anges-là font déchoir les filles. Et il fait la cour aux grisettes, ce monsieur-là avec ses yeux bleus? Eh bien! Madelon, il ne faut pas pour cela baisser les vôtres d'un air si renchéri. Vraiment, on peut moins bien choisir. Il sait donc que dire, celui-là, et il a un maitre à danser?

LA SERVANTE.

Révérence parler, madame, si je le croyais amoureux ici, ce ne serait pas de si peu de chose. Si vous aviez tourné la tête, quand vous passiez dans le quinconce, vous l'auriez vu plus d'une fois, les bras croisés, la plume à l'oreille, vous regarder tant qu'il pouvait.

JACQUELINE.

Plaisantez-vous, mademoiselle, et pensez-vous à qui vous parlez?

LA SERVANTE.

Un chien regarde bien un évêque, et il y en a qui disent que l'évêque n'est pas fâché d'être regardé du chien. Il n'est pas si sot, ce garçon, et son père est un riche orfèvre. Je ne crois pas qu'il y ait d'injure à regarder passer les gens.

JACQUELINE.

Qui vous a dit que c'est moi qu'il regarde? Il ne vous a pas, j'imagine, fait de confidences là-dessus.

LA SERVANTE.

Quand un garçon tourne la tête, allez, madame, il ne faut guère être femme pour ne pas deviner où les yeux s'en vont. Je n'ai que faire de ses confidences, et on ne m'apprendra que ce que j'en sais.

JACQUELINE.

J'ai froid. Allez me chercher un schall, et faites-moi grace de vos propos.

(*La servante sort.*)

JACQUELINE, seule.

Si je ne me trompe, c'est le jardinier que j'ai aperçu entre ces arbres. Holà! Pierre, écoutez.

LE JARDINIER, entrant.

Vous m'avez appelé, madame?

JACQUELINE.

Oui, entrez là; demandez un clerc qui s'appelle Fortunio. Qu'il vienne ici; j'ai à lui parler.

(*Le jardinier sort. Un instant après, entre Fortunio.*)

FORTUNIO.

Madame, on se trompe sans doute; on vient de me dire que vous me demandiez.

JACQUELINE.

Asseyez-vous; on ne se trompe pas.—Vous me voyez, monsieur Fortunio, fort embarrassée, fort en peine. Je ne sais trop comment vous dire ce que j'ai à vous demander, ni pourquoi je m'adresse à vous.

FORTUNIO.

Je ne suis que troisième clerc; s'il s'agit d'une affaire d'importance, Guillaume, notre premier clerc, est là; souhaitez-vous que je l'appelle?

JACQUELINE.

Mais non. Si c'était une affaire, est-ce que je n'ai pas mon mari?

FORTUNIO.

Puis-je être bon à quelque chose? Veuillez parler avec confiance. Quoique bien jeune, je mourrais de bon cœur pour vous rendre service.

JACQUELINE.

C'est galamment et vaillamment parler; et cependant, si je ne me trompe, je ne suis pas connue de vous.

FORTUNIO.

L'étoile qui brille à l'horizon ne connaît pas les yeux qui la regardent; mais elle est connue du moindre pâtre qui chemine sur le coteau.

JACQUELINE.

C'est un secret que j'ai à vous dire, et j'hésite par deux motifs : d'abord vous pouvez me trahir, et en second lieu, même en me servant, prendre de moi mauvaise opinion.

FORTUNIO.

Puis-je me soumettre à quelque épreuve? Je vous supplie de croire en moi.

JACQUELINE.

Mais, comme vous dites, vous êtes bien jeune. Vous-même, vous pouvez croire en vous, et ne pas toujours en répondre.

FORTUNIO.

Vous êtes plus belle que je ne suis jeune; de ce que mon cœur sent, j'en réponds.

JACQUELINE.

La nécessité est imprudente. Voyez si personne n'écoute.

FORTUNIO.

Personne; ce jardin est désert, et j'ai fermé la porte de l'étude.

JACQUELINE.

Non! décidément je ne puis parler; pardonnez-moi cette démarche inutile, et qu'il n'en soit jamais question.

FORTUNIO.

Hélas! madame, je suis bien malheureux! il en sera comme il vous plaira.

JACQUELINE.

C'est que la position où je suis n'a vraiment pas le sens commun. J'aurais besoin, vous l'avouerai-je? non pas tout-à-fait d'un ami, et cependant d'une action d'ami. Je ne sais à quoi me résoudre. Je me promenais dans ce jardin, en regardant ces espaliers; et je vous dis, je ne sais pourquoi, je vous ai vu à cette fenêtre, j'ai eu l'idée de vous faire appeler.

FORTUNIO.

Quel que soit le caprice du hasard à qui je dois cette faveur, permettez-moi d'en profiter. Je ne puis que répéter mes paroles; je mourrais de bon cœur pour vous.

JACQUELINE.

Ne me le répétez pas trop; c'est le moyen de me faire taire.

FORTUNIO.

Pourquoi? c'est le fond de mon cœur.

JACQUELINE.

Pourquoi? pourquoi? vous n'en savez rien, et je n'y veux seulement pas penser. Non; ce que j'ai à vous demander ne peut avoir de suite aussi grave, Dieu merci, c'est un rien, une bagatelle. Vous êtes un enfant, n'est-ce pas? Vous me trouvez peut-être jolie, et vous m'adressez légèrement quelques paroles de galanterie. Je les prends ainsi, c'est tout simple; tout homme à votre place en pourrait dire autant.

FORTUNIO.

Madame, je n'ai jamais menti. Il est bien vrai que je suis un enfant, et qu'on peut douter de mes paroles; mais telles qu'elles sont, Dieu peut les juger.

JACQUELINE.

C'est bon; vous savez votre rôle, et vous ne vous dédites pas. En voilà assez là-dessus; prenez donc ce siége, et mettez-vous là.

FORTUNIO.

Je le ferai pour vous obéir.

JACQUELINE.

Pardonnez-moi une question qui pourra vous sembler étrange. Madeleine, ma femme-de-chambre, m'a dit que votre père était joaillier. Il doit se trouver en rapport avec les marchands de la ville.

FORTUNIO.

Oui, madame; je puis dire qu'il n'en est guère d'un peu considérable qui ne connaisse notre maison.

JACQUELINE.

Par conséquent, vous avez occasion d'aller et de venir dans le quartier marchand, et on connaît votre visage dans les boutiques de la Grand' Rue.

FORTUNIO.

Oui, madame, pour vous servir.

JACQUELINE.

Une femme de mes amies a un mari avare et jaloux. Elle ne manque pas de fortune, mais elle ne peut en disposer. Ses plaisirs, ses goûts, sa parure, ses caprices, si vous voulez, quelle femme vit sans caprice? tout est réglé et contrôlé. Ce n'est pas qu'au bout de l'année, elle ne se trouve en position de faire face à de grosses dépenses. Mais chaque mois, presque chaque semaine, il lui faut compter, disputer, calculer tout ce qu'elle achète. Vous comprenez que la morale, tous les sermons d'économie possibles, toutes les raisons des avares, ne font pas faute

aux échéances; enfin, avec beaucoup d'aisance, elle mène la vie la plus gênée. Elle est plus pauvre que son tiroir, et son argent ne lui sert de rien. Qui dit toilette en parlant des femmes, dit un grand mot, vous le savez. Il a donc fallu, à tout prix, user de quelque stratagème. Les mémoires des fournisseurs ne portent que ces dépenses banales que le mari appelle « de première nécessité; » ces choses-là se paient au grand jour; mais à certaines époques convenues, certains autres mémoires secrets font mention de quelques bagatelles que la femme appelle à son tour « de seconde nécessité », qui est la vraie, et que les esprits mal faits pourraient nommer du superflu. Moyennant quoi, tout s'arrange à merveille; chacun y peut trouver son compte, et le mari, sûr de ses quittances, ne se connaît pas assez en chiffons pour deviner qu'il n'a pas payé tout ce qu'il voit sur l'épaule de sa femme.

FORTUNIO.

Je ne vois pas grand mal à cela.

JACQUELINE.

Maintenant donc, voilà ce qui arrive; le mari, un peu soupçonneux, a fini par s'apercevoir, non du chiffon de trop, mais de l'argent de moins. Il a menacé ses domestiques, frappé sur sa cassette et grondé ses marchands. La pauvre femme abandonnée n'y a pas perdu un louis; mais elle se trouve, comme un nouveau Tantale, dévorée du matin au soir de la soif des chiffons. Plus de confidens, plus de mémoires secrets, plus de dépenses ignorées. Cette soif pourtant la tourmente; à tout hasard elle cherche à l'apaiser. Il faudrait qu'un jeune homme adroit, discret surtout, et d'assez haut rang dans la ville pour n'éveiller aucun soupçon, voulût aller visiter les boutiques, et y acheter, comme pour lui-même, ce dont elle peut et veut avoir besoin. Il faudrait qu'il eût, tout d'abord, facile accès dans la maison; qu'il pût entrer et sortir avec assurance; qu'il eût bon goût, cela est clair, et qu'il sût choisir à propos. Peut-être serait-ce un heureux hasard s'il se trouvait par là, dans la ville, quelque jolie et coquette fille, à qui on sût qu'il fît la cour. N'êtes-vous pas dans ce cas, je suppose? ce hasard-là justifierait tout. Ce serait alors pour la belle que les emplettes seraient censées se faire. Voilà ce qu'il faudrait trouver.

FORTUNIO.

Dites à votre amie que je m'offre à elle; je la servirai de mon mieux.

JACQUELINE.

Mais si cela se trouvait ainsi, vous comprenez, n'est-il pas vrai, que pour avoir, dans la maison, le libre accès dont je vous parle, le confi-

dent devrait s'y montrer autre part qu'à la salle basse? Vous comprenez qu'il faudrait que sa place fût à la table et au salon? vous comprenez que la discrétion est une vertu trop difficile pour qu'on lui manque de reconnaissance? mais qu'en outre du bon vouloir, le savoir-faire n'y gâterait rien. Il faudrait qu'un soir, je suppose, comme ce soir, s'il faisait beau, il sût trouver la porte entr'ouverte et apporter un bijou furtif comme un hardi contrebandier. Il faudrait qu'un air de mystère ne trahît jamais son adresse; qu'il fût prudent, leste et avisé; qu'il se souvînt d'un proverbe espagnol qui mène loin ceux qui le savent: Aux audacieux, Dieu prête la main.

FORTUNIO.

Je vous en supplie, servez-vous de moi.

JACQUELINE.

Toutes ces conditions remplies, pour peu qu'on fût sûr du silence, on pourrait dire au confident le nom de sa nouvelle amie. Il recevrait alors sans scrupule, adroitement comme une jeune soubrette, une bourse dont il saurait l'emploi. Preste! j'aperçois Madeleine qui vient m'apporter mon manteau. Discrétion et prudence, adieu. L'amie, c'est moi; le confident, c'est vous; la bourse est là au pied de la chaise.

(Elle sort.)

(*Guillaume et Landry, sur le pas de la porte.*)

GUILLAUME.

Holà! Fortunio; maître André est là qui t'appelle.

LANDRY.

Il y a de l'ouvrage sur ton bureau. Que fais-tu là hors de l'étude?

FORTUNIO.

Hein? plaît-il? que me voulez-vous?

GUILLAUME.

Nous te disons que le patron te demande.

LANDRY.

Arrive ici; on a besoin de toi. A quoi songe donc ce rêveur?

FORTUNIO.

En vérité, cela est singulier, et cette aventure est étrange.

(Ils sortent.)

FIN DU PREMIER ACTE.

# ACTE DEUXIÈME.

## SCÈNE PREMIÈRE.

Un salon.

CLAVAROCHE, devant une glace.

En conscience, ces belles dames, si on les aimait tout de bon, ce serait une pauvre affaire, et le métier des bonnes fortunes est, à tout prendre, un ruineux travail. Tantôt c'est au plus bel endroit qu'un valet qui gratte à la porte vous oblige à vous esquiver. La femme qui se perd pour vous ne se livre que d'une oreille, et au milieu du plus doux transport on vous pousse dans une armoire. Tantôt c'est lorsqu'on est chez soi, étendu sur un canapé et fatigué de la manœuvre, qu'un messager envoyé à la hâte vient vous faire ressouvenir qu'on vous adore à une lieue de distance. Vite, un barbier, le valet de chambre! On court, on vole; il n'est plus temps; le mari est rentré, la pluie tombe; il faut faire le pied de grue, une heure durant. Avisez-vous d'être malade ou seulement de mauvaise humeur! Point; le soleil, le froid, la tempête, l'incertitude, le danger, cela est fait pour rendre gaillard. La difficulté est en possession, depuis qu'il y a des proverbes, du privilége d'augmenter le plaisir, et le vent de bise se fâcherait si, en vous coupant le visage, il ne croyait vous donner du cœur. En vérité, on représente l'amour avec des ailes et un carquois; on ferait mieux de nous le peindre comme un chasseur de canards sauvages, avec une veste imperméable et une perruque de laine frisée pour lui garantir l'occiput. Quelles sottes bêtes que les hommes, de se refuser leurs franches-lip-

pées pour courir après quoi, de grace? après l'ombre de leur orgueil! Mais la garnison dure six mois; on ne peut pas toujours aller au café; les comédiens de province ennuient; on se regarde dans un miroir, et on ne veut pas être beau pour rien. Jacqueline a la taille fine; c'est ainsi qu'on prend patience, et qu'on s'accommode de tout sans trop faire le difficile.

(*Entre Jacqueline.*)

Eh bien! ma chère, qu'avez-vous fait? Avez-vous suivi mes conseils, et sommes-nous hors de danger?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Comment vous y êtes-vous prise? vous allez me conter cela. Est-ce un des clercs de maître André qui s'est chargé de notre salut?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Vous êtes une femme incomparable, et on n'a pas plus d'esprit que vous. Vous avez fait venir, n'est-ce pas, le bon jeune homme à votre boudoir? Je le vois d'ici, les mains jointes, tournant son chapeau dans ses doigts. Mais quel conte lui avez-vous fait pour réussir en si peu de temps?

JACQUELINE.

Le premier venu; je n'en sais rien.

CLAVAROCHE.

Voyez un peu ce que c'est que de nous, et quels pauvres diables nous sommes quand il vous plaît de nous endiabler! Et notre mari, comment voit-il la chose? La foudre qui nous menaçait sent-elle déjà l'aiguille aimantée? commence-t-elle à se détourner?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Parbleu! nous nous divertirons, et je me fais une vraie fête d'examiner cette comédie, d'en observer les ressorts et les gestes, et d'y jouer moi-même mon rôle. Et l'humble esclave, je vous prie, depuis que je vous ai quittée, est-il déjà amoureux de vous? Je parierais que je l'ai rencontré comme je montais. Un visage affairé et une encolure à cela. Est-il déjà installé dans sa charge? s'acquitte-t-il des soins indispensables avec quelque facilité? porte-t-il déjà vos couleurs? met-il

l'écran devant le feu? a-t-il hasardé quelques mots d'amour craintif et de respectueuse tendresse? êtes-vous contente de lui?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Et comme à-compte sur ses futurs services, ces beaux yeux pleins d'une flamme noire lui ont-ils déjà laissé deviner qu'il est permis de soupirer pour eux? a-t-il déjà obtenu quelque grace? Voyons, franchement, où en êtes-vous? Avez-vous croisé le regard? avez-vous engagé le fer? C'est bien le moins qu'on l'encourage pour le service qu'il nous rend.

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Qu'avez-vous donc? Vous êtes rêveuse, et vous répondez à demi.

JACQUELINE.

J'ai fait ce que vous m'avez dit.

CLAVAROCHE.

En avez-vous quelque regret?

JACQUELINE.

Non.

CLAVAROCHE.

Mais vous avez l'air soucieux, et quelque chose vous inquiète.

JACQUELINE.

Non.

CLAVAROCHE.

Verriez-vous quelque sérieux dans une pareille plaisanterie? Laissez donc, tout cela n'est rien.

JACQUELINE.

Si l'on savait ce qui s'est passé, pourquoi le monde me donnerait-il tort, et à vous, peut-être, raison?

CLAVAROCHE.

Bon! c'est un jeu, c'est une misère; ne m'aimez-vous pas, Jacqueline?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Eh bien donc! qui peut vous fâcher? N'est-ce donc pas pour sauver notre amour que vous avez fait tout cela?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Je vous avoue que cela m'amuse, et que je n'y regarde pas de si près.

JACQUELINE.

Silence! l'heure du dîner approche, et voici maître André qui vient.

CLAVAROCHE.

Est-ce notre homme qui est avec lui ?

JACQUELINE.

C'est lui. Mon mari l'a prié, et il reste ce soir ici.

(*Entrent maître André et Fortunio.*)

MAÎTRE ANDRÉ.

Non! je ne veux pas d'aujourd'hui entendre parler d'une affaire. Je veux qu'on s'évertue à danser, et qu'il ne soit question que de rire. Je suis ravi, je nage dans la joie, et je n'entends qu'à bien dîner.

CLAVAROCHE.

Peste! vous êtes en belle humeur, maître André, à ce que je vois.

MAÎTRE ANDRÉ.

Il faut que je vous dise à tous ce qui m'est arrivé hier. J'ai soupçonné injustement ma femme; j'ai fait mettre le piége à loup devant la porte de mon jardin, j'y ai trouvé mon chat ce matin; c'est bien fait, je l'ai mérité. Mais je veux rendre justice à Jacqueline, et que vous appreniez de moi que notre paix est faite, et qu'elle m'a pardonné.

JACQUELINE.

C'est bon, je n'ai pas de rancune, obligez-moi de n'en plus parler.

MAÎTRE ANDRÉ.

Non, je veux que tout le monde le sache. Je l'ai dit partout dans la ville, et j'ai rapporté dans ma poche un petit Napoléon en sucre; je veux le mettre sur ma cheminée en signe de réconciliation, et toutes les fois que je le regarderai, j'en aimerai cent fois plus ma femme. Ce sera pour me garantir de toute défiance à l'avenir.

CLAVAROCHE.

Voilà agir en digne mari; je reconnais là maître André.

MAÎTRE ANDRÉ.

Capitaine, je vous salue. Voulez-vous dîner avec nous? Nous avons aujourd'hui au logis une façon de petite fête, et vous êtes le bien-venu.

CLAVAROCHE.

C'est trop d'honneur que vous me faites.

MAÎTRE ANDRÉ.

Je vous présente un nouvel hôte; c'est un de mes clercs, capitaine. Hé! hé! *cedant arma togæ*. Ce n'est pas pour vous faire injure; le petit drôle a de l'esprit; il vient faire la cour à ma femme.

CLAVAROCHE.

Monsieur, peut-on vous demander votre nom? Je suis ravi de faire votre connaissance. (Fortunio salue.)

MAÎTRE ANDRÉ.

Fortunio. C'est un nom heureux. A vous dire vrai, voilà tantôt un an qu'il travaillait à mon étude, et je ne m'étais pas aperçu de tout le mérite qu'il a. Je crois même que, sans Jacqueline, je n'y aurais jamais songé. Son écriture n'est pas très nette, et il me fait des accolades qui ne sont pas exemptes de reproche; mais ma femme a besoin de lui pour quelques petites affaires, et elle se loue fort de son zèle. C'est leur secret; nous autres maris, nous ne mettons point le nez là. Un hôte aimable, dans une petite ville, n'est pas une chose de peu de prix; aussi Dieu veuille qu'il s'y plaise! nous le recevrons de notre mieux.

FORTUNIO.

Je ferai tout pour m'en rendre digne.

MAÎTRE ANDRÉ, à Clavaroche.

Mon travail, comme vous le savez, me retient chez moi la semaine. Je ne suis pas fâché que Jacqueline s'amuse sans moi comme elle l'entend. Il lui fallait quelquefois un bras pour se promener par la ville; le médecin veut qu'elle marche, et le grand air lui fait du bien. Ce garçon-là sait les nouvelles, il lit fort bien à haute voix; il est, d'ailleurs, de bonne famille, et ses parens l'ont bien élevé; c'est un cavalier pour ma femme, et je vous demande votre amitié pour lui.

CLAVAROCHE.

Mon amitié, digne maître André, est tout entière à son service; c'est une chose qui vous est acquise, et dont vous pouvez disposer.

FORTUNIO.

Monsieur le capitaine est bien honnête, et je ne sais comment le remercier.

CLAVAROCHE.

Touchez là! l'honneur est pour moi, si vous me comptez pour un ami.

MAÎTRE ANDRÉ.

Allons! voilà qui est à merveille. Vive la joie! La nappe nous attend; donnez la main à Jacqueline, et venez goûter de mon vin.

CLAVAROCHE, bas à Jacqueline.

Maître André ne me paraît pas envisager tout-à-fait les choses comme je m'y étais attendu.

JACQUELINE, bas.

Sa confiance ou sa jalousie dépendent d'un mot et du vent qui souffle.

CLAVAROCHE, de même.

Mais ce n'est pas là ce qu'il nous faut. Si cela prend cette tournure, nous n'avons que faire de votre clerc.

JACQUELINE, de même.

J'ai fait ce que vous m'avez dit.

(Ils sortent.)

## SCÈNE II.

A l'étude.

GUILLAUME et LANDRY, travaillant.

GUILLAUME.

Il me semble que Fortunio n'est pas resté long-temps à l'étude.

LANDRY.

Il y a gala ce soir à la maison, et maître André l'a invité.

GUILLAUME.

Oui; de façon que l'ouvrage nous reste. J'ai la main droite paralysée.

LANDRY.

Il n'est pourtant que troisième clerc; on aurait pu nous inviter aussi.

GUILLAUME.

Après tout, c'est un bon garçon; il n'y a pas grand mal à cela.

LANDRY.

Non. Il n'y en aurait pas non plus, si on nous eût mis de la noce.

GUILLAUME.

Hum! hum! quelle odeur de cuisine! On fait un bruit là-haut, c'est à ne pas s'entendre.

LANDRY.

Je crois qu'on danse; j'ai vu des violons.

GUILLAUME.

Au diable les paperasses! je n'en ferai pas davantage aujourd'hui.

LANDRY.

Sais-tu une chose? j'ai quelque idée qu'il se passe du mystère ici.

GUILLAUME.

Bah! comment cela?

LANDRY.

Oui, oui, tout n'est pas clair; et si je voulais un peu jaser...

GUILLAUME.

N'aie pas peur, je n'en dirai rien.

LANDRY.

Tu te souviens que j'ai vu l'autre jour un homme escalader la fenêtre : qui c'était, on n'en a rien su. Mais aujourd'hui, pas plus tard que ce soir, j'ai vu quelque chose, moi qui te parle, et ce que c'était, je le sais bien.

GUILLAUME.

Qu'est-ce que c'était? conte-moi cela.

LANDRY.

J'ai vu Jacqueline, entre chien et loup, ouvrir la porte du jardin. Un homme était derrière elle, qui s'est glissé contre le mur, et qui lui a baisé la main; après quoi, il a pris le large, et j'ai entendu qu'il disait : Ne craignez rien, je reviendrai tantôt.

GUILLAUME.

Vraiment! cela n'est pas possible.

LANDRY.

Je l'ai vu comme je te vois.

GUILLAUME.

Ma foi! s'il en était ainsi, je sais ce que je ferais à ta place. J'en avertirais maître André, comme l'autre fois, ni plus ni moins.

LANDRY.

Cela demande réflexion. Avec un homme comme maître André, il y a des chances à courir. Il change d'avis tous les matins.

GUILLAUME.

Entends-tu le carillon qu'ils font? Paf, les portes! clip-clap, les assiettes, les plats, les fourchettes, les bouteilles! Il me semble que j'entends chanter.

LANDRY.

Oui, c'est la voix de maître André lui-même. Pauvre bonhomme! on se rit bien de lui.

GUILLAUME.

Viens donc un peu sur la promenade; nous jaserons tout à notre aise. Ma foi! quand le patron s'amuse, c'est bien le moins que les clercs se reposent.

(Ils sortent.)

## SCÈNE III.

La salle à manger.

MAITRE ANDRÉ, CLAVAROCHE, FORTUNIO et JACQUELINE, à table.

(On est au dessert.)

CLAVAROCHE.

Allons, monsieur Fortunio, servez donc à boire à madame.

FORTUNIO.

De tout mon cœur, monsieur le capitaine, et je bois à votre santé.

CLAVAROCHE.

Fi donc! vous n'êtes pas galant. A la santé de votre voisine.

MAÎTRE ANDRÉ.

Eh! oui, à la santé de ma femme. Je suis enchanté, capitaine, que vous trouviez ce vin de votre goût.

(Il chante.)

Amis, buvons, buvons sans cesse.....

CLAVAROCHE.

Cette chanson-là est trop vieille. Chantez donc, monsieur Fortunio.

FORTUNIO.

Si madame veut l'ordonner.

MAÎTRE ANDRÉ.

Hé! hé! le garçon sait son monde.

JACQUELINE.

Eh bien! chantez, je vous en prie.

CLAVAROCHE.

Un instant. Avant de chanter, mangez un peu de ce biscuit; cela vous ouvrira la voix, et vous donnera du montant.

MAÎTRE ANDRÉ.

Le capitaine a le mot pour rire.

FORTUNIO.

Je vous remercie, cela m'étoufferait.

CLAVAROCHE.

Bon, bon. Demandez à madame de vous en donner un morceau. Je suis sûr que de sa blanche main cela vous paraîtra léger. (Regardant sous la table.) O ciel! que vois-je? vos pieds sur le carreau! Souffrez, madame, qu'on apporte un coussin.

FORTUNIO, se levant.

En voilà un sous cette chaise.

(Il le place sous les pieds de Jacqueline.)

CLAVAROCHE.

A la bonne heure, monsieur Fortunio; je pensais que vous m'eussiez laissé faire. Un jeune homme qui fait sa cour ne doit pas permettre qu'on le prévienne.

MAÎTRE ANDRÉ.

Oh! oh! le garçon ira loin; il n'y a qu'à lui dire un mot.

CLAVAROCHE.

Maintenant donc, chantez, s'il vous plaît; nous écoutons de toutes nos oreilles.

FORTUNIO.

Je n'ose devant des connaisseurs. Je ne sais pas de chanson de table.

CLAVAROCHE.

Puisque madame l'a ordonné, vous ne pouvez vous en dispenser.

FORTUNIO.

Je ferai donc comme je pourrai.

CLAVAROCHE.

N'avez-vous pas encore, monsieur Fortunio, adressé de vers à madame? Voyez, l'occasion se présente.

MAÎTRE ANDRÉ.

Silence! silence! Laissez-le chanter.

CLAVAROCHE.

Une chanson d'amour surtout. N'est-il pas vrai, monsieur Fortunio? Pas autre chose, je vous en conjure. Madame, priez-le, s'il vous plaît, qu'il nous chante une chanson d'amour. On ne saurait vivre sans cela.

JACQUELINE.

Je vous en prie, Fortunio.

FORTUNIO chante.

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais pour un empire
Vous la nommer.

Nous allons chanter à la ronde,
Si vous voulez,
Que je l'adore, et qu'elle est blonde
Comme les blés.

Je fais ce que sa fantaisie
Veut m'ordonner,
Et je puis, s'il lui faut ma vie,
La lui donner.

Du mal qu'une amour ignorée
Nous fait souffrir,
J'en porte l'ame déchirée
Jusqu'à mourir.

Mais j'aime trop pour que je die
Qui j'ose aimer,
Et je veux mourir pour ma mie,
Sans la nommer.

MAÎTRE ANDRÉ.

En vérité, le petit gaillard est amoureux comme il le dit; il en a les larmes aux yeux. Allons! garçon, bois pour te remettre. C'est quelque grisette de la ville qui t'aura fait ce méchant cadeau-là?

CLAVAROCHE.

Je ne crois pas à monsieur Fortunio l'ambition si roturière; sa chanson vaut mieux qu'une grisette. Qu'en dit madame, et quel est son avis?

JACQUELINE.

Très bien. Donnez-moi le bras, et allons prendre le café.

CLAVAROCHE.

Vite! monsieur Fortunio, offrez votre bras à madame.

JACQUELINE prend le bras de Fortunio; bas, en sortant.

Avez-vous fait ma commission?

FORTUNIO.

Oui, madame; tout est dans l'étude.

JACQUELINE.

Allez m'attendre dans ma chambre, je vous y rejoins dans un instant.

(Ils sortent.)

## SCÈNE IV.

La chambre de Jacqueline.

(*Entre Fortunio.*)

FORTUNIO.

Est-il un homme plus heureux que moi? J'en suis certain, Jacqueline m'aime, et à tous les signes qu'elle m'en donne, il n'y a pas à s'y tromper. Déjà me voilà bien reçu, fêté, choyé dans la maison. Elle m'a fait mettre à table à côté d'elle; si elle sort, je l'accompagnerai. Quelle douceur, quelle voix, quel sourire! Quand son regard se fixe sur moi, je ne sais ce qui me passe par le corps; j'ai une joie qui me prend à la gorge; je lui sauterais au cou si je ne me retenais. Non, plus j'y pense, plus je réfléchis, les moindres signes, les plus légères faveurs, tout est certain; elle m'aime, elle m'aime, et je serais un sot fieffé si je feignais de ne pas le voir. Lorsque j'ai chanté tout-à-l'heure, comme j'ai vu briller ses yeux! Allons, ne perdons pas de temps. Déposons ici cette boîte qui renferme quelques bijoux; c'est une commission secrète, et Jacqueline, sûrement, ne tardera pas à venir.

(*Entre Jacqueline.*)

JACQUELINE.

Êtes-vous là, Fortunio?

FORTUNIO.

Oui. Voilà votre écrin, madame, et ce que vous avez demandé.

JACQUELINE.

Vous êtes homme de parole, et je suis contente de vous.

FORTUNIO.

Comment vous dire ce que j'éprouve? Un regard de vos yeux a changé mon sort, et je ne vis que pour vous servir.

JACQUELINE.

Vous nous avez chanté, à table, une jolie chanson, tout à l'heure. Pour qui est-ce donc qu'elle est faite? Me la voulez-vous donner par écrit?

FORTUNIO.

Elle est faite pour vous, madame; je meurs d'amour, et ma vie est à vous.

(Il se jette à genoux.)

JACQUELINE.

Vraiment! Je croyais que votre refrain défendait de dire qu'on aime.

FORTUNIO.

Ah! Jacqueline, ayez pitié de moi; ce n'est pas d'hier que je souffre. Depuis deux ans, à travers ces charmilles, je suis la trace de vos pas. Depuis deux ans, sans que jamais peut-être vous ayez su mon existence, vous n'êtes pas sortie ou rentrée, votre ombre tremblante et légère n'a pas paru derrière vos rideaux, vous n'avez pas ouvert votre fenêtre, vous n'avez pas remué dans l'air, que je ne fusse là, que je ne vous aie vue; je ne pouvais approcher de vous, mais votre beauté, grace à Dieu, m'appartenait comme le soleil à tous; je la cherchais, je la respirais, je vivais de l'ombre de votre vie. Vous passiez le matin sur le seuil de la porte, la nuit j'y revenais pleurer. Quelques mots, tombés de vos lèvres, avaient pu venir jusqu'à moi, je les répétais tout un jour. Vous cultiviez les fleurs, ma chambre en était pleine. Vous chantiez le soir au piano, je savais par cœur vos romances. Tout ce que vous aimiez, je l'aimais; je m'enivrais de ce qui avait passé sur votre bouche et dans votre cœur. Hélas! je vois que vous souriez. Dieu sait que ma douleur est vraie, et que je vous aime à en mourir.

JACQUELINE.

Je ne souris pas de vous entendre dire qu'il y a deux ans que vous m'aimez, mais je souris de ce que je pense qu'il y aura deux jours demain.

FORTUNIO.

Que je vous perde, si la vérité ne m'est aussi chère que mon amour! que je vous perde, s'il n'y a deux ans que je n'existe que pour vous!

JACQUELINE.

Levez-vous donc; si on venait, qu'est-ce qu'on penserait de moi?

FORTUNIO.

Non! je me leverai pas, je ne quitterai pas cette place, que vous ne croyiez à mes paroles. Si vous repoussez mon amour, du moins n'en douterez-vous pas.

JACQUELINE.

Est-ce une entreprise que vous faites?

FORTUNIO.

Une entreprise pleine de crainte, pleine de misère et d'espérance. Je ne sais si je vis ou si je meurs; comment j'ai osé vous parler, je n'en sais rien. Ma raison est perdue; j'aime, je souffre; il faut que vous le sachiez, que vous le voyiez, que vous me plaigniez.

JACQUELINE.

Ne va-t-il pas rester là une heure, ce méchant enfant obstiné? Allons, levez-vous, je le veux.

FORTUNIO, se levant.

Vous croyez donc à mon amour?

JACQUELINE.

Non, je n'y crois pas; cela m'arrange de n'y pas croire.

FORTUNIO.

C'est impossible! vous n'en pouvez douter.

JACQUELINE.

Bah! on ne se prend pas si vite à trois mots de galanterie.

FORTUNIO.

De grace! jetez les yeux sur moi. Qui m'aurait appris à tromper? Je suis un enfant né d'hier, et je n'ai jamais aimé personne, si ce n'est vous qui l'ignoriez.

JACQUELINE.

Vous faites la cour aux grisettes, je le sais comme si je l'avais vu.

FORTUNIO.

Vous vous moquez. Qui a pu vous le dire?

JACQUELINE.

Oui, oui, vous allez à la danse et aux dîners sur le gazon.

FORTUNIO.

Avec mes amis, le dimanche. Quel mal y a-t-il à cela?

JACQUELINE.

Je vous l'ai déjà dit hier; cela se conçoit; vous êtes jeune, et à l'âge où le cœur est riche, on n'a pas les lèvres avares.

FORTUNIO.

Que faut-il faire pour vous convaincre? Je vous en prie, dites-le moi.

JACQUELINE.

Vous demandez un joli conseil. Eh bien! il faudrait le prouver.

FORTUNIO.

Seigneur mon Dieu, je n'ai que des larmes. Les larmes prouvent-

elles qu'on aime ? Quoi ! me voilà à genoux devant vous; mon cœur à chaque battement voudrait s'élancer sur vos lèvres ; ce qui m'a jeté à vos pieds, c'est une douleur qui m'écrase, que je combats depuis deux ans, que je ne peux plus contenir, et vous restez froide et incrédule? Je ne puis faire passer en vous une étincelle du feu qui me dévore ? Vous niez même ce que je souffre, quand je suis prêt à mourir devant vous? Ah ! c'est plus cruel qu'un refus ! c'est plus affreux que le mépris ! L'indifférence elle-même peut croire, et je n'ai pas mérité cela.

JACQUELINE.

Debout ! on vient. Je vous crois, je vous aime ; sortez par le petit escalier; revenez en bas, j'y serai.

(Elle sort.)

FORTUNIO seul.

Elle m'aime ! Jacqueline m'aime ! elle s'éloigne, elle me quitte ainsi ! Non, je ne puis descendre encore. Silence ! on approche; quelqu'un l'a arrêtée ; on vient ici. Vite, sortons ! (Il lève la tapisserie.) Ah ! la porte est fermée en dehors, je ne puis sortir ; comment faire? Si je descends par l'autre côté, je vais rencontrer ceux qui viennent.

CLAVAROCHE, en dehors.

Venez donc, venez donc un peu !

FORTUNIO.

C'est le capitaine qui monte avec elle. Cachons-nous vite, et attendons ; il ne faut pas qu'on me voie ici. (Il se cache dans le fond de l'alcôve.)

(*Entrent Clavaroche et Jacqueline.*)

CLAVAROCHE, se jetant sur un sopha.

Parbleu, madame, je vous cherchais partout ; que faisiez-vous donc toute seule ?

JACQUELINE, à part.

Dieu soit loué, Fortunio est parti.

CLAVAROCHE.

Vous me laissez dans un tête-à-tête qui n'est vraiment pas supportable. Qu'ai-je à faire avec maître André, je vous prie ? Et justement vous nous laissez ensemble, quand le vin joyeux de l'époux doit me rendre plus précieux l'aimable entretien de la femme.

FORTUNIO, caché.

C'est singulier; que veut dire ceci?

JACQUELINE.

J'étais montée pour une emplette. C'est une chaîne qu'on vient de m'apporter.

CLAVAROCHE, ouvrant l'écrin qui est sur la table.

Voyons un peu. Sont-ce des anneaux? Et dites-moi, qu'en voulez-vous faire? Est-ce que vous faites un cadeau?

JACQUELINE.

Vous savez bien que c'est notre fable.

CLAVAROCHE.

Mais, en conscience, c'est de l'or. Si vous comptez tous les matins user du même stratagème, notre jeu finira bientôt par ne pas valoir... A propos! que ce dîner m'a amusé, et quelle curieuse figure a notre jeune initié!

FORTUNIO, caché.

Initié! à quel mystère? Est-ce de moi qu'il veut parler?

CLAVAROCHE.

La chaîne est belle; c'est un bijou de prix. Vous avez eu là une singulière idée.

FORTUNIO, caché.

Ah! il paraît qu'il est aussi dans la confidence de Jacqueline.

CLAVAROCHE.

Comme il tremblait, le pauvre garçon, lorsqu'il a soulevé son verre! Qu'il m'a réjoui avec ses coussins, et qu'il faisait plaisir à voir!

FORTUNIO, de même.

Assurément, c'est de moi qu'il parle, et il s'agit du dîner de tantôt.

CLAVAROCHE.

Vous rendrez cela, je suppose, au bijoutier qui l'a fourni.

FORTUNIO, de même.

Rendre la chaîne! et pourquoi donc?

CLAVAROCHE.

Sa chanson surtout m'a ravi, et maître André l'a bien remarqué; il en avait, Dieu me pardonne, la larme à l'œil pour tout de bon.

FORTUNIO, de même.

Je n'ose croire ni comprendre encore. Est-ce un rêve? Suis-je éveillé? Qu'est-ce donc que ce Clavaroche?

CLAVAROCHE.

Du reste, il devient inutile de pousser les choses plus loin. A quoi bon un tiers incommode, si les soupçons ne reviennent plus? Ces maris ne manquent jamais d'adorer les amoureux de leurs femmes. Voyez ce qui est arrivé! Du moment qu'on se fie à vous, il faut souffler sur le chandelier.

JACQUELINE.

Qui peut savoir ce qui arrivera? Avec ce caractère-là, il n'y a jamais rien de sûr, et il faut garder sous la main de quoi se tirer d'embarras.

FORTUNIO, caché.

Qu'ils fassent de moi leur jouet, ce ne peut être sans motif. Toutes ces paroles sont des énigmes.

CLAVAROCHE.

Je suis d'avis de le congédier.

JACQUELINE.

Comme vous voudrez. Dans tout cela, ce n'est pas moi que je consulte. Quand le mal serait nécessaire, croyez-vous qu'il serait de mon choix? Mais qui sait si demain, ce soir, dans une heure, ne viendra pas une bourrasque? Il ne faut pas compter sur le calme avec trop de sécurité.

CLAVAROCHE.

Tu crois?

FORTUNIO, caché.

Sang du Christ! il est son amant.

CLAVAROCHE.

Faites-en, du reste, ce que vous voudrez. Sans évincer tout-à-fait le jeune homme, on peut le tenir en haleine, mais d'un peu loin, et le mettre aux lisières. Si les soupçons de maître André lui revenaient jamais en tête, eh bien! alors, on aurait à portée votre M. Fortunio, pour les détourner de nouveau. Je le tiens pour poisson d'eau vive; il est friand de l'hameçon.

JACQUELINE.

Il me semble qu'on a remué.

CLAVAROCHE.

Oui, j'ai cru entendre un soupir.

JACQUELINE.

C'est probablement Madeleine; elle range dans le cabinet.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

# ACTE TROISIÈME.

## SCÈNE PREMIÈRE.

Le jardin.

(*Entrent Jacqueline et la servante.*)

LA SERVANTE.

Madame, un danger vous menace. Comme j'étais tout-à-l'heure dans la salle, je viens d'entendre maître André qui causait avec un de ses clercs. Autant que j'ai pu deviner, il s'agissait d'une embuscade, qui doit avoir lieu cette nuit.

JACQUELINE.

Une embuscade? en quel lieu? pour quoi faire?

LA SERVANTE.

Dans l'étude; le clerc affirmait que la nuit dernière il vous avait vue, vous, madame, et un homme avec vous dans le jardin. Maître André jurait ses grands dieux qu'il voulait vous surprendre, et qu'il vous ferait un procès.

JACQUELINE.

Tu ne te trompes pas, Madelon?

LA SERVANTE.

Madame fera ce qu'elle voudra. Je n'ai pas l'honneur de ses confidences; cela n'empêche pas qu'on ne rende un service; j'ai mon ouvrage qui m'attend.

JACQUELINE.

C'est bien, et vous pouvez compter que je ne serai pas ingrate. Avez-vous vu Fortunio ce matin? où est-il? j'ai à lui parler.

LA SERVANTE.

Il n'est pas venu à l'étude; le jardinier, à ce que je crois, l'a aperçu. Mais on est en peine de lui, et on le cherchait tout-à-l'heure de tous les côtés du jardin. Tenez, voilà monsieur Guillaume, le premier clerc, qui le cherche encore; le voyez-vous passer là-bas?

GUILLAUME, au fond du théâtre.

Holà! Fortunio! Fortunio! holà! où es-tu?

JACQUELINE.

Va, Madelon, tâche de le trouver.

(*Madelon sort. Entre Clavaroche.*)

CLAVAROCHE.

Que diantre se passe-t-il donc ici? comment! moi qui ai quelques droits, je pense, à l'amitié de maître André, il me rencontre et ne me salue pas; les clercs me regardent de travers, et je ne sais si le chien lui-même ne voulait me prendre aux talons. Qu'est-il advenu, je vous prie? et à quel propos maltraite-t-on les gens?

JACQUELINE.

Nous n'avons pas sujet de rire; ce que j'avais prévu arrive, et sérieusement cette fois; nous n'en sommes plus aux paroles, mais à l'action.

CLAVAROCHE.

A l'action? que voulez-vous dire?

JACQUELINE.

Que ces maudits clercs font le métier d'espions, qu'on nous a vus, que maître André le sait, qu'il veut se cacher dans l'étude, et que nous courons les plus grands dangers.

CLAVAROCHE.

N'est-ce que cela qui vous inquiète?

JACQUELINE.

Assurément; que voulez-vous de pire? Qu'aujourd'hui nous leur échappions, puisque nous sommes avertis, ce n'est pas là le difficile; mais du moment que maître André agit sans rien dire, nous avons tout à craindre de lui.

CLAVAROCHE.

Vraiment, c'est là toute l'affaire, et il n'y a pas plus de mal que cela?

JACQUELINE.

Etes-vous fou? Comment est-il possible que vous en plaisantiez?

CLAVAROCHE.

C'est qu'il n'y a rien de si simple que de nous tirer d'embarras. Maître André, dites-vous, est furieux? eh bien! qu'il crie; quel inconvénient? Il veut se mettre en embuscade? qu'il s'y mette, il n'y a rien de mieux. Les clercs sont-ils de la partie? qu'ils en soient avec toute la ville, si cela les peut divertir. Ils veulent surprendre la belle Jacqueline et son très humble serviteur? hé! qu'ils surprennent; je ne m'y oppose pas. Que voyez-vous là qui nous gêne?

JACQUELINE.

Je ne comprends rien à ce que vous dites.

CLAVAROCHE.

Faites-moi venir Fortunio. Où est-il fourré, ce monsieur? Comment, nous sommes en péril, et le drôle nous abandonne! Allons! vite, avertissez-le.

JACQUELINE.

J'y ai pensé; on ne sait où il est, et il n'a pas paru ce matin.

CLAVAROCHE.

Bon! cela est impossible; il est par là quelque part dans vos jupes; vous l'avez oublié dans une armoire, et votre servante l'aura par mégarde accroché au porte-manteau.

JACQUELINE.

Mais encore, en quelle façon peut-il nous être utile? J'ai demandé où il était, sans trop savoir pourquoi moi-même; je ne vois pas, en y réfléchissant, à quoi il peut nous être bon.

CLAVAROCHE.

Hé! ne voyez-vous pas que je m'apprête à lui faire le plus grand sacrifice? Il ne s'agit pas d'autre chose que de lui céder pour ce soir tous les priviléges de l'amour.

JACQUELINE.

Pour ce soir? et dans quel dessein?

CLAVAROCHE.

Dans le dessein positif et formel que ce digne maître André ne passe pas inutilement une nuit à la belle étoile. Ne voudriez-vous pas que

ces pauvres clercs qui se vont donner bien du mal ne trouvent personne au logis ? Fi donc ! nous ne pouvons permettre que ces honnêtes gens restent les mains vides; il faut leur dépêcher quelqu'un.

JACQUELINE.

Cela ne sera pas ; trouvez autre chose ; vous avez là une idée horrible et je ne puis y consentir.

CLAVAROCHE.

Pourquoi horrible ? Rien n'est plus innocent. Vous écrivez un mot à Fortunio, si vous ne pouvez le trouver vous-même ; car le moindre mot en ce monde vaut mieux que le plus gros écrit. Vous le faites venir ce soir, sous prétexte d'un rendez-vous. Le voilà entré ; les clercs le surprennent, et maître André le prend au collet. Que voulez-vous qu'il lui arrive ? Vous descendez là-dessus en cornette, et demandez pourquoi on fait du bruit, le plus naturellement du monde. On vous l'explique. Maître André en fureur vous demande à son tour pourquoi son jeune clerc se glisse dans son jardin. Vous rougissez d'abord quelque peu, puis vous avouez sincèrement tout ce qu'il vous plaira d'avouer : que ce garçon visite vos marchands, qu'il vous apporte en secret des bijoux, en un mot, la vérité pure. Qu'y a-t-il là de si effrayant ?

JACQUELINE.

On ne me croira pas. La belle apparence que je donne des rendez-vous pour payer des mémoires !

CLAVAROCHE.

On croit toujours ce qui est vrai. La vérité a un accent impossible à méconnaître, et les cœurs bien nés ne s'y trompent jamais. N'est-ce donc pas, en effet, à vos commissions que vous employez ce jeune homme ?

JACQUELINE.

Oui.

CLAVAROCHE.

Eh bien donc ! puisque vous le faites, vous le direz, et on le verra bien. Qu'il ait les preuves dans sa poche, un écrin, comme hier, la première chose venue, cela suffira. Songez donc que si nous n'employons ce moyen, nous en avons pour une année entière. Maître André s'embusque aujourd'hui, il se rembusquera demain, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il nous surprenne. Moins il trouvera, plus il cherchera ; mais qu'il trouve une fois pour toutes, et nous en voilà délivrés.

JACQUELINE.

C'est impossible ! il n'y faut pas songer.

CLAVAROCHE.

Un rendez-vous dans un jardin n'est pas, d'ailleurs, un si gros péché. A la rigueur, si vous craignez l'air, vous n'avez qu'à ne pas descendre. On ne trouvera que le jeune homme, et il s'en tirera toujours. Il serait plaisant qu'une femme ne puisse prouver qu'elle est innocente quand elle l'est. Allons, vos tablettes, et prenez-moi le crayon que voici.

JACQUELINE.

Vous n'y pensez pas, Clavaroche; c'est un guet-à-pens que vous faites là.

CLAVAROCHE, lui présentant un crayon et du papier.

Écrivez donc, je vous en prie: « A minuit, ce soir, au jardin. »

JACQUELINE.

C'est envoyer cet enfant dans un piége, c'est le livrer à l'ennemi.

CLAVAROCHE.

Ne signez pas, c'est inutile. (Il prend le papier.) Franchement, ma chère, la nuit sera fraîche, et vous ferez mieux de rester chez vous. Laissez ce jeune homme se promener seul, et profiter du temps qu'il fait. Je crois, comme vous, qu'on aurait peine à croire que c'est pour vos marchands qu'il vient. Vous ferez mieux, si on vous interroge, de dire que vous ignorez tout, et que vous n'êtes pour rien dans l'affaire.

JACQUELINE.

Ce mot d'écrit sera un témoin.

CLAVAROCHE.

Fi donc! nous autres gens de cœur, pensez-vous que nous allions montrer à un mari de l'écriture de sa femme? Que pourrions-nous, d'ailleurs, y gagner? en serions-nous donc moins coupables de ce qu'un crime serait partagé? D'ailleurs, vous voyez bien que votre main tremblait un peu sans doute, et que ces caractères sont presque déguisés? Allons, je vais donner cette lettre au jardinier, Fortunio l'aura tout de suite. Venez; les vautours ont leur proie, et l'oiseau de Vénus, la pâle tourterelle, peut dormir en paix sur son nid.

(Ils sortent.)

## SCÈNE II.

Une charmille.

FORTUNIO seul, assis sur l'herbe.

Rendre un jeune homme amoureux de soi, uniquement pour détourner sur lui les soupçons tombés sur un autre; lui laisser croire

qu'on l'aime, le lui dire au besoin; troubler peut-être bien des nuits tranquilles; remplir de doute et d'espérance un cœur jeune et prêt à souffrir; jeter une pierre dans un lac qui n'avait jamais eu encore une seule ride à sa surface; exposer un homme aux soupçons, à tous les dangers de l'amour heureux, et cependant ne lui rien accorder; rester immobile et inanimée dans une œuvre de vie et de mort; tromper, mentir, mentir du fond du cœur; faire de son corps un appât; jouer avec tout ce qu'il y a de sacré sous le ciel, comme un voleur avec des dés pipés; voilà ce qui fait sourire une femme! voilà ce qu'elle fait d'un petit air distrait.

(Il se lève.)

C'est ton premier pas, Fortunio, dans l'apprentissage du monde. Pense, réfléchis, compare, examine; ne te presse pas de juger. Cette femme-là a un amant qu'elle aime; on la soupçonne, on la tourmente, on la menace; elle est effrayée, elle va perdre l'homme qui remplit sa vie, qui est pour elle plus que le monde entier. Son mari se lève en sursaut, averti par un espion; il la réveille, il veut la traîner à la barre d'un tribunal. Sa famille va la renier, une ville entière va la maudire; elle est perdue et déshonorée, et cependant elle aime et ne peut cesser d'aimer. A tout prix il faut qu'elle sauve l'unique objet de ses inquiétudes, de ses angoisses et de ses douleurs; il faut qu'elle aime pour continuer de vivre, et qu'elle trompe pour aimer. Elle se penche à sa fenêtre, elle voit un jeune homme au bas; qui est-ce? elle ne le connaît point, elle n'a jamais rencontré son visage; est-il bon ou méchant, discret ou perfide, sensible ou insouciant? elle n'en sait rien; elle a besoin de lui, elle l'appelle, elle lui fait signe, elle ajoute une fleur à sa parure, elle parle; elle a mis sur une carte le bonheur de sa vie, et elle le joue à rouge ou noir. Si elle s'était aussi bien adressée à Guillaume qu'à moi, que serait-il arrivé de cela? Guillaume est un garçon honnête, mais qui ne s'est jamais aperçu que son cœur lui servît à autre chose qu'à respirer. Guillaume aurait été ravi d'aller dîner chez son patron, d'être à côté de Jacqueline à table, tout comme j'en ai été ravi moi-même; mais il n'en aurait pas vu davantage; il ne serait devenu amoureux que de la cave de maître André; il ne se serait point jeté à genoux; il n'aurait point écouté aux portes; c'eût été pour lui tout profit. Quel mal y eût-il eu alors qu'on se servît de lui à son insu, pour détourner les soupçons d'un mari? Aucun. Il eût paisiblement rempli l'office qu'on lui eût demandé; il eût vécu heureux, tranquille, dix ans sans s'en apercevoir. Jacqueline aussi eût été heureuse, tranquille, dix ans sans lui en dire un mot. Elle lui aurait fait des coquetteries, et il y aurait répondu; mais rien n'eût tiré à consé-

TIMB

quence. Tout se serait passé à merveille, et personne ne pourrait se plaindre, le jour où la vérité viendrait.

(Il se rasseoit.)

Pourquoi s'est-elle adressée à moi ? Savait-elle donc que je l'aimais? Pourquoi à moi plutôt qu'à Guillaume? Est-ce hasard? est-ce calcul? Peut-être, au fond, se doutait-elle que je n'étais pas indifférent; m'avait-elle vu à cette fenêtre ? S'était-elle jamais retournée le soir, quand je l'observais dans le jardin? Mais si elle savait que je l'aimais, pourquoi alors? Parce que cet amour rendait son projet plus facile, et que j'allais, dès le premier mot, me prendre au piége qu'elle me tendait. Mon amour n'était qu'une chance favorable; elle n'y a vu qu'une occasion.

Est-ce bien sûr ? N'y a-t-il rien autre chose? Quoi! elle voit que je vais souffrir, et elle ne pense qu'à en profiter! Quoi! elle me trouve sur ses traces, l'amour dans le cœur, le désir dans les yeux, jeune et ardent, prêt à mourir pour elle, et lorsque, me voyant à ses pieds, elle me sourit et me dit qu'elle m'aime, c'est un calcul, et rien de plus! Rien, rien de vrai dans ce sourire, dans cette main qui m'effleure la main, dans ce son de voix qui m'enivre? O Dieu juste! s'il en est ainsi, à quel monstre ai-je donc affaire, et dans quel abîme suis-je tombé?

(Il se lève.)

Non! tant d'horreur n'est pas possible! Non, une femme ne saurait être une statue malfaisante, à la fois vivante et glacée! Non, quand je le verrais de mes yeux, quand je l'entendrais de sa bouche, je ne croirais pas à un pareil métier. Non, quand elle me souriait, elle ne m'aimait pas pour cela, mais elle souriait de voir que je l'aimais. Quand elle me tendait la main, elle ne me donnait pas son cœur, mais elle laissait le mien se donner. Quand elle me disait : Je vous aime, elle voulait dire, aimez-moi. Non, Jacqueline n'est pas méchante; il n'y a là ni calcul, ni froideur. Elle ment, elle trompe, elle est femme; elle est coquette, railleuse, joyeuse, audacieuse, mais non infâme, non insensible. Ah! insensé! tu l'aimes! tu l'aimes! tu pries, tu pleures, et elle se rit de toi!

(*Entre Madelon.*)

MADELON.

Ah! Dieu merci, je vous trouve enfin; madame vous demande; elle est dans sa chambre. Venez vite, elle vous attend.

FORTUNIO.

Sais-tu ce qu'elle a à me dire? Je ne saurais y aller maintenant.

MADELON.

Vous avez donc affaire aux arbres? Elle est bien inquiète, allez; toute la maison est en colère.

LE JARDINIER, entrant.

Vous voilà donc, monsieur, on vous cherche partout; voilà un mot d'écrit pour vous, que notre maîtresse m'a donné tantôt.

FORTUNIO, lisant.

« A minuit ce soir au jardin. » (Haut.) C'est de la part de Jacqueline?

LE JARDINIER.

Oui, monsieur; y a-t-il réponse?

GUILLAUME, entrant.

Que fais-tu donc, Fortunio? on te demande dans l'étude.

FORTUNIO.

J'y vais, j'y vais. (Bas à Madelon.) Qu'est-ce que tu disais tout-à-l'heure? Quelle inquiétude a ta maîtresse?

MADELON, bas.

C'est un secret; maître André s'est fâché.

FORTUNIO, de même.

Il s'est fâché? Pour quelle raison?

MADELON, de même.

Il s'est mis en tête que madame recevait quelqu'un en secret. Vous n'en direz rien, n'est-ce pas? Il veut se cacher cette nuit dans l'étude; c'est moi qui ai découvert cela, et si je vous le dis, dam! c'est que je pense que vous n'y êtes pas indifférent.

FORTUNIO.

Pourquoi se cacher dans l'étude?

MADELON.

Pour tout surprendre et faire son procès.

FORTUNIO.

En vérité! est-ce possible?

LE JARDINIER.

Y a-t-il réponse, monsieur?

FORTUNIO.

J'y vais moi-même; allons, partons.

(Ils sortent.)

## SCÈNE III.

Une chambre.

JACQUELINE, seule.

Non, cela ne se fera pas. Qui sait ce qu'un homme comme maître André, une fois poussé à la violence, peut inventer pour se venger? Je n'enverrai pas ce jeune homme à un péril aussi affreux. Ce Clavaroche est sans pitié; tout est pour lui champ de bataille, et il n'a d'entrailles pour rien. A quoi bon exposer Fortunio, lorsqu'il n'y a rien de si simple que de n'exposer ni soi ni personne? Je veux croire que tout soupçon s'évanouirait par ce moyen; mais le moyen lui-même est un mal, et je ne veux pas l'employer. Non, cela me coûte et me déplaît; je ne veux pas que ce garçon soit maltraité; puisqu'il dit qu'il m'aime, eh bien! soit. Je ne rends pas le mal pour le bien.

(*Entre Fortunio.*)

On a dû vous remettre un billet de ma part; l'avez-vous lu?

FORTUNIO.

On me l'a remis, et je l'ai lu; vous pouvez disposer de moi.

JACQUELINE.

C'est inutile, j'ai changé d'avis, déchirez-le, et n'en parlons jamais.

FORTUNIO.

Puis-je vous servir en quelque autre chose?

JACQUELINE, à part.

C'est singulier, il n'insiste pas. (Haut.) Mais non; je n'ai pas besoin de vous. Je vous avais demandé votre chanson.

FORTUNIO.

La voilà. Sont-ce tous vos ordres?

JACQUELINE.

Oui; je crois qu'oui. Qu'avez-vous donc? Vous êtes pâle, ce me semble.

FORTUNIO.

Si ma présence vous est inutile, permettez-moi de me retirer.

JACQUELINE.

Je l'aime beaucoup, cette chanson; elle a un petit air naïf qui va avec votre coiffure, et elle est bien faite par vous.

FORTUNIO.

Vous avez beaucoup d'indulgence.

JACQUELINE.

Oui, voyez-vous, j'avais eu d'abord l'idée de vous faire venir; mais j'ai réfléchi, c'est une folie; je vous ai trop vite écouté. Mettez-vous donc au piano, et chantez-moi votre romance.

FORTUNIO.

Excusez-moi, je ne saurais maintenant.

JACQUELINE.

Et pourquoi donc? Êtes-vous souffrant, ou si c'est un méchant caprice? J'ai presque envie de vouloir que vous chantiez, bon gré mal gré. Est-ce que je n'ai pas quelque droit de seigneur sur cette feuille de papier-là? (Elle place la chanson sur le piano.)

FORTUNIO.

Ce n'est pas mauvaise volonté; je ne puis rester plus long-temps, et maître André a besoin de moi.

JACQUELINE.

Il me plaît assez que vous soyez grondé; asseyez-vous là et chantez.

FORTUNIO.

Si vous l'exigez, j'obéis.

(Il s'assied.)

JACQUELINE.

Eh bien! à quoi pensez-vous donc? Est-ce que vous attendez qu'on vienne?

FORTUNIO.

Je souffre; ne me retenez pas.

JACQUELINE.

Chantez d'abord, nous verrons ensuite si vous souffrez et si je vous retiens. Chantez, vous dis-je, je le veux. Vous ne chantez pas? Eh bien! que fait-il donc? Allons, voyons, si vous chantez, je vous donnerai le bout de ma mitaine.

FORTUNIO.

Tenez, Jacqueline, écoutez-moi. Vous auriez mieux fait de me le dire, et j'aurais consenti à tout.

JACQUELINE.

Qu'est-ce que vous dites? de quoi parlez-vous?

FORTUNIO.

Oui, vous auriez mieux fait de me le dire; oui, devant Dieu, j'aurais tout fait pour vous.

JACQUELINE.

Tout fait pour moi? Qu'entendez-vous par là?

FORTUNIO.

Ah! Jacqueline! Jacqueline! il faut que vous l'aimiez beaucoup; il doit vous en coûter de mentir et de railler ainsi sans pitié.

JACQUELINE.

Moi? je vous raille? Qui vous l'a dit?

FORTUNIO.

Je vous en supplie, ne mentez pas davantage; en voilà assez; je sais tout.

JACQUELINE.

Mais enfin, qu'est-ce que vous savez?

FORTUNIO.

J'étais hier dans votre chambre lorsque Clavaroche était là.

JACQUELINE.

Est-ce possible? Vous étiez dans l'alcove?

FORTUNIO.

Oui, j'y étais; au nom du ciel, ne dites pas un mot là-dessus.

(Un silence.)

JACQUELINE.

Puisque vous savez tout, monsieur, il ne me reste maintenant qu'à vous prier de garder le silence. Je sens assez mes torts envers vous pour ne pas même vouloir tenter de les affaiblir à vos yeux. Ce que la nécessité commande, et ce à quoi elle peut entraîner, un autre que vous le comprendrait peut-être, et pourrait, sinon pardonner, du moins excuser ma conduite. Mais vous êtes, malheureusement, une partie trop intéressée pour en juger avec indulgence. Je suis résignée et j'attends.

FORTUNIO.

N'ayez aucune espèce de crainte. Si je fais rien qui puisse vous nuire, je me coupe cette main-là.

JACQUELINE.

Il me suffit de votre parole, et je n'ai pas droit d'en douter. Je dois même dire que, si vous l'oubliiez, j'aurais encore moins le droit de m'en plaindre. Mon imprudence doit porter sa peine. C'est sans vous connaître, monsieur, que je me suis adressée à vous. Si cette circonstance rend ma faute moindre, elle rendait mon danger plus grand. Puisque je m'y suis exposée, traitez-moi donc comme vous l'entendrez. Quelques paroles échangées hier voudraient peut-être une explication. Ne pouvant tout justifier, j'aime mieux me taire sur tout. Laissez-moi

croire que votre orgueil est la seule personne offensée. Si cela est, que ces deux jours s'oublient; plus tard, nous en reparlerons.

FORTUNIO.

Jamais; c'est le souhait de mon cœur.

JACQUELINE.

Comme vous voudrez; je dois obéir. Si cependant je ne dois plus vous voir, j'aurais un mot à ajouter. De vous à moi, je suis sans crainte, puisque vous me promettez le silence. Mais il existe une autre personne dont la présence dans cette maison peut avoir des suites fâcheuses.

FORTUNIO.

Je n'ai rien à dire à ce sujet.

JACQUELINE.

Je vous demande de m'écouter. Un éclat entre vous et lui, vous le sentez, est fait pour me perdre. Je ferai tout pour le prévenir. Quoi que vous puissiez exiger, je m'y soumettrai sans murmure. Ne me quittez pas sans y réfléchir; dictez vous-même les conditions. Faut-il que la personne dont je parle s'éloigne d'ici pendant quelque temps? Faut-il qu'elle s'excuse près de vous? Ce que vous jugerez convenable, sera reçu par moi comme une grace, et par elle comme un devoir. Le souvenir de quelques plaisanteries m'oblige à vous interroger sur ce point. Que décidez-vous? répondez.

FORTUNIO.

Je n'exige rien. Vous l'aimez; soyez en paix, tant qu'il vous aimera.

JACQUELINE.

Je vous remercie de ces deux promesses. Si vous veniez à vous en repentir, je vous répète que toute condition sera reçue, imposée par vous. Comptez sur ma reconnaissance. Puis-je dès à présent réparer autrement mes torts? Est-il en ma disposition quelque moyen de vous obliger? Quand vous ne devriez pas me croire, je vous avoue que je ferais tout au monde pour vous laisser de moi un souvenir moins désavantageux. Que puis-je faire? je suis à vos ordres.

FORTUNIO.

Rien. Adieu, madame. Soyez sans crainte; vous n'aurez jamais à vous plaindre de moi.

*(Il va pour sortir, et prend sa romance.)*

JACQUELINE.

Ah! Fortunio, laissez-moi cela.

FORTUNIO.

Et qu'en ferez-vous, cruelle que vous êtes? Vous me parlez depuis un quart d'heure, et rien du cœur ne vous sort des lèvres. Il s'agit bien de vos excuses, de sacrifices et de réparations! il s'agit bien de votre Clavaroche et de sa sotte vanité! il s'agit bien de mon orgueil! Vous croyez donc l'avoir blessé? vous croyez donc que ce qui m'afflige, c'est d'avoir été pris pour dupe et plaisanté à ce dîner? Je ne m'en souviens seulement pas. Quand je vous dis que je vous aime, vous croyez donc que je n'en sens rien? Quand je vous parle de deux ans de souffrances, vous croyez donc que je fais comme vous? Eh quoi! vous me brisez le cœur, vous prétendez vous en repentir, et c'est ainsi que vous me quittez! La nécessité, dites-vous, vous a fait commettre une faute, et vous en avez du regret; vous rougissez, vous détournez la tête; ce que je souffre vous fait pitié; vous me voyez, vous comprenez votre œuvre; et la blessure que vous m'avez faite, voilà comme vous la guérissez! Ah! elle est au cœur, Jacqueline, et vous n'aviez qu'à tendre la main. Je vous le jure, si vous l'aviez voulu, quelque honteux qu'il soit de le dire, quand vous en souririez vous-même, j'étais capable de consentir à tout. O Dieu! la force m'abandonne; je ne peux pas sortir d'ici.

(*Il s'appuie sur un meuble.*)

JACQUELINE.

Pauvre enfant! je suis bien coupable. Tenez, respirez ce flacon.

FORTUNIO.

Ah! gardez-les, gardez-les pour lui, ces soins dont je ne suis pas digne; ce n'est pas pour moi qu'ils sont faits. Je n'ai pas l'esprit inventif, je ne suis ni heureux ni habile; je ne saurais, à l'occasion, forger un profond stratagème. Insensé! j'ai cru être aimé! oui, parce que vous m'aviez souri, parce que votre main tremblait dans la mienne, parce que vos yeux semblaient chercher mes yeux, et m'inviter comme deux anges à un festin de joie et de vie; parce que vos lèvres s'étaient ouvertes, et qu'un vain son en était sorti; oui, je l'avoue, j'avais fait un rêve, j'avais cru qu'on aimait ainsi. Quelle misère! Est-ce à une parade que votre sourire m'avait félicité de la beauté de mon cheval? Est-ce le soleil, dardant sur mon casque, qui vous avait ébloui les yeux? Je sortais d'une salle obscure, d'où je suivais depuis deux ans vos promenades dans une allée; j'étais un pauvre dernier clerc qui s'ingérait de pleurer en silence. C'était bien là ce qu'on pouvait aimer!

JACQUELINE.

Pauvre enfant!

FORTUNIO.

Oui, pauvre enfant! dites-le encore, car je ne sais si je rêve ou si je veille, et, malgré tout, si vous ne m'aimez pas. Depuis hier, je suis assis à terre, je me frappe le cœur et le front; je me rappelle ce que mes yeux ont vu, ce que mes oreilles ont entendu, et je me demande si c'est possible. A l'heure qu'il est, vous me le dites, je le sens, j'en souffre, j'en meurs, et je n'y crois ni ne le comprends. Que vous avais-je fait, Jacqueline? Comment se peut-il que, sans aucun motif, sans avoir pour moi ni amour ni haine, sans me connaître, sans m'avoir jamais vu; comment se peut-il que vous que tout le monde aime, que j'ai vue faire la charité et arroser ces fleurs que voilà, qui êtes bonne, qui croyez en Dieu, à qui jamais..... Ah! je vous accuse, vous que j'aime plus que ma vie! Ô ciel! vous ai-je fait un reproche? Jacqueline, pardonnez-moi.

JACQUELINE.

Calmez-vous; venez; calmez-vous.

FORTUNIO.

Et à quoi suis-je bon, grand Dieu, sinon à vous donner ma vie? sinon au plus chétif usage que vous voudrez faire de moi? sinon à vous suivre, à vous préserver, à écarter de vos pieds une épine? J'ose me plaindre, et vous m'aviez choisi! ma place était à votre table, j'allais compter dans votre existence. Vous alliez dire à la nature entière, à ces jardins, à ces prairies, de me sourire comme vous; votre belle et radieuse image commençait à marcher devant moi, et je la suivais; j'allais vivre; est-ce que je vous perds, Jacqueline? est-ce que j'ai fait quelque chose pour que vous me chassiez? pourquoi donc ne voulez-vous pas faire encore semblant de m'aimer?

(Il tombe sans connaissance.)

JACQUELINE, courant à lui.

Seigneur, mon Dieu, qu'est-ce que j'ai fait? Fortunio, revenez à vous.

FORTUNIO.

Qui êtes-vous? laissez-moi partir.

JACQUELINE.

Appuyez-vous; venez à la fenêtre; de grace, appuyez-vous sur moi; posez ce bras sur mon épaule, je vous en supplie, Fortunio.

FORTUNIO.

Ce n'est rien; me voilà remis.

JACQUELINE.

Comme il est pâle, et comme son cœur bat ! voulez-vous vous mouiller les tempes? Prenez ce coussin, prenez ce mouchoir; vous suis-je tellement odieuse que vous me refusiez cela ?

FORTUNIO.

Je me sens mieux, je vous remercie.

JACQUELINE.

Comme ces mains-là sont glacées ! où allez-vous? vous ne pouvez sortir. Attendez du moins un instant. Puisque je vous fais tant souffrir, laissez-moi du moins vous soigner.

FORTUNIO.

C'est inutile, il faut que je descende. Pardonnez-moi ce que j'ai pu vous dire ; je n'étais pas maître de mes paroles.

JACQUELINE.

Que voulez-vous que je vous pardonne ? Hélas ! c'est vous qui ne pardonnez pas. Mais qui vous presse ? pourquoi me quitter ? vos regards cherchent quelque chose. Ne me reconnaissez-vous pas ? Restez en repos, je vous conjure. Pour l'amour de moi, Fortunio, vous ne pouvez sortir encore.

FORTUNIO.

Non ! adieu; je ne puis rester.

JACQUELINE.

Ah ! je vous ai fait bien du mal !

FORTUNIO.

On me demandait quand je suis monté; adieu, madame, comptez sur moi.

JACQUELINE.

Vous reverrai-je ?

FORTUNIO.

Si vous voulez.

JACQUELINE.

Monterez-vous ce soir au salon ?

FORTUNIO.

Si cela vous plaît.

JACQUELINE.

Vous partez donc ? encore un instant !

FORTUNIO.

Adieu ! adieu ! je ne puis rester.

(Il sort.)

JACQUELINE appelle.

Fortunio! écoutez-moi!

FORTUNIO, rentrant.

Que me voulez-vous, Jacqueline ?

JACQUELINE.

Écoutez-moi, il faut que je vous parle. Je ne veux pas vous demander pardon; je ne veux revenir sur rien; je ne veux pas me justifier. Vous êtes bon, brave et sincère; j'ai été fausse et déloyale; je ne peux pas vous quitter ainsi.

FORTUNIO.

Je vous pardonne de tout mon cœur.

JACQUELINE.

Non, vous souffrez, le mal est fait. Où allez-vous? que voulez-vous faire? comment se peut-il, sachant tout, que vous soyez revenu ici?

FORTUNIO.

Vous m'aviez fait demander.

JACQUELINE.

Mais vous veniez pour me dire que je vous verrais à ce rendez-vous. Est-ce que vous y seriez venu?

FORTUNIO.

Oui, si c'était pour vous rendre service, et je vous avoue que je le croyais.

JACQUELINE.

Pourquoi pour me rendre service?

FORTUNIO.

Madelon m'a dit quelques mots....

JACQUELINE.

Vous le saviez, malheureux, et vous veniez à ce jardin!

FORTUNIO.

Le premier mot que je vous ai dit de ma vie, c'est que je mourrais de bon cœur pour vous, et le second, c'est que je ne mentais jamais.

JACQUELINE.

Vous le saviez et vous veniez! Songez-vous à ce que vous dites? Il s'agissait d'un guet-à-pens.

FORTUNIO.

Je savais tout.

JACQUELINE.

Il s'agissait d'être surpris, d'être tué peut-être, traîné en prison ; que sais-je ? c'est horrible à dire.

FORTUNIO.

Je savais tout.

JACQUELINE.

Vous saviez tout ? vous saviez tout ? Vous étiez caché là, hier, dans cette alcôve, derrière ce rideau. Vous écoutiez, n'est-il pas vrai ? vous saviez encore tout, n'est-ce pas ?

FORTUNIO.

Oui.

JACQUELINE.

Vous saviez que je mens, que je trompe, que je vous raille, et que je vous tue ? vous saviez que j'aime Clavaroche, et qu'il me fait faire tout ce qu'il veut ? que je joue une comédie ? que là, hier, je vous ai pris pour dupe ? que je suis lâche et méprisable ? que je vous expose à la mort par plaisir ? vous saviez tout, vous en étiez sûr ? Eh bien! eh bien !.... qu'est-ce que vous savez maintenant ?

FORTUNIO.

Mais, Jacqueline, je crois.... je sais....

JACQUELINE.

Sais-tu que je t'aime, enfant que tu es ? qu'il faut que tu me pardonnes ou que je meure, et que je te le demande à genoux ?

## SCÈNE DERNIÈRE.

La salle à manger.

MAITRE ANDRÉ, CLAVAROCHE, FORTUNIO ET JACQUELINE, à table.

MAITRE ANDRÉ.

Graces au ciel, nous voilà tous joyeux, tous réunis, et tous amis. Si je doute jamais de ma femme, puisse mon vin m'empoisonner !

JACQUELINE.

Donnez-moi donc à boire, monsieur Fortunio.

CLAVAROCHE, bas.

Je vous répète que votre clerc m'ennuie ; faites-moi la grace de le renvoyer.

JACQUELINE, bas.

Je fais ce que vous m'avez dit.

MAÎTRE ANDRÉ.

Quand je pense qu'hier j'ai passé la nuit dans l'étude à me morfondre sur un maudit soupçon, je ne sais de quel nom m'appeler.

JACQUELINE.

Monsieur Fortunio, donnez-moi donc ce coussin.

CLAVAROCHE, bas.

Me croyez-vous un autre maître André? Si votre clerc ne sort de la maison, j'en sortirai tantôt moi-même.

JACQUELINE.

Je fais ce que vous m'avez dit.

MAÎTRE ANDRÉ.

Mais je l'ai conté à tout le monde; il faut que justice se fasse ici-bas. Toute la ville saura qui je suis; et désormais, pour pénitence, je ne douterai de quoi que ce soit.

JACQUELINE.

Monsieur Fortunio, je bois à vos amours.

CLAVAROCHE, bas.

En voilà assez, Jacqueline, et je comprends ce que cela signifie. Ce n'est pas là ce que je vous ai dit.

MAÎTRE ANDRÉ.

Oui! aux amours de Fortunio!

(Il chante.)

Amis, buvons, buvons sans cesse.

FORTUNIO.

Cette chanson-là est bien vieille; chantez donc, monsieur Clavaroche!

ALFRED DE MUSSET.

## THÉATRE-FRANÇAIS.

# DON JUAN D'AUTRICHE

### OU LA VOCATION.

Il y a dans la comédie historique de M. Delavigne plusieurs personnages qui portent des noms célèbres: don Juan d'Autriche, Philippe II et Charles-Quint. Ceux qui ne connaissent l'Espagne que par l'histoire, et qui n'ont pas, comme l'auteur des *Messéniennes*, la faculté d'interpréter les querelles religieuses du XVI^e^ siècle par la philosophie de *Candide*, seraient bien embarrassés de retrouver sous ces noms éclatans le vainqueur de Lépante, le bourreau de don Carlos et le rival victorieux de François I^er^. Dans l'intérêt des intelligences paresseuses qui ne cheminent pas assez vite pour traverser deux siècles en une soirée, nous analyserons successivement tous les rôles de cette comédie. Nous ne la raconterons pas, car nous croyons que la littérature et le public ne gagnent jamais rien aux procès-verbaux. S'il y a des lecteurs qui demandent à leur journal le menu dramatique d'une pièce, comme les gourmands le programme d'un banquet, avant de se décider

à la curiosité ou à l'appétit, nous pensons que ces avides indolences n'ont rien à démêler avec la critique, et ce n'est pas pour eux que nous écrivons.

Dans la comédie de M. Delavigne, don Juan d'Autriche est amoureux d'une jeune fille dont il ne connaît ni le vrai nom, ni la famille. Il ne rêve qu'aux moyens de la voir, de lui parler, de passer à ses genoux des heures enivrées; il trompe la surveillance de son gouverneur, il gagne les gardiens chargés d'épier ses démarches, s'échappe à la dérobée, et ne conçoit pas une plus digne ambition que d'épouser sa maîtresse. Quand celui qu'il appelle son père, et qui n'est que son tuteur, lui propose d'entrer dans l'église et lui montre dans un avenir prochain le chapeau de cardinal, don Juan n'hésite pas à déclarer son amour. En présence du roi d'Espagne qui se donne pour un seigneur de la cour, il renouvelle son aveu; il ne demande qu'une épée pour illustrer son nom et mériter par son courage la main de sa maîtresse. Celle qu'il aime est juive, il l'apprend d'elle-même, et, avec la sérénité d'un ami de M^me^ Geoffrin, il se résigne à cette mésaventure comme s'il s'agissait simplement d'un papier perdu. Surpris par le grand seigneur auquel il s'est confié si ingénuement, sommé de sortir et de ne plus reparaître dans la maison de dona Florinde, il ne se demande pas pourquoi elle s'est enfuie à la seule vue de ce mystérieux personnage; il la suit en défiant la colère de son rival. Conduit au couvent par l'ordre du roi, il déchire sa robe de novice; il raconte pour la troisième fois son amour au moine qui le reçoit, et au novice qui essaie de le consoler; grace à l'intervention de ses deux nouveaux amis, il réussit à sortir du couvent et retourne chez sa maîtresse. Elle est absente lorsqu'il arrive; avec une docilité vraiment exemplaire, sur les instances de la duenna, il se cache pour l'attendre et se laisse enfermer. Bientôt dona Florinde, aux prises avec Philippe II, qui n'est autre que le comte de Santa-Fiore, appelle au secours. Don Juan le provoque, et l'attaquerait sur l'heure, si dona Florinde ne lui criait: Arrêtez, c'est le roi. Or, il a promis au couvent de ne jamais se servir de son épée contre Philippe II. Cependant il n'en serait pas quitte pour un sermon et irait sans aucun doute achever ses jours dans une prison d'état, si le moine auquel il doit sa liberté, celui qu'il a pris pour

confident et pour auxiliaire, sans lui demander ses titres, si Charles-Quint, car c'est lui, ne venait en personne réconcilier son fils légitime et son fils naturel, le roi Philippe II et le futur vainqueur de Lépante.

Voilà le don Juan d'Autriche de M. Delavigne, ingénu, brave, docile, crédule, tolérant, jetant à la tête du premier venu son amour et ses espérances. Pour dessiner ce caractère, je n'ai pu me dispenser d'indiquer sommairement toute la conduite de la pièce, car il occupe à lui seul le tiers au moins de l'action; mais Philippe II et Charles-Quint seraient mal connus s'ils n'étaient envisagés séparément.

Philippe II quitte la cour pour interroger son frère; et, pour mieux se déguiser sans doute, il se présente sous un nom qui n'a jamais retenti en Espagne, et qui n'appartient ni à la Castille ni à l'Aragon, sous le nom de Santa-Fiore. Pour peu que don Juan connaisse sa langue, il doit prendre le nouveau venu pour un étranger, car il ne peut soupçonner le roi d'Espagne de porter un nom aussi barbare à Madrid qu'à Florence. Ce Philippe II, si heureusement baptisé sans doute par quelque prisonnier de Pavie, aime aussi dona Florinde, et il ignore, comme don Juan, la religion et la famille de celle qu'il aime. De la part d'un roi tel que Philippe II, l'étourderie est surprenante. Quand il veut chasser son rival, au lieu de dire : Je suis le roi, ou d'appeler ses gardes sans se nommer, il se laisse insulter avec la longanimité d'un saint. C'est assurément une grande vertu dans le maître des Espagnes et des Indes. Il envoie son frère dans un couvent, et il surveille si mal l'exécution de ses ordres, que don Juan se rend précisément au couvent de Charles-Quint. Il paraît qu'à cette époque un roi absolu n'était pas obéi aussi bien qu'un préfet de police de nos jours. Il retrouve don Juan chez dona Florinde, et il ne songe pas à lui demander compte de sa fuite. Il porte la main sur dona Florinde, et quand il apprend qu'elle est juive, il la désire avec plus d'ardeur encore. Lui, roi d'Espagne, il se jette aux genoux d'une juive, aux genoux d'une femme qui périrait s'il disait un mot. Il implore la merci d'une proscrite dont la vie est entre ses mains. Pas un historien encore n'avait indiqué dans la vie de Philippe II les élémens de cet épisode romanesque. Le roi se trouve

en face de don Juan, d'un ennemi libre et qu'il avait enchaîné; il ne pense pas à l'intervention de son père; il épargne son ennemi et l'abandonne à Charles-Quint, quand il aurait pu se venger personnellement, et sans autre dépense qu'un signe de tête. Avouons que Philippe II ainsi conçu est tout-à-fait neuf.

Charles-Quint, retiré dans le couvent de Saint-Just, partage son temps entre ses horloges et la conversation d'un jeune novice. Il s'amuse à écouter les caquets d'un enfant et oublie les guerres qu'il a conduites, le camp du Drap-d'Or, l'élection impériale de Trèves, pour le récit d'une cabale monastique. Il oublie Luther auquel il a tenu tête, et Léon X qu'il a protégé, pour tourner en ridicule les ambitions du cloître, et traiter son interlocuteur de moinillon. Il faut croire que Charles-Quint est bien changé depuis les guerres religieuses de l'Allemagne, qu'il a tout-à-fait dépouillé le vieil homme, qu'il ne recommencerait pas sa vie passée; en un mot, qu'il a deviné l'*Essai sur les Mœurs*. Autrement, comment expliquer sa bonhomie railleuse qui se complaît dans la familiarité d'un enfant, et qui ne songe pas même à regarder la carte d'Europe, pour suivre du doigt le jeu des nations qu'il a remuées? Comment comprendre, non pas l'abdication impériale, mais l'abdication intellectuelle du vainqueur de Pavie? Quand il voit son fils, au lieu de lui rendre la liberté, en ordonnant que les portes soient ouvertes, il a recours à la ruse et se fait nommer abbé pour signer légitimement l'affranchissement du captif. Il entend sans émotion l'éloge de François I^er^, il se console par un bon mot, et pour toute réponse à cet étrange panégyrique, sorti d'une bouche espagnole, il donne à don Juan l'épée du prisonnier de Madrid. Décidément, Charles-Quint est un sage accompli, détaché sans retour des vanités humaines. Pardonnons-lui de singer Jules-César, en dictant à la fois trois lettres pour son élection abbatiale : cette parodie est un péché véniel. Pardonnons-lui avec la même indulgence de violer pour lui-même les réglemens qu'il n'osait violer pour son fils, et de sortir du monastère après avoir résigné son nouveau titre, sans alléguer aucune excuse légitime pour cette singulière espiéglerie; j'espère que le nouvel abbé ne négligera pas de punir l'empereur. Pardonnons-lui surtout d'avoir oublié l'âge de don Juan et de parler à un garçon de douze ans comme à

un homme de vingt ans ; car don Juan était né en 1546, et Charles-Quint est mort en 1558.

Le petit novice, qui aide Charles-Quint à dévorer ses ennuis, n'est qu'un souvenir assez effacé de Chérubin. On ne comprend guère comment Beaumarchais joue un rôle au couvent de Saint-Just. Mais c'était la volonté de M. Delavigne, et nous ne le chicanerons pas pour si peu.

Don Quixada, gouverneur de don Juan d'Autriche, joue pendant cinq heures le rôle de *l'Ajo nell' imbarrazzo*. De loin en loin il essaie le pathétique. Mais ces sortes de caprices ne sont pas de longue durée, et le comte Giraud peut réclamer don Quixada comme sa propriété bien authentique ; il est mort et ne réclamera pas. Cervantes aurait bien aussi quelque droit sur ce personnage qui rappelle Sancho dans plusieurs scènes ; ceci soit dit sans injure pour Cervantes.

Il y a dans dona Florinde plusieurs singularités inexplicables. Elle est juive et elle jure par Jésus. Est-elle convertie? Mais elle n'en dit rien. Elle fréquente les églises catholiques ; quel docteur de la synagogue lui a permis une pareille équipée? Elle connaît le roi, et au second acte, au lieu d'avertir don Juan du danger auquel il s'expose, au lieu de partir avec lui, pour se dérober à la colère de Philippe II, elle laisse la partie s'engager ; elle attend, pour démasquer le comte de Santa-Fiore, que le rival de don Juan porte la main sur elle, et tente violemment de contenter son brutal amour. Il faut qu'elle soit bien troublée pour commettre une pareille faute. Elle dit à Philippe II pour l'arrêter : Je suis juive, et elle revient du tribunal de l'inquisition. De qui est donc venu l'ordre de comparaître? Comment le roi l'ignore-t-il? Et s'il le sait, comment ne craint-il pas de se déshonorer par le contact d'une race maudite? Nous marchons de ténèbres en ténèbres ; où est l'Œdipe qui résoudra cette énigme?

Vous connaissez maintenant les personnages de cette comédie historique ; voulez-vous que je vous dise l'action? Au premier acte, don Juan, don Quixada et Philippe II ; au second, dona Florinde, don Juan et Philippe II ; au troisième, don Juan et Charles-Quint ; au quatrième, comme au second, Philippe II, don Juan, et dona Florinde ; enfin au dénouement, Charles-Quint, *Deus ex*

*machinâ*, qui réconcilie ses deux fils, et dona Florinde, qui promet de ne jamais revoir son amant, sans qu'on sache le secret de sa résignation.

Où est la vocation qui donne son titre à cette comédie? est-ce la vocation de dona Florinde pour le catholicisme, ou celle de don Juan pour la gloire militaire? Décide qui pourra.

Le second et le quatrième actes ne tiennent pas très étroitement aux trois autres, et sont par eux-mêmes une pièce dans la pièce. Mais je me résignerais volontiers à cette superfétation poétique, si j'avais pu deviner le caractère comique de l'ouvrage. Une fille qu'un roi essaie de violer ne me semble pas prêter à la comédie. Un jeune homme qui joue sa tête pour défendre sa maîtresse, n'est pas non plus un sujet très plaisant. Un roi qui appelle au secours de sa rage amoureuse le tribunal de l'inquisition, et qui d'un trait de plume peut condamner au bûcher son rival et celle qu'il n'a pu vaincre, me paraît plus terrible que ridicule. N'êtes-vous pas de mon avis? Je ne prétends pas que la biographie de don Juan n'offre aucun sujet de comédie; mais je déclare en mon ame et conscience que la comédie de M. Delavigne n'est rien moins que gaie.

Ce qui m'a frappé surtout dans cette parodie de l'Espagne au XVI^e siècle, c'est la couleur voltairienne de Charles-Quint et de don Juan. L'empereur et son fils traitent les questions religieuses comme Zadig ou Pangloss. On dirait que la diète de Worms a déjà trois siècles sur les épaules; ils ne s'inquiètent ni du saint-siége, ni de Luther; le protestantisme armé de l'Allemagne ne trouble pas un instant leur pensée. M. Delavigne, faisant parler Charles-Quint comme l'ami de M^me Duchatelet, ressemble fort à ces monarchistes ignorans qui ne voient dans l'histoire de France, depuis quatorze siècles, qu'une succession de rois pareils en tout à Louis XIV. Des deux côtés c'est le même aveuglement; l'étiquette royale de Versailles, au début de la conquête franke, n'est pas plus ridicule que le sourire de Voltaire dans le couvent de Saint-Just.

La prose de cette comédie, historique au dire de l'affiche, est d'un tissu tout-à-fait nouveau. Ce n'est ni la phrase claire et rapide du XVIII^e siècle, ni la phrase sévère et logique du XVII^e, ni la phrase ample et flottante du XVI^e, ni même la phrase ambitieuse, et tour

à tour philosophique ou poétique, du siècle présent; non, c'est un perpétuel cliquetis d'antithèses puériles; c'est alternativement la caricature de Beaumarchais ou de quelques dramatistes plus modernes. M. Delavigne a démontré victorieusement qu'il y a autre chose dans la langue que des vers et de la prose, et qu'il ne suffit pas de limer les clous d'une rime pour ouvrir les charnières d'une période. En désertant l'alexandrin, il n'a pas mis le pied sur le seuil d'une nouvelle patrie; il a perdu son armure, et n'a pas trouvé un manteau à sa taille.

Bien que je n'aie jamais partagé l'avis des critiques, éclairés d'ailleurs, qui proposent la réalité complète savamment restituée, comme le modèle achevé de toute poésie; bien que pour moi Homère domine Hérodote, comme Shakspeare domine Hollinshed, cependant j'ai toujours pensé que l'imagination ne s'élève au-dessus de la mémoire qu'à la condition d'interpréter le souvenir. Or, est-il probable que M. Delavigne n'ait pas feuilleté les biographes de don Juan d'Autriche? Est-il probable qu'il se soit contenté de quelques pages de Robertson ou de Strada? Je répugne à le croire. A la vérité, il a déjà trouvé dans Comines l'étoffe d'une bergerie digne de Racan; et quelle bergerie! Louis XI à Plessis-lès-Tours. Mais s'il connaît la vie de don Juan, comment s'est-il plu à dénaturer une réalité plus riche que son poème, que Schiller aurait bien su agrandir et féconder, mais qui, faute d'être labourée par une habile charrue, est plus variée, plus imposante dans son inculte nudité que le roman dialogué de M. Delavigne?

Élevé jusqu'à sa puberté dans l'ignorance de son père, don Juan est présenté à Philippe II, dans une partie de chasse, par don Luis Quixada. Charles-Quint en mourant avait révélé à l'héritier de sa couronne le secret de ses premières faiblesses, et lui avait recommandé le bonheur de son fils naturel. Destiné aux dignités ecclésiastiques, don Juan, en apprenant de la bouche même du roi, devant tous les seigneurs de la cour, qu'il est du sang de Charles-Quint, se confirme dans son ambition militaire; certes c'est là un beau début. Nous n'avons pas la fatuité de construire en quelques lignes un édifice dramatique; mais vous allez voir comme les masses se groupent d'elles-mêmes, comme elles s'ordonnent harmonieusement.

A Madrid, don Juan trouve don Carlos amoureux d'Élisabeth de France, compromis par des amitiés séditieuses; lui-même se passionne pour Marie de Mendoza; Philippe II lui ravit sa maîtresse, et renferme dans un couvent l'amante déjà mère. Don Juan souffre patiemment l'injure qui lui est infligée; il appelle la gloire qui lui échappe, et lutte sans colère contre la jalousie du roi.

Don Carlos conspire; don Juan n'hésite pas à le dénoncer. L'oncle et le neveu se défient, et mettent l'épée à la main; don Carlos appelle au secours; il est condamné; son adversaire demande sa grace, et pleure sa mort avec des larmes sincères.

Délivré de son fils, Philippe II confie à don Juan le châtiment des Maures de Grenade, et plus tard il lui accorde la victoire de Lépante. A ce moment, la jalousie du roi se réveille plus furieuse et plus terrible que jamais : il a pardonné l'amour, pardonné la générosité, il ne pardonne pas la gloire.

Nommé gouverneur des Pays-Bas, don Juan comprime la révolte et assure à son frère la paisible possession d'une de ses plus riches provinces. Mais son heure est venue; le lendemain de la victoire de Gembloux, il meurt empoisonné.

N'y a-t-il pas dans la vie et la mort de ce héros, qui s'éteint à trente-trois ans, une grandeur et une énergie tout à la fois épiques et dramatiques? Le duel de ces deux frères qui se combattent dans toutes leurs passions, n'est-il pas taillé pour le théâtre? Cette lutte acharnée de la ruse contre l'héroïsme, cette couronne oisive et cette épée qui ne se repose jamais, ne vous semblent-elles pas satisfaire à toutes les exigences de la terreur et de la curiosité? Cette tragédie qui débute par une partie de chasse, qui continue par un amour imprévoyant, qui se noue par la mort d'un fils incestueux, qui se resserre par la gloire envahissante du héros, et qui se dénoue enfin par la vengeance d'un rival impuissant à soutenir une lutte glorieuse; cette tragédie vous paraît-elle mesquine? Je ne dis pas que cette tragédie est toute faite; car si la réalité n'est pas l'histoire, pourquoi l'histoire serait-elle la poésie? Si Rome impériale se rétrécit ou s'élargit sous la plume de Suétone ou de Tacite, pourquoi Brantôme et Strada ne subiraient-ils pas la même destinée entre les mains d'un rimeur ou d'un poète? Non, la tragédie n'est pas faite; mais vienne un poète, et elle se fera. Si l'on me de-

mande où est l'unité de ce programme gigantesque, je répondrai que toutes les parties de ce colosse sont réunies ensemble par un lien indissoluble, par la jalousie ombrageuse de Philippe II. Quand il obéit aux dernières volontés de son père, il est jaloux ; il caresse don Juan pour le gouverner ; il l'attire à sa cour pour l'éblouir et l'habituer à l'obéissance. Quand il lui enlève Marie de Mendoza, c'est qu'il craint la postérité de son frère, c'est qu'il tremble que l'église ne réprouve le scandale de cet amour qui s'avoue à la face du ciel ; il est encore jaloux. Quand après la mort de don Carlos il confie ses armées à don Juan, c'est pour l'éloigner du trône; il lui dit d'aller jouer sa vie pour la gloire, mais il espère que don Juan ne reviendra pas. Quand il l'envoie en Flandre, il prie Dieu pour que cette bourgeoisie furieuse le débarrasse d'un général trop célèbre; et quand il accomplit le dessein de toute sa vie, le lendemain d'une victoire gagnée pour lui, ne couronne-t-il pas dignement cette tragédie à laquelle il travaillait depuis si longtemps?

Si des cimes de l'histoire nous redescendons dans la plaine monotone que M. Delavigne appelle sa comédie historique, ne sommes-nous pas émus de pitié pour cet ouvrier patient qui prend un bloc de marbre, et qui, au lieu de l'équarrir hardiment, et d'y tailler une statue, le polit et l'use à sa manière, le creuse, le mine, le divise, l'éparpille en ruines, et n'arrive pas même à construire un pan de mur?

Dans une comédie ainsi faite, la tâche des acteurs était difficile. La composition scénique de don Juan exigeait surtout une intelligence et une volonté supérieures à celle du poète; car la perpétuelle pétulance que M. Delavigne a prêtée au frère de Philippe II est d'un effet médiocre et ne peut intéresser pendant cinq heures. Je m'assure que si Talma eût accepté ce rôle, il en aurait varié la physionomie, à l'insu ou contre le gré de l'auteur. Il aurait fait sentir tout ce qu'il y a de romanesque et de mélancolique dans la singulière destinée du héros de Lépante. Il ne se serait pas laissé aller en toute occasion à l'emportement de sa jeunesse. Il se serait souvenu du trône placé si près de lui, et son ardeur belliqueuse se serait contenue pour ne pas effacer sous l'officier de fortune celui qui aurait pu être le roi. Firmin a compris autre-

ment le rôle de don Juan; il a exécuté avec une docilité exemplaire la volonté de l'auteur; il a joué le fils de Charles-Quint en jeune premier, vivement, sans se reposer un instant, comme si l'âge du personnage lui eût prescrit la perpétuité du mouvement; mais il ne s'est guère inquiété de savoir si M. Delavigne s'était trompé, s'il était au pouvoir de l'acteur de corriger la bévue du poète. Il a obéi, et n'a rien deviné au-delà de son devoir littéral. C'est sans doute par la même raison qu'il n'a pas songé à prendre un costume plus élégant et mieux caractérisé.

Geffroy avait un rôle ingrat entre tous. Le personnage de Philippe II dans la pièce de M. Delavigne n'est terrible que par son nom; il ne frappe pas, comme dans Schiller, par la simplicité même de sa cruauté. Il est méchant et il n'est pas roi. Il veut le mal et il s'épuise en efforts pour l'accomplir. Au lieu de commander d'un geste ou d'un sourire, il déploie une pompe de colère qui ne signifie que l'impuissance. Il convoque autour de lui le tribunal entier de l'inquisition, et il oublie que l'inquisition lui est dévouée; il s'agite et se multiplie comme s'il n'avait pas d'autre force que son énergie personnelle. Ce n'est pas ainsi que se conduisent les rois absolus. A quoi leur servirait la terreur qu'ils inspirent, si elle ne les dispensait pas de l'action, et si toute leur vie ne se réduisait pas à la seule volonté? C'est pourquoi il y aurait de l'injustice à juger sévèrement Geffroy dans le rôle de Philippe II. Il aurait pu sans doute atténuer par son débit la monotonie odieuse du personnage qu'il représentait. Il aurait pu mettre plus d'élégance dans ses attitudes et gouverner plus habilement sa voix. Car les rois, obéis sur un signe de tête, ne sont pas habitués à parler aussi haut qu'un chef d'escadron; et même dans la colère, quand ils ne sont pas sans témoins, ils craignent de se dégrader en élevant la voix. — Le costume de Geffroy était beau.

Ligier, chargé du rôle de Charles-Quint, a eu le tort, assez grave selon moi, de le jeter dans le même moule que Louis XI. Or, entre le vainqueur de Pavie et le prisonnier de Péronne, on m'accordera bien qu'il y a quelque différence. Il y avait dans Charles-Quint comme dans Louis XI du renard et du chat. Mais quand la ruse était épuisée, quand les négociations étaient à bout, le renard

se réveillait lion, et Charles-Quint livrait bataille. Il gardait François Ier à Madrid, mais il ne mettait pas La Balue dans une cage. Il n'était pas donné à Ligier de changer le rôle qu'il avait accepté, mais il pouvait donner au moine de Saint-Just un mélange de finesse et de vivacité, une brusquerie, non pas capricieuse et maladive comme celle de Louis XI, mais bien hautaine et militaire par accès, réprimée impérieusement, mais de sorte cependant que le soldat reparût quelquefois, et qu'il cherchât son épée à la place de son chapelet. En demandant à Ligier cette individualité historique, nous sommes sûrs de nous rencontrer sinon avec sa volonté, du moins avec sa pensée. Nous savons qu'il prend son art au sérieux ; il s'attache à composer ses rôles, et s'il ne réussit pas toujours à se renouveler, ce n'est pas inattention de sa part, c'est plutôt la faute des couplets tragiques qu'il a récités depuis dix ans, et qui l'ont habitué à une sorte d'inflexibilité. Non pas que j'accuse d'une incorrigible monotonie tout le répertoire tragique de la France; mais à côté de Pierre Corneille et de Jean Racine, Ligier n'a-t-il pas trouvé MM. Soumet et Ancelot?

Sous la robe du jeune novice, Mlle Anaïs a été ce qu'elle devait être, gracieuse et mignarde. Elle a été Chérubin des pieds à la tête, mais Chérubin lisant Beaumarchais sous les yeux de Marivaux. Sa voix a de la jeunesse, mais elle manque de franchise; elle dit bien et avec intelligence, mais elle n'est jamais hardiment accentuée; elle lance les mots, mais elle se prépare trop visiblement à les lancer: on dirait qu'elle prend son elan. Le défaut capital de Mlle Anaïs, c'est de ne jamais modérer son ambition, et de chercher à tous propos les grands effets. Je ne sais comment il arrive qu'elle a toujours l'air de promener sa langue sur ses lèvres, tant elle exagère le son enfantin de ses moindres paroles. Cependant elle a fait plaisir au troisième acte. Les plaisanteries qu'elle récitait n'avaient pas grande valeur; mais dans sa bouche elles prenaient une sorte de nouveauté. Mlle Anaïs faisait de son mieux; elle était espiègle pour son compte et pour celui de l'auteur.

Samson, dans le rôle de don Quixada, a fait de louables efforts pour témoigner de ses études. Mais il a eu beau faire : Crispin reparaissait à tout moment sous le tuteur de don Juan. Il n'a pas

saisi la nuance qui sépare le comique du grotesque. Quand il voulait être pathétique, et amener cependant le sourire sur les lèvres, la passion s'effaçait tout entière, la comédie n'avait plus d'entrailles, la gaieté ne partait plus du cœur, l'attendrissement était manqué : Samson redevenait le très humble serviteur de Valère.

Mme Volnys, qui débutait dans le rôle de dona Florinde, a continué sur la scène de la rue Richelieu les habitudes du boulevart Bonne-Nouvelle. Elle a été coquette et a manqué de charme ; elle a levé ses grands beaux yeux, et son regard n'a ému personne ; elle a voilé sa voix comme si elle eût tremblé d'amour, et sa parole, malgré cet artifice trop visible, était dure et presque rauque. Elle a enlevé la salle avec deux mots : *Je suis juive*, et, plus tard, quand elle se débat sous la main libertine de Philippe II, *on viendra, je suis sûre qu'on viendra* ; mais elle a détruit par sa pantomime mélodramatique l'impression qu'elle avait produite avec ces deux mots. Il y avait dans son attitude, et même dans son accent, plus de colère encore que de frayeur.

Je ne demande pas à M. Delavigne pourquoi il écrit dona au lieu de doña. Je pousserai même la complaisance et la politesse jusqu'à ne pas le chicaner sur quelques douzaines de solécismes comme celui-ci, par exemple : Réfléchir que ; comme la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie n'est pas encore publiée, les difficultés de cet ordre ne sont pas résolues pour tout le monde. — En fidèle historien, j'ajouterai que la pièce et les acteurs ont été fort applaudis ; le public a pris son plaisir en patience.

GUSTAVE PLANCHE.

# DES PARTIS
# ET DES ÉCOLES
## DEPUIS 1830.[1]

### III.

**Du Système politique de la Monarchie de 1830, par rapport aux relations extérieures de la France.**

Nous avons recherché de quels élémens disposait la puissance gouvernementale au sein d'un pays incroyant au pouvoir et pourtant docile à son joug, préoccupé du soin d'en changer les instrumens bien plus que du désir d'en restreindre les limites. Cette étude devait conduire à constater un fait national et bientôt européen, la prépondérance de ces classes moyennes, qui, vaincues en 92 par l'anarchie, en 1804 par le despotisme militaire, en 1822 par la réaction aristocratique, ont, pour la première fois, pris pied dans les affaires après 1830, fixant à leur profit le sens de cette révolution qui, par l'incohérence des vues de ses auteurs, justifiait les commentaires les plus opposés comme les espérances les plus contraires.

La garde nationale de Paris, cette représentation permanente et

(1) Voyez les numéros du 15 juillet et du 15 septembre.

armée de la bourgeoisie, a tranché par le sabre le nœud gordien des barricades; les interprétations se sont brisées contre un fait, et l'école républicaine, réduite à merci, change aujourd'hui son front de bataille, comprenant trop tard qu'elle s'est séparée des forces vives de la France, en faisant scission avec les intérêts pacifiques du travail et de l'industrie, et du principe unique de progrès et de sociabilité, en se posant comme anti-chrétienne.

Il reste à montrer comment l'établissement du 9 août peut légitimement se dire l'expression même des classes qui l'ont institué et défendu; puis l'on recherchera en quoi sa pensée politique pourrait, par ses applications ultérieures, s'éloigner des intérêts dont le faisceau le protège, et mettre, par ses propres fautes, le parti républicain en mesure de réparer les siennes.

Si l'on ne peut ramener à un seul fait tout le système de la monarchie actuelle, du moins en est-il un qui, dès l'abord, le domina tout entier. Quand les préoccupations publiques se portaient tour à tour vers les accidens si divers de ces terribles momens, il y avait au fond de toutes les pensées un mot qui dominait les autres, alors même qu'il n'était pas prononcé; mot redoutable, vague et sombre comme l'horizon de ce temps, et qui devait fixer à la fois le sort de la monarchie nouvelle et celui des vieilles monarchies de l'Europe : c'était le glaive suspendu que, durant deux années, chaque secousse fit osciller sur le monde.

Ce qui saisit le plus vivement dans la révolution de 1830, c'est l'évidente incompatibilité des idées et des hommes groupés autour d'un pouvoir naissant, et n'attendant, pour commencer une implacable guerre, que l'instant où ce pouvoir, en faisant un choix, résoudrait l'énigme de sa propre existence.

Parcourez le Paris de juillet : ses rues sont dépavées, le tocsin et la mitraille les ébranlent encore; on y respire comme une tiède atmosphère de sang et de destruction. Suivez cependant le flot de ce peuple pavoisé des couleurs qu'il s'est conquises; ce flot vous pousse vers un palais. Là siège une famille où resplendit le plus vieux sang du monde. A travers des antichambres gardées par des ouvriers en carmagnole, vous pénétrez dans des salles royales; sous un dais de pourpre et des crépines d'or, brille une couronne autour de laquelle se presse une foule aux décorations étincelantes; mais, dans cette foule et au-dessus d'elle, Lafayette, à la poitrine nue, protège de sa parole républicaine et de son geste populaire la royauté qui s'appuie sur son bras. De respectueuses harangues se mêlent au son des hymnes sanglantes, et dans

le cabinet du prince on voit entrer tour à tour et les ambassadeurs des rois, et les hommes voués par serment au renversement de tous les trônes. Ces mille lumières du palais éclairent deux mondes étonnés et confus de se rencontrer face à face. On devine qu'il y a là quelque profonde incompatibilité, et qu'il faudra bientôt que la fortune prononce.

L'*imbroglio* de ce grand carnaval ne pouvait durer; chacun devait reprendre vite ses allures et son costume. Mais, ainsi qu'il arrive d'ordinaire quand on est encore plus séparé par ses instincts que par ses idées, beaucoup ignorèrent alors, plusieurs ignorent encore les motifs de cette scission si soudaine et si profonde.

Les hommes qui concoururent à l'établissement du 9 août, gens de la restauration et du gouvernement à l'anglaise, constitutionnels de 91 et patriotes de 92, se trouvèrent réunis à la chambre et représentés dans ce premier ministère, anonyme encore comme la révolution qu'il avait pour mission de conduire et de caractériser (1). Mais on se tromperait étrangement si l'on croyait qu'il n'existait alors au fond des ames que les dissidences formulées dans ces débats préliminaires, et même durant tout le cours de cette première session. La charte amendée de M. Bérard ne rencontra dans aucun parti de résistance vive et systématique, parce que l'on sentait vaguement que les évènemens broderaient bientôt sur ce flexible canevas un commentaire plus important que lui-même. L'on pouvait différer sur l'application plus ou moins large du principe électif au régime municipal, sur le cens de l'électorat et celui de l'éligibilité, sur la quotité de la liste civile, sur la nécessité financière de maintenir ou la convenance d'abaisser la taxe des journaux, selon la proposition Bavoux, sans que ces dissidences qui, dans les premiers momens d'entraînement, ne se manifestèrent pas, d'ailleurs, d'une manière vive et tranchée, expliquassent les repoussemens chaque jour plus énergiques qui séparèrent bientôt les fondateurs du nouvel établissement. C'est dans une opposition latente, mais intime, entre les personnes, bien plus que dans un désaccord systématique sur des questions formulées, qu'il faut chercher l'origine des premières modifications ministérielles, et, sous ce rapport, on peut dire que la monarchie de juillet se trouva plus compromise par les antipathies des hommes que par la force même des évènemens.

(1) On sait que le cabinet formé le 11 août n'avait pas de président. La création de ce ministère qu'on a appelé de *coalition*, et qui n'était qu'un ministère d'attente, révèle la situation tout entière.

Aucun parti dans la chambre (on n'a pas à parler du parti vaincu) n'hésitait à saluer du nom de glorieuse la révolution consommée; l'on prodiguait à l'envi à ses auteurs les récompenses nationales, relevant même de l'oubli les vainqueurs de la Bastille pour les associer à ceux du Louvre. Toutes les mesures réclamées par le pouvoir, à raison des circonstances, furent votées avec unanimité, depuis les secours au commerce jusqu'aux levées d'argent et d'hommes; le grand procès de décembre ne troubla pas cet accord, et l'on reconnut la nécessité de donner satisfaction au sentiment du pays, en même temps que de la restreindre dans les bornes de la modération et de l'équité, et les vœux de mort se cachèrent au moins comme de mauvaises et honteuses pensées. L'hérédité de la pairie eût seule présenté ce champ de bataille constitutionnel, qui manqua véritablement aux débats de la session de 1830; mais cette question avait été ajournée, avec l'assentiment de tous, par cet esprit de conciliation qui retarde les difficultés sans les résoudre. Restait donc, comme thèse principale, on peut dire unique, des débats parlementaires, la dissolution de la chambre des 221 et la nécessité d'en appeler à la France.

Mais pourquoi l'instinct des partis, ce guide toujours infaillible, faisait-il de cette dissolution immédiate une question fondamentale? pourquoi concentrait-il ainsi sur elle tout ce qui restait encore de l'effervescence des trois journées? Cette chambre ne s'était-elle pas inclinée devant la victoire, et l'ancienne monarchie n'aurait-elle pas pu lui adresser des reproches plus fondés que la monarchie nouvelle? N'était-ce pas qu'en se développant chaque jour au dehors, les évènemens faisaient prévoir une autre question, où cette assemblée débonnaire essaierait une résistance opiniâtre; question de vie ou de mort pour les intérêts du sein desquels elle tirait sa force, alternative plus grave encore que celle du 25 juillet et du 9 août?

Le drapeau tricolore flottait à peine aux tours de Notre-Dame, que du nord au midi de l'Europe l'horizon se chargea de vapeurs. Les émeutes éclataient comme des coups de tonnerre: Bruxelles avait répondu par son cri de septembre au cri de juillet; Varsovie méditait ses vêpres polonaises; l'Allemagne entière, impatiente de secouer sa vie contemplative et pacifique, appelait les hasards des révolutions, comme une jeunesse échappée du collége invoque avec amour les premiers dangers des combats.

Le pouvoir, par cet instinct de conservation qu'il possède aussi comme les partis, comprit d'une manière lumineuse et rapide que, dans l'orageuse carrière où il allait entrer, les dangers souffleraient beaucoup

plus du dehors que du dedans, et que, si l'on pouvait, à toute rigueur, organiser une monarchie bourgeoise par la paix, il y avait impossibilité à le tenter par la guerre. Il assit dès-lors sur cette question tout l'édifice de ses destinées.

Éviter une collision avec l'étranger, préserver ainsi la révolution des chances incertaines, et mériter la reconnaissance de l'Europe en lui épargnant des chances plus incertaines encore, telle fut son idée fixe, la préoccupation incessante de ses jours et de ses nuits. Le prince, dont une disposition tout au moins étrange interdit d'apprécier l'influence personnelle sur le gouvernement qu'il a fondé, vécut l'œil attaché sur l'Europe, plus soucieux des dépêches de ses ambassadeurs que de la correspondance de ses préfets, assuré d'avoir bon marché de l'émeute, si sa diplomatie parvenait à conjurer la guerre. Ce fut ainsi que l'action politique s'exerça surtout du dehors au dedans, et que les questions intérieures se trouvèrent complètement subordonnées à celles de nos relations étrangères.

Pour suivre l'ordre logique des idées plutôt que celui des faits, il semble donc à propos de faire précéder l'appréciation des actes politiques et administratifs de la monarchie de 1830 de l'étude de son système européen. L'incertitude sur nos rapports avec les puissances étrangères fut, en effet, la cause principale des péripéties qu'on peut signaler dans la situation de la France; incertitude qui se maintint jusqu'à la conclusion du traité du 15 novembre 1831 sur les conditions de séparation de la Belgique, acte par lequel l'Europe, en autorisant implicitement l'emploi des mesures coërcitives contre la Hollande, donna un gage décisif au système élaboré pendant dix-huit mois.

Que si l'on apprécie sous l'influence de cette pensée les évènemens accumulés dans cette période : espérances ardentes suivies d'amères déceptions, soudaines révélations de haines implacables, inquiétudes universelles, et tentatives avortant faute de concours, peut-être toute cette sombre époque s'éclairera-t-elle davantage.

Pourquoi les soldats ambitieux de l'empire dont le bâton de maréchal s'était brisé à Waterloo, les membres des sociétés démagogiques, les puritains de 91, pourquoi tant d'hommes réunis dans leur opposition, sans l'être par leurs principes, se sont-ils tout à coup trouvés rejetés en dehors du gouvernement, sans qu'il soit possible d'assigner les termes précis de cette scission éclatante? Ne serait-ce pas que les allures diplomatiques et réservées de ce pouvoir sorti d'une révolution, choquaient ou leur tempérament ou leurs idées, qu'ils devinèrent sa

tendance à imprimer à cette révolution le caractère froid et positif d'un fait, non le caractère vague et envahisseur d'un principe?

Lorsque, deux mois à peine après les évènemens de juillet, un député s'efforçait de rallier l'opposition naissante à un formulaire nouveau, et qu'en réclamant une enquête sur l'état du pays, il proposait un vote de blâme contre le ministère (1), au milieu des reproches qu'il empruntait à la polémique des partis désabusés, le premier et le plus grave à ses yeux, n'était-ce pas d'avoir appelé à une haute participation à nos affaires étrangères celui que M. Mauguin qualifiait du titre de *patriarche du droit divin?* Le choix de M. de Talleyrand était, en effet, plus significatif pour les esprits éclairés, et d'une plus grande portée, même pour l'opinion populaire, que toutes les banalités d'opposition accumulées dans une spirituelle harangue. La lutte entre le droit divin et la souveraineté du peuple était, au fait, le thème le plus fécond que l'opposition pût développer; par lui, ses rangs se grossirent de tous ceux pour lesquels la révolution était une doctrine, au lieu de n'être qu'un fait puissant et social. Tel homme croit s'être séparé du ministère Périer à l'occasion du vote d'une mesure parlementaire, qui a cédé à sa répugnance contre un système pacifique et conciliant. L'homme de parti, qui s'abuse souvent sur les motifs, ne se trompe jamais sur le but; or, le but véritable d'une opinion était la guerre, et le but de l'autre était la paix : ces deux idées furent après 1830 comme les deux pôles du monde politique.

Une foule de considérations étaient chaque matin habilement développées pour appuyer ces dispositions guerrières. L'un voulait en finir avec la *halte dans la boue*, un autre insistait pour que la France renforçât son système fédératif et reprît ses frontières; ici l'on invoquait l'intérêt national, là l'obligation de tenir envers tous les peuples l'engagement que le triomphe du principe de juillet nous avait fait contracter. Tel orateur faisait de la haute politique la mappemonde sous les yeux, tel autre faisait manœuvrer les armées de l'univers, depuis celles du schah de Perse jusqu'à la garde nationale mobilisée; mais ces harangues, sentant la lampe, se résumaient dans ces paroles imperturbables par lesquelles Lafayette closait à peu près toutes les discussions diplomatiques : « Il faut nécessairement que le droit divin disparaisse devant la souveraineté des peuples, ou que cette souveraineté recule devant lui. » Argument qui rappelle le fameux manifeste turc avant les conférences d'Akermann et la guerre de 1828 : *Toutes les puissances*

(1) Séance du 29 septembre 1830. — Motion de M. Mauguin.

*chrétiennes sont naturellement ennemies de la Porte ottomane, et malgré leurs protestations, elles s'entendent toutes pour la détruire; il faut donc sortir de cet état le plus vite possible.*

Il est vrai qu'un petit bout de ruban pendu à nos clochers de village donnait une tournure belliqueuse à toutes les pensées, et que les imaginations s'enflammaient aux grands souvenirs et aux grandes espérances. Depuis quelques mois les mères tressaillaient au bruit du tambour; elles regardaient avec anxiété leurs fils dont les yeux cherchaient le sabre paternel, déposé depuis le licenciement de la Loire au foyer de la chaumière. Mais si la France eût alors noblement accepté la guerre, elle était bien loin de l'appeler par une ardeur impatiente. Des intérêts nouveaux de propriété et d'industrie avaient, pendant quinze ans, lesté pour la paix cette génération arrachée par les évènemens de juillet à ses chances d'honorable et légitime fortune. Le temps et le travail avaient fécondé la lave refroidie du cratère de 92, et ce qui avait été une ardente foi n'était plus qu'un intérêt prudemment égoïste.

Si le pouvoir a obtenu depuis quatre années de miraculeux succès, succès qu'on attribue à la fortune, quoiqu'ils ne tiennent qu'à la logique, il les doit sans doute à ce qu'au milieu d'un confus tourbillon, il a conservé l'aperception claire et lucide de cette vérité: si l'opposition est tombée de chûte en chûte au terme où nous la voyons, c'est qu'elle s'est fait illusion complète sur la portée d'une effervescence passagère.

Quarante ans plus tôt, la proposition de M. de Lafayette était incontestable, car alors la révolution avait en elle-même cette aveugle foi qui renverse les montagnes, parce qu'elle y heurte sans les voir; dix ans avant juillet, lors des négociations de Laybach et de Vérone, le principe monarchique éprouvait également le besoin de s'étendre et de se dilater; mais l'influence des idées du siècle qui rendaient impossible le concours de l'Angleterre, et douteuse la fidélité des peuples, ne laissait plus à ce principe l'espoir d'étouffer le principe contraire. Dès-lors surgit l'espérance d'une transaction qui, dans les questions morales, s'établit moins solidement sur la tolérance du fort à l'égard du faible, que sur l'impuissance de tous les deux.

Les erreurs des partis sont presque toujours des anachronismes, et le bonheur d'un homme d'état consiste moins à posséder une idée féconde qu'à ne venir ni trop tôt ni trop tard pour l'appliquer. Michel de l'Hôpital rêva sous Charles IX une tolérance religieuse que Henri IV devait établir; il fit rendre le célèbre édit de janvier pour mourir de douleur à la Saint-Barthélemy. Si l'illustre chancelier naquit trop tôt,

le frère d'armes de Washington mourut trop tard, car il survécut à la puissance de ses idées, c'est-à-dire à lui-même. Ceci s'applique aux choses aussi bien qu'aux personnes : après la ligue de Smalcalde, l'Allemagne signa la paix de Passau, qui ne prévint pas la guerre de trente ans, le massacre d'un million d'hommes, la dévastation de ses provinces, et le triomphe de la barbarie au sein de la civilisation. Mais ce que n'avaient pu Charles-Quint ni Maurice, la lassitude et le temps l'accomplirent. Après avoir combattu pour l'empire, l'on ne combattit plus que pour la liberté; et les deux principes ennemis, impuissans à se vaincre, conduits à se tolérer, conclurent à Munster une paix durable, et le traité de Westphalie fonda l'avenir de l'Allemagne et du monde.

La connaissance de cette situation réciproque des peuples et des cabinets, l'intention d'en profiter pour traiter au lieu de combattre, présidèrent tellement à l'ensemble de la politique du nouveau gouvernement, que cette pensée fondamentale fut adoptée par tous les ministères appelés par la royauté à seconder son action. MM. Molé, Laffitte, Périer et de Broglie ont eu sur la direction à imprimer aux affaires étrangères des vues si concordantes, qu'il semble impossible de reconnaître entre elles la moindre dissidence. Aussi ne saurait-on admettre ni avec l'opposition actuelle, ni avec M. Laffitte lui-même, que ce ministre voulût autre chose que ce qui fut si heureusement réalisé par son successeur à la présidence du conseil; car, à cette époque décisive, l'accord sur les questions extérieures devait entraîner un accord forcé sur les questions administratives et politiques qui leur étaient subordonnées.

La véritable différence entre le ministère du 13 mars et celui du 2 novembre, c'est que le premier eut toujours le sentiment de sa position, tandis qu'il manqua presque constamment à l'autre. Chez Casimir Périer, le bras ne faillit point au cœur; avant lui, le bras faisait défaut. Il comprit que la première condition pour traiter avec l'Europe, c'était d'être assez fort pour ne pas traiter avec l'émeute. En repoussant la solidarité des hontes du 13 février, il accepta tout l'héritage d'un système qui existait avant lui, comme il préexistait à M. Laffitte; et peut-être la principale modification apportée par suite de ce changement fut-elle d'abaisser de six millions le chiffre proposé de la liste civile. Tel fut l'un des plus notables résultats pour la France de cette modification dans les personnes, transformée par le *compte rendu* en changement dans les doctrines.

Quand un parti moins oublieux qu'hypocrite presse les mains de

M. Laffitte, il sait très bien que ce ministre provoqua les premières conférences de Londres, qu'il fit négocier en Belgique pour le prince d'Orange, qu'il repoussa les offres de réunion comme un attentat contre l'Europe. Où donc est le système politique, s'il n'est là?

Il est d'une véritable importance d'être bien fixé sur ce point; il n'y a pas eu depuis 1830 deux systèmes en présence, celui du 2 novembre et celui du 13 mars; il n'y en a eu qu'un seul, servi par des agens inégaux, non en intelligence, mais en volonté, non en dévouement, mais en courage. De ce qu'un homme a réussi, de ce qu'un autre a échoué, s'ensuit-il qu'ils ne poursuivissent pas le même but? et n'en conclura-t-on pas seulement que la valeur personnelle reste chose immense même en face d'évènemens immenses aussi? Ce qui vient d'être dit relativement aux trois premiers cabinets, cesserait d'être vrai si on l'étendait à l'administration actuelle. Le ministère dont M. le duc de Broglie est le chef va, comment en disconvenir? fort au-delà de la pensée d'ordre matériel poursuivie par Périer. Réintégrer la France dans la communauté européenne, amener le désarmement de l'étranger par celui des factions, ne jamais sortir d'une légalité rigoureuse, et laisser toutes les questions de principe et d'avenir à l'expérience du pays; telle fut la pensée simple, mais féconde, de l'homme qui prit pour devise : *La Charte et la paix.* Aujourd'hui des questions nouvelles ont surgi, questions dogmatiques qui touchent à l'ordre moral beaucoup plus qu'aux intérêts matériels, et sur lesquelles Périer eût cru peut-être dangereux, et tout au moins inutile de s'engager.

Etait-ce souci du plus pressé, ignorance des besoins intellectuels des peuples, de ce qu'il plaît d'appeler les hautes maximes gouvernementales? Ne serait-ce pas plutôt instinct admirable de la situation et des limites obligées du pouvoir au sein d'une société telle que la nôtre? Nous le croyons, pour notre compte, et nous aurons plus tard occasion de défendre une mémoire chère à la France, et des attaques passionnées d'un parti et de la protection tant soit peu dédaigneuse de certains organes de la presse.

Quoi qu'il en soit, que les hommes du 2 novembre ne se séparent pas de ceux du 13 mars, plus heureux continuateurs d'une œuvre commune; que M. Laffitte ne répudie pas les éloges de l'histoire pour pouvoir signer le *compte rendu;* qu'il accepte avec toutes ses conséquences la solidarité de la pensée qui a sauvé la civilisation de la France et celle du monde.

S'il est une mission nationale en même temps qu'européenne, et que des hommes puissent être fiers d'avouer, c'est sans aucun doute cette

mission-là. L'on se plaira un jour à rechercher ce que fût devenue l'Europe, la guerre éclatant après juillet, de même qu'on disserte dans les écoles sur l'avenir que préparait au monde l'invasion des barbares, si le christianisme n'avait vaincu les vainqueurs même.

La guerre était évidemment pour la France la confusion de tous les élémens, le chaos intellectuel et social. Elle brisait l'unité nationale par les résistances qui auraient surgi dans l'ouest et dans quelques parties du midi, sous le drapeau blanc, ailleurs sous le drapeau rouge, à la première hésitation du pouvoir, à la première défaite de ses généraux. Un foyer révolutionnaire s'établissait au centre; les fédérations bourgeoises s'organisaient derrière les remparts des villes en même temps que la chute des croix faisait dans nos campagnes ce que n'avait pu la chute d'un trône.

Un gouvernement constitutionnel régulier eût trouvé dans l'audace des partis, dans l'action de la presse et dans la misère publique, des résistances chaque jour croissantes à la levée des subsides comme à celle des hommes. Une dictature révolutionnaire eût rencontré d'insurmontables résistances dans les appréhensions et les vivans souvenirs de la France. On était en garde contre la terreur, et dès-lors elle était impossible; car la terreur, ce cauchemar des nations, ne les envahit pas quand elles veillent. La guerre amenait 93 sans sa force, ses crimes sans la sombre gloire qui les couvre; c'était l'anarchie incapable d'enfanter le despotisme et se dévorant elle-même sans avenir et sans issue. La guerre était l'interruption subite de cet ordre providentiel qui, depuis cinq siècles, prépare en Europe l'avènement au pouvoir du travail et de l'industrie, au profit de ces classes moyennes dont la suprématie n'échappera pas toujours aux vicissitudes du sort, mais qui dominent en ce moment, comme la féodalité elle-même, par le droit de la force, de la richesse et de l'intelligence.

Si nous considérons la question dans ses rapports avec l'Europe, que voyons-nous? Une guerre purement révolutionnaire, entreprise sans alliance, sans argent, sans organisation, comme une croisade de Pierre l'Hermite, une guerre éternelle, puisqu'elle ne devait pas se terminer par la solution d'une difficulté politique, mais par la domination d'un principe intellectuel que chacun interprétait à sa guise, depuis les affiliés des Droits de l'Homme jusqu'aux prêtres saint-simoniens. C'était une conception plus gigantesque que celle de Napoléon, transportée dans l'ordre moral.

Ceux qui parlaient de rompre les honteux traités de 1815 pour reprendre nos frontières et rectifier l'équilibre de l'Europe étaient des

charlatans ou des dupes : il ne s'agissait point du tout d'équilibre dans un plan qui n'admettait d'alliance qu'avec les peuples et non avec les gouvernemens; il ne s'agissait pas de frontières, alors que derrière la question nationale se dessinaient la question polonaise, l'unité de l'Allemagne et de l'Italie, le bouleversement radical des deux péninsules. Encore moins s'agissait-il d'alliance, car quel état eût accepté la nôtre? L'Angleterre, qui ne sanctionna pas sans répugnance le morcellement du royaume des Pays-Bas élevé par elle contre la France, eût-elle donné la main à un plan d'émancipation universelle, dont le premier et le plus inévitable résultat entraînerait son abaissement au rang de puissance du troisième ordre? Est-il un cabinet, est-il même un parti constitué sur une base nationale gouvernementale quelconque, qui pût accepter la solidarité de ce *tamerlanisme* révolutionnaire? Et devant cette propagande européenne, devenue l'arme fatale, mais obligée de la France, de quel poids auraient pesé la savante stratégie du général Lamarque, les plans de M. Mauguin sur l'alliance constitutionnelle du Midi, ceux de M. de Richemond recommandant l'alliance du Nord?

Ce ne sont pas là des faits grossis à la loupe pour se ménager le plaisir d'une réfutation facile; ce ne sont pas de vagues hypothèses, mais de trop manifestes réalités. Il est certain, d'un côté, que la conférence de Londres dissoute, la guerre se développait dans le cadre de cet immense horizon; il est certain, de l'autre, pour tous les esprits prévoyans, que la chute de M. Périer, devant ses adversaires politiques, eût été comme une déclaration de guerre à l'Europe.

L'opposition des rues en avait bien la conscience, et l'émeute pour elle signifia toujours la guerre. L'opposition parlementaire, étourdie par le bruit de ses paroles et l'aveuglement de ses haines, voyait moins distinctement la portée des choses. Appelée au pouvoir, elle eût tenté de reculer devant le crime de lèse-civilisation dont elle faillit se faire complice. Elle eût été inconséquente pour n'être pas coupable.

Mais aurions-nous donc trouvé au dehors ces sympathies ardentes qu'on escomptait avec assurance comme un gage de nos victoires?

L'Europe sans doute s'était ébranlée au bruit des trois journées; tout ce qu'il y avait de passions désordonnées en même temps que de griefs légitimes s'était produit au grand jour sous le coup de cet éclatant triomphe contre un pouvoir en démence; mais bientôt cette bourgeoisie morale et pacifique de la Belgique et de l'Allemagne, débordée par le flot populaire, l'œil fixé sur les scènes de vandales de Saint-Germain et de l'Archevêché, s'était placée en face de la France, dans l'attitude d'une observation inquiète. Ce sentiment, entretenu dans les

provinces belges par le clergé et par la noblesse, qui avaient si puissamment concouru à l'expulsion des Nassau, donna chaque jour plus de consistance au parti de l'indépendance nationale. Ce parti naquit et se fortifia sous la crainte suggérée par la tendance du mouvement français; et, comme le dit l'un des esprits les plus judicieux de sa patrie, l'indépendance belge fut une idée de juste-milieu, une inspiration transitoire, et peut-être factice, de modération et de prudence (1). En Allemagne, les convulsions d'Aix-la-Chapelle et des deux Hesses produisirent une impression analogue à celle qui frappa la Belgique aux scènes dévastatrices du Hainaut et des Flandres. D'ailleurs, c'était se faire une double illusion que de compter, comme point d'appui contre les gouvernemens de l'Europe, sur ce qu'on nommait alors en Allemagne l'opposition constitutionnelle. Outre que cette opposition, spécialement formée des classes jeunes et lettrées, n'avait pas déposé contre la nation et les couleurs du grand empire les antipathies entretenues par ce qui survivait encore du vieil esprit de Jahn et des chefs de la sainte croisade, comment méconnaître ce qu'une telle opinion a de précaire au-delà du Rhin? En ce pays, les mœurs attachent au pouvoir autant que les intérêts, et les familles souveraines n'ont pas été trente ans, comme la maison de Bourbon, séparées par les orages d'un sol où tout s'est renouvelé sans elles et contre elles. Les princes ont soutenu avec leurs peuples le poids des mauvais jours et de l'oppression étrangère, et l'auguste sang des empereurs, le vieux sang des Zolern ou des princes de la maison de Wittelsbach sera long-temps encore cher et sacré à la Germanie.

La France, placée vis-à-vis de la royauté dans des conditions diffé-

(1) « La Convention et Bonaparte se sont successivement placés en dehors de l'ordre européen : ils ont voulu fonder un nouveau droit public et ont dit tour à tour : L'état, c'est moi. Ils attirèrent sur la France la réaction du monde. La révolution de juillet a profité des enseignemens de l'histoire; bornant ses effets à une existence intérieure, elle a respecté le *statu quo* territorial. Si la révolution de juillet avait pris un autre caractère, c'en était fait de l'existence de la Belgique. La nationalité belge n'est pas une de ces idées larges qui rentrent dans ces vastes projets de commotions universelles; c'est une idée étroite, factice peut-être qui se rattache au vieux système de l'équilibre européen; c'est une idée de *juste-milieu*. Aussi, pour moi, je n'ai jamais pu comprendre ceux de mes concitoyens qui, partisans de l'indépendance belge, reprochent à la France son rôle pacifique. »

(M. Nothomb, congrès belge, 31 octobre 1831.)

rentes, se trompa sur la portée du bruyant mouvement dont sa révolution fut le signal en même temps que l'égide. Des institutions furent imposées, des tribunes s'élevèrent, des voix éloquentes et des journaux aussi hardis que les nôtres secouaient chaque matin cette apathie allemande, faisant apparaître aux yeux des princes le fantôme de l'unité germanique, dont les couleurs reparaissaient plus éclatantes, sorties de la poussière des siècles. M. de Rotteck, à Carlsruhe, M. Jordan, à Cassel, semblaient les organes d'intérêts imposans et d'énergiques volontés. En lisant l'*Allemagne constitutionnelle*, la *Gazette universelle de Stuttgard*, on respirait l'atmosphère parlementaire des idées françaises. Et pourtant ce mouvement, qui paraissait avoir de profondes racines dans les intelligences et dans les masses, s'arrêta court et succomba, à bien dire sans résistance, devant les résolutions de Francfort, ces ordonnances de juillet de l'Allemagne!

Pour trouver un concours efficace contre la coalition des puissances du nord et de l'est, il eût donc fallu se porter de prime-abord fort au-delà de cette opinion éclairée, mais trop facilement réduite au silence. Nos armées eussent dû demander aide et secours à ces ouvriers qui, en Saxe comme en Angleterre (1), se ruaient sur les machines, qui, à Hambourg comme à Gand, menaçaient la propriété du marteau dévastateur; à ces troupes de paysans fuyant, la torche à la main, devant les troupes hessoises. Ces malheureuses populations rurales que les déserts du Nouveau-Monde déciment chaque année, ces populations urbaines unissant aux vices de la civilisation l'ignorance de la barbarie, offraient les plus terribles élémens qui aient été réunis dans nos temps modernes pour une immense jacquerie agricole et industrielle. C'est à ce dernier degré de désolation et de honte que l'Europe fût descendue, si la Providence ne l'avait visiblement protégée à cette heure décisive pour ses destinées.

Dira-t-on que la France eût trouvé autre part une alliance moins dangereuse? Oui, sans doute, noble Pologne, tu fusses morte avec elle, dévorant les masses que trois puissances auraient jetées sur toi; mais, dans cette affreuse tempête, l'étendard qui flotta sur tes bataillons, et qui consacre, pour le ciel comme pour la terre, la sainteté de ton patriotique martyre, eût été vite abaissé par les hommes qui ont enfermé la

(1) On sait qu'à Leipsig (2 septembre 1830) les insurgés attaquèrent l'établissement du célèbre libraire Brockhaus, parce qu'il se servait d'une machine à vapeur pour ses presses, et qu'il ne dut le salut de son établissement qu'à la promesse de n'en plus faire usage.

plus glorieuse page de ton histoire entre deux autres tachées de sang.

L'Italie, conspiratrice silencieuse, opprimée par l'étranger, eût-elle moins résisté que la Pologne à cet entraînement de la vengeance et du fanatisme? Voyez plutôt ces cités espagnoles où triompha ce qu'on ose appeler l'esprit du siècle; villes de mœurs élégantes et de lumières, où des hommes ont été vus, en plein jour et sous le soleil, traquant des vieillards, élevant autour d'eux des remparts de feu, versant leur sang comme de l'eau, parce qu'une couronne sacerdotale était dessinée sur leurs cheveux blancs!

La guerre, c'était donc la décomposition universelle, l'abîme de toute civilisation et de toute liberté.

La première préoccupation du gouvernement français, plus immédiatement menacé qu'aucun autre, devait donc être de nouer des rapports étroits avec l'Angleterre; car cette alliance seule le rendait assez fort pour qu'on ne cédât pas à la tentation de l'attaquer, ou à la velléité plus probable de l'humilier en lui faisant *payer la convenance* de la paix. D'ailleurs, tant que se maintiendra l'organisation actuelle de l'Europe, tout gouvernement qui aura intérêt majeur au *statu quo* devra rechercher et obtiendra toujours cette alliance. L'état politique du monde a été réglé dans le plus grand intérêt de la Grande-Bretagne, et toute modification à l'ordre existant compromet sa suprématie si habilement assise, domination qui enveloppe l'univers par un immense réseau dont la première maille s'attache au rocher d'Héligoland, et la dernière au pied de la grande muraille.

L'Angleterre n'a désormais rien à gagner et ne pourrait que perdre à toute altération apportée au système territorial consacré par les traités. Elle fera peut-être la guerre pour le maintenir, elle ne la fera jamais pour le changer. Son alliance appartenait donc à la France du moment où des nécessités, heureusement temporaires, nous imposaient l'obligation de ne provoquer aucun redressement à des stipulations dont nous avons tant à nous plaindre.

La Russie est placée dans une situation diamétralement opposée. Cette puissance n'est point encore arrivée à son complet développement; son mouvement interne, sa végétation naturelle, la portent vers une partie de l'Europe, où elle ne peut s'étendre sans briser l'équilibre. Elle est donc l'alliée naturelle de toutes les nations auxquelles le *statu quo* donne une situation fausse et contrainte, comme la Grande-Bretagne est l'alliée de toutes celles qui ne songent qu'à conserver. La Russie s'alliera un jour à la France; ce ne pouvait être en 1830, car la France

veillait alors à un intérêt plus social que la rectification de ses frontières.

L'Autriche aussi ne peut que perdre à tout remaniement du système européen, car elle est arrivée à l'apogée de sa grandeur et de son influence; elle appartient donc à l'alliance anglaise, avec la Porte ottomane, plus compromise encore. La Prusse, mal à l'aise dans ses frontières, aspirant à rendre sa puissance plus compacte et moins précaire, adhère à la Russie, moins, comme on le voit, par intimité de famille, que par instinct et gravitation naturelle. Dans la confédération germanique, des états du second ordre, la Bavière, par exemple, inclinent vers ce système, parce que lui seul ouvre des chances aux cabinets ambitieux, laisse de l'espoir aux peuples qui souffrent.

D'un côté l'Angleterre et l'Autriche, de l'autre la Russie et la Prusse; ceux qui ne songent qu'à conserver et ceux qui aspirent à acquérir, les états qui grandissent et ceux qui tombent, le présent en face de l'avenir, les étoiles nouvelles devant les astres qui pâlissent : si cette division de l'Europe n'est pas écrite dans des traités, on peut affirmer qu'elle gît au fond des choses, comme une force occulte, mais vivante: quand l'heure aura sonné, la France, en intervenant, fera pencher la balance et fixera le sort du monde.

Mais le gouvernement de 1830 devait laisser dormir cette pensée. Il eût été coupable de l'éveiller il y a quatre ans; il serait plus coupable encore de ne pas lui donner à l'instant satisfaction large et complète.

Ce sera donc en raisonnant d'après la nécessité démontrée de maintenir les traités, en tant que leur maintien était compatible avec l'honneur, le premier des intérêts pour un peuple comme pour un homme, que nous jetterons un coup-d'œil sur les principales transactions diplomatiques intervenues depuis la révolution de 1830.

Il y avait tout un système dans le choix de M. le prince de Talleyrand et dans son prompt départ pour Londres. Un esprit aussi éclairé ne pouvait manquer d'envisager l'alliance anglaise sous deux faces : d'abord comme garantie de paix générale qu'on pouvait consolider encore par l'accession de l'Autriche, en combinant les données sur lesquelles avaient négocié l'abbé Dubois en 1718, et l'abbé de Bernis en 1756, puis comme garantie pour le maintien de la dynastie nouvelle. N'était-ce pas par l'alliance britannique qu'un autre duc d'Orléans avait assis son pouvoir, menacé par les trames d'Alberoni et les résistances d'une grande partie de la noblesse? N'était-ce pas par le concours de l'Angleterre qu'une lutte pouvait devenir redoutable dans les pro-

vinces de l'ouest? Comme l'Écosse jacobite attendait, pour aiguiser sa claymore, que des voiles françaises parussent à l'horizon, la Vendée et la Bretagne ne s'ébranlèrent jamais sans que le pavillon britannique ne fût en vue de leurs côtes. S'assurer la coopération de l'Angleterre, c'était donc rendre impuissante l'opposition des partis et celle de l'Europe.

Cet intérêt était si grave, qu'on y eût fait sans doute les plus grands sacrifices, mais la fortune de la France ne les a pas rendus nécessaires. Si le parti tory, moins sympathique à la révolution de juillet, s'était maintenu aux affaires et avait fait de l'abandon d'Alger la condition de son alliance et l'appoint de son marché, on peut dire, sans calomnier personne, que la résistance n'eût pas été invincible, et que cette chance avait été pesée. L'ambassadeur partait pour Londres, bien moins avec l'espoir de renverser les tories, que dans l'intention de s'arranger avec eux; peut-être, dans sa pensée, le duc de Wellington devait-il servir à notre révolution d'appui contre l'Europe, en même temps que de résistance contre elle-même. Un mouvement auquel les sympathies de M. de Talleyrand durent le laisser étranger, porta lord Grey et lord Palmerston à la tête des affaires, et dès-lors l'alliance, sans abandonner le champ pacifique de cet ordre européen que M. de Talleyrand avait contribué à fonder, prit une couleur plus chaude et devint plus étroite. Ce fut alors que les évènemens, en se développant, firent concevoir un beau matin la quadruple alliance, idée qu'on était loin d'entretenir en se rendant à Londres. L'avènement des whigs, peu prévu, peu désiré peut-être, ne fut pas moins un bonheur immense pour la France. Il est hors de doute, en effet, que l'administration précédente, qui n'avait consacré qu'avec hésitation et réserve le principe de la séparation de la Hollande et de la Belgique (1), n'aurait sanctionné ni notre intervention armée en août 1831, ni le siége d'Anvers en 1832; et sans ces deux coups de main les affaires belges devenaient inextricables, la France n'en sortait que par la porte de la guerre ou par celle du déshonneur.

Or, il est un principe qui domine les conventions entre états aussi bien qu'entre particuliers, et qui forme à lui seul comme la morale de la politique : c'est qu'un peuple ne peut transiger sur l'honneur, même en face d'un danger imminent, pas plus qu'un individu ne peut s'assurer

(1) On se rappelle le discours de la couronne à l'ouverture du parlement (2 novembre 1830), dont le sens équivoque donna lieu à une orageuse discussion au sein de la chambre des députés.

un avantage en manquant aux lois de la conscience, à celles plus étroites encore de la délicatesse. La monarchie de 1830 peut-elle défier sur ce point les investigations de ses ennemis? Nous le croyons, et nous hésitons d'autant moins à le proclamer, que, séparés sur plusieurs points du système de politique intérieure qui tend à prévaloir, et que placés, d'ailleurs, en dehors du pouvoir et des partis, nous essayons de juger les faits comme s'ils nous arrivaient éteints et amortis à travers les mers ou à travers les siècles.

Quatre groupes distincts de négociations ont occupé l'Europe depuis 1830: la question belge, les affaires des deux péninsules méridionales, la Pologne et l'Orient.

L'importance de conserver la paix étant admise comme base, l'influence française s'y est-elle exercée dans un sens conforme aux véritables intérêts nationaux? En agissant selon des circonstances transitoires, mais impérieuses, la France s'est-elle liée les mains pour des circonstances différentes, et le présent compromet-il l'avenir? Quel sera cet avenir? comment doit se ménager la transition d'un état de choses accidentel à une situation normale déterminée par la nature des choses? questions que d'autres résoudront, et qu'on doit se borner à établir ici en les éclairant par quelques aperçus.

De toutes les éventualités que la révolution de juillet avait provoquées, l'insurrection belge était la plus probable et la plus délicate. Dans les derniers jours d'août, un mouvement s'opère à Bruxelles; mais les vœux populaires consignés à l'hôtel-de-ville ne vont pas alors au-delà de la séparation avec la souveraineté de la maison d'Orange. Cette combinaison servait merveilleusement les vues et les intérêts de la France: elle faisait tomber, sans coup férir, le royaume des Pays-Bas, et la paix générale n'en était pas compromise. On s'explique donc que le cabinet auquel présidait alors M. Laffitte n'ait abandonné cet arrangement qu'après que l'irritation causée par les mesures du roi Guillaume l'eût rendu tout-à-fait impraticable.

C'est en révolution surtout qu'il faut saisir l'instant propice, car alors les jours accumulent les évènemens comme des siècles. Bruxelles attaqué, Anvers mitraillé, le sang avait pour jamais scellé la déchéance des Nassau. L'Angleterre et la France durent le comprendre, l'Europe entière le comprit un peu plus tard, mais enfin elle le comprit.

Que devait dès-lors vouloir le gouvernement français? Constituer en Belgique un établissement respectable, y fonder un pouvoir qui, par ses relations, pût s'harmonier avec l'Europe; garantir son existence politique par la reconnaissance des cabinets, son existence territoriale

par des frontières, sinon inexpugnables, du moins bien délimitées, son existence commerciale en stipulant le transit par les eaux et les routes aboutissant à l'Allemagne et à la mer. Les premiers protocoles de Londres prouvent que les cabinets, dominés par des nécessités aussi pressantes que celles auxquelles cédait la France, se résignaient à faire de cette constitution une œuvre sérieuse, ce que le roi de Hollande parut se refuser à comprendre dans les premiers temps.

Mais, à cette époque, le Luxembourg lui était formellement réservé, toutes les questions en litige étaient résolues contre les Belges; il y avait malveillance évidente pour les uns, préférence visible pour les autres.

Cependant les évènemens allaient se développant en Europe; il devenait chaque jour plus nécessaire de ménager la France et de prévenir des dangers qu'elle n'était pas seule à redouter. Son influence grandit à l'ombre de circonstances habilement exploitées; elle grandit tout au profit de la Belgique. Il y a loin des protocoles de novembre 1830, qui tranchaient négativement la question du Luxembourg, aux dix-huit articles proposés à l'avènement de Léopold, qui, laissant cette question indécise, la réservaient pour une négociation ultérieure, et donnaient en définitive à la Belgique plus qu'elle ne posséda du temps de Marie-Thérèse et de Joseph II.

On se plaignit des deux côtés, et cela devait être. Mais ce qui était moins naturel, ce fut que les Belges continuassent à se plaindre après leur désastre d'août. Le roi Guillaume, concevant enfin que, malgré la profonde douleur qu'en éprouvaient personnellement les princes ses parens, leurs ambassadeurs à Londres ne jouaient point aux protocoles, et n'allaient à rien moins qu'à sanctionner la déchéance du roi des Pays-Bas et à faire tout de bon un roi des Belges, entreprit de détruire à lui tout seul cette révolution qui leur faisait si grand'peur et en face de laquelle ils se montraient si faibles. Pendant qu'on verbalisait à Londres, l'armée hollandaise arrivait sans résistance presque aux portes de Bruxelles. Une résolution admirable de hardiesse et de promptitude sauva seule l'Europe d'une guerre imminente et désastreuse; car une restauration orangiste à Bruxelles, c'était la guerre, et la guerre commençant sous les auspices de la honte. Il est, en effet, des choses dont un gouvernement sage accepte le maintien, mais dont il ne peut permettre le rétablissement, parce qu'alors il en deviendrait complice.

L'intervention de 1831 prépara la paix du monde, le siége d'Anvers la consolida, en montrant que le système était fort, qu'il pouvait se heurter aux murailles sans s'y briser.

La France ne dut évidemment ce succès qu'au concours sympathique du parti whig, qui offrit de seconder l'intervention de son armée par celle d'une flotte anglaise. Jamais, on le répète, ministère tory ne fût sorti à ce point des vieilles traditions nationales de la Grande-Bretagne; et en voyant lord Grey entreprendre une telle chose sans être renversé, l'on dut se dire qu'en Angleterre tout était changé dans les idées et changerait bientôt dans les choses.

Quoique ce malheur accusât plus les circonstances que son courage, la Belgique, après un tel désastre, n'obtint sans doute qu'à raison des exigences de sa tutrice, ce traité du 15 novembre, qui, s'il trompa chez elle des espérances exagérées, blessa des droits acquis en Hollande. Malgré les supplications et les intrigues de famille, les cabinets ratifièrent tous cet instrument, et peu de mois après, l'armée française descendit le pavillon orange de la citadelle d'Anvers, devant l'armée prussienne au port d'armes. Intervint ensuite la convention du 21 mai 1833, qui donne aux Belges un provisoire plus favorable que l'état définitif. Ce fut ainsi qu'à la vue des conséquences de l'opiniâtreté hollandaise, l'Europe ne sut plus si on devait la qualifier d'entêtement ou de courage.

Dira-t-on que ces résultats sont atténués par la présence à Bruxelles d'un prince pensionnaire du gouvernement britannique? Argument de gazette dont la réfutation sort du fond même des choses. Qui ne sait que le souverain de la Belgique subira constamment l'influence française, qu'il sera notre allié nécessaire, de fait, sinon de droit, parce que, pressé et menacé par la Hollande, il ne peut vivre que par la France? Le cabinet de Saint-James a le bon esprit de ne se préoccuper guère des sympathies personnelles du prince qui règne ou pouvait régner à Lisbonne: il sait très bien que le prince du sang de Beauharnais, de Saxe ou de Bragance appartiendra toujours à l'Angleterre, parce qu'il lui faudra vendre ses vins de Porto et se défendre contre l'Espagne.

La France domine en Belgique au même titre que la Grande-Bretagne en Portugal, et il entra autant de vanité que de politique dans le refus de la conférence de ratifier l'élection de M. le duc de Nemours. C'était ôter une couronne à un prince français sans ôter une annexe à la France.

Cette résistance pourtant se conçoit mieux que la *neutralité perpétuelle*, l'une des niaiseries diplomatiques les mieux étoffées de ce siècle. Prétendre appliquer l'état exceptionnel de la Suisse, contrée agricole et pastorale, ceinte d'inaccessibles remparts, sans communications obligées avec ses voisins, état, d'ailleurs, si peu respecté dans les derniers temps, à la Belgique, pays ouvert et hérissé de places fortes,

qui, au premier coup de canon, seront occupées par la France, pour qu'elles ne le soient pas par la Prusse; à la Belgique, puissance commerciale et maritime, qui ne peut vivre que par des traités : c'est là ce que le gros bon sens d'un bourgeois appellerait une extravagance, et ce que n'a pas craint de décréter la plus haute autorité politique de l'Europe.

Mais rendons justice à la conférence : elle était fixée sur la valeur de son œuvre. Elle savait si bien que la neutralité de la Belgique était une pure illusion, et que le nouvel état recevrait, la guerre advenant, garnison française dans toutes ses forteresses, sans plus de résistance que Lille ou Valenciennes, qu'elle stipula la *démolition de ces places fortes*. Ceci, au moins, a un sens : l'Europe veut se défendre, et en cela elle joue son rôle. Mais comment s'expliquer qu'en 1832 l'opposition fit un crime au pouvoir de ce qu'il n'avait pas encore été donné suite à cette clause, au lieu de lui reprocher avec beaucoup plus de fondement de l'avoir consentie?

De toutes les concessions faites par la France à la paix du monde, cette démolition de forteresses érigées avec l'or de notre rançon, est peut-être l'une de celles sur lesquelles le patriotisme et l'honneur pourraient hésiter davantage; et cependant un discours de la couronne et des harangues ministérielles l'ont présentée comme une victoire (1).

La neutralité belge, conception sans base, qui ne se peut justifier que par son inanité même, eut pour pendant, du côté de la France, le fameux principe de *non-intervention*, improvisé pour les difficultés du premier moment, et qui faillit en créer de plus sérieuses, quand se développèrent les affaires d'Italie.

Il faut le dire, à moins de se déclarer prêt à soutenir de l'or et du sang de la France toutes les révolutions qui éclateraient des bords du Tage à ceux de la Neva, il était difficile de trouver une doctrine plus large et plus commode pour les fauteurs de ces révolutions prochaines. La non-intervention eût, en effet, obligé l'Europe à assister, l'arme au bras, à tous les soulèvemens qui se fussent tramés contre elle; c'est ainsi que, pour compenser une absurdité par une autre, la France ne pouvait prévenir une restauration à Bruxelles, ni l'Autriche réprimer une insurrection à Modène, qui, dans moins d'un mois, amenait infailliblement une révolution à Milan. Un parti donna sans doute à ce principe une extension qu'on n'avait pas entendu lui imprimer en le pro-

(1) Discours du trône, ouverture de la session de 1831. Casimir Périer, séance du 8 mars 1832.

clamant; mais le gouvernement français n'en fut pas moins accusé, avec quelque fondement, d'avoir entretenu des espérances, que les partis sont toujours disposés à prendre pour des encouragemens (1).

Aussi fallut-il bientôt revenir sur la doctrine qu'on avait développée avec fierté; elle expira sous les commentaires et les interprétations restrictives. Tout novice qu'on était encore en diplomatie, on en vint vite à comprendre que l'intérêt de la sécurité et l'intérêt d'honneur, qui en est inséparable, sont, après tout, la seule règle permanente du droit international, et qu'en cette matière les axiomes finissent d'ordinaire par devenir des embarras, parce que, formulés pour la circonstance, ils restent sans application dans des éventualités différentes.

Ce fut sous l'influence de cette pensée que M. Laffitte déclara, au milieu des complications croissantes de l'Italie, que la guerre était possible, probable ou certaine, selon les limites où s'arrêterait l'intervention étrangère. Il comprit l'absurdité de placer Parme ou Bologne sur la même ligne que Nice ou Chambéry, ainsi que le réclamait l'opinion cosmopolite; il sentit qu'un gouvernement national devait faire des intérêts de la France la mesure de ses devoirs et de ses sacrifices, et qu'un pouvoir, qui n'avait pas déclaré la guerre à l'univers en foulant aux pieds les conventions qui le régissent, ne pouvait méconnaître les droits spéciaux que donnaient à l'Autriche, ici la proximité de ses possessions, ailleurs la réversibilité stipulée par les traités qui fixent l'état territorial de l'Italie.

La France n'était intéressée dans les affaires de ce pays que par l'obligation de maintenir cet état de choses. Elle ne devait pas plus interdire à l'Autriche d'intervenir à Modène, qu'elle ne devait s'interdire à elle-même d'intervenir à Bruxelles. Elle négocia deux fois avec le cabinet autrichien l'évacuation des légations; on négocia deux fois avec elle l'évacuation des provinces belges; l'on resta donc, de part et d'autre, dans les termes des traités, et la parité fut complète.

Peut-être est-il permis d'ajouter que l'expédition d'Anvers fut un coup de génie; car le génie en politique n'est que l'à-propos dans l'action, tandis que l'expédition d'Ancône s'offre plutôt comme un coup de tête. Ce bris nocturne d'une porte à coups de hache fut moins provoqué par l'urgence des circonstances, que par l'un de ces ressouvenirs de l'empire, qui trop souvent arment encore contre nous les jalouses susceptibilités des peuples. Cet acte d'irritabilité, beaucoup plus que de haute prévoyance, semblait un démenti soudain au système suivi

(1) Manifeste des Romagnols, avant la capitulation d'Ancône. Mars 1831.

depuis deux années, et dans des circonstances moins compliquées, il eût sans doute créé plus de difficultés qu'il n'était de nature à en résoudre. Mais s'il est des temps où les pouvoirs ne peuvent rien que périr, il en est d'autres où tout les sert, même leurs fautes.

Les affaires de l'autre péninsule exigeaient de la France une attention plus soutenue; son gouvernement devait y prendre une part plus active.

Il n'avait pas à s'enquérir du prince qui régnerait à Lisbonne, de ses penchans et de ses vues politiques; car le Portugal dépend plus étroitement de l'Angleterre que l'Irlande, et nous n'aurons pas de long-temps intérêt majeur à ce qu'il en soit autrement. Ce pays, d'ailleurs, semblait assister avec apathie aux phases d'une longue lutte plus immorale que sanglante. Le peuple portugais, frappé d'une sorte de déchéance, comme l'Ottoman, semble aussi survivre à la gloire de son empire, et ne pas croire à la possibilité de se relever entre les nations. S'il a gardé toute la fierté du passé, il n'a pas cette foi vivante en l'avenir qui rend les révolutions fécondes.

Quant à la question de droit dynastique, fort douteuse en principe, les cabinets l'avaient tranchée à la mort de Jean VI en faveur de dona Maria. Aussi fallut-il, pour faire changer l'aspect de cette question, que ne recommandait, d'ailleurs, ni l'importance des intérêts, ni l'étendue du théâtre où elle se développait, qu'elle s'effaçât devant la lutte du principe constitutionnel contre la royauté absolue. Les secours clandestins de l'Europe alimentèrent alors une guerre qui se mourait d'impuissance réciproque. Réduits par la force des circonstances à n'oser se combattre en face, les gouvernemens, réunis en conférence pacifique, se donnaient le dédommagement d'une petite guerre à l'extrémité de l'Europe, comme pour n'en pas perdre l'habitude. Le cabinet français conçut que ce n'était pas là une de ces affaires capitales dans lesquelles on s'aventure, mais seulement une partie dont l'issue vous passionne, que l'on soutient de ses paris et de son argent, debout et sans prendre place au tapis vert.

Mais peut-être regrettera-t-il un jour amèrement de n'avoir pas tranché en temps utile la différence entre l'insignifiante question portugaise et cette question espagnole, toute palpitante pour nous d'un intérêt immédiat, et dont la conclusion définitive n'importe pas moins à notre avenir que la solution des affaires belges.

Un ministre français de quelque prévoyance ne peut dormir en paix, s'il n'est assuré de trouver concours et appui dans les conseils de l'Espagne. Paris et Madrid doivent marcher du même pied, et dans l'intérêt des deux peuples, le gouvernement doit s'y exercer selon la même in-

fluence. Dans un siècle où la toute-puissance politique se concentrait dans le prince, Louis XIV plaça l'un de ses fils à l'Escurial; Napoléon, par une idée analogue, tenta d'y jeter l'un de ses frères. Aujourd'hui que le gouvernement n'est plus dans les personnes, mais dans les intérêts et dans l'opinion qui les domine, il importe assez peu que le sang de Bourbon cesse de régner en Espagne par l'abolition de la loi salique; mais il importe beaucoup que le pouvoir s'exerce des deux côtés des Pyrénées selon un même esprit, si ce n'est selon des formes parfaitement identiques. Et à cet égard on peut dire que le pays où la monarchie de 1830 pouvait et devait peut-être, pour sa sûreté et le maintien de l'équilibre européen, exercer la propagande de ses principes, c'était l'Espagne; car, en bonne politique, l'Espagne, c'est encore la France.

Mais là pas plus qu'ailleurs les circonstances ne manquèrent au gouvernement nouveau. L'avènement d'Isabelle fut celui de la propriété, du crédit et de l'aristocratie mobile aux affaires; il porta le parti français au pouvoir. Ces intérêts y triompheront en définitive, car, quoique moins fortement organisés que parmi nous, ils sont assez vivaces pour survivre à la débâcle où ils semblent près d'être entraînés; mais l'abîme est entr'ouvert, il a déjà dévoré trois systèmes et vingt ministres. D'un côté, don Carlos, avec un gouvernement de paysans et de moines, et dont l'entrée à Madrid séparerait de la monarchie les grandes villes commerciales et les provinces du midi, les existences les plus considérables et les capacités les plus éprouvées de la Péninsule; de l'autre, les hommes de 1820 qui, par philosophie, ont fermé les yeux sur les massacres, qui, par patriotisme, donnent peut-être la main aux égorgeurs : tel est l'avenir que la France a laissé faire à son allié le plus nécessaire, par hésitation ou par imprévoyance.

Ce n'est pas aujourd'hui sans doute qu'un autre système est possible; le seul devoir, désormais, c'est de ne pas créer par ses insinuations et par d'intempestives répugnances, de plus grands obstacles aux hommes qui osent, au moins, combattre des dangers dont ceux qui seuls pouvaient les prévenir n'ont pas droit de leur demander compte. Comment se sont usées à la peine tant de popularités? quel motif a développé ce mouvement provincial insaisissable encore dans son principe et dans ses conséquences, qui ressemble de loin à l'élan de tout un peuple, et qui n'est peut-être au fond qu'une trame de sociétés secrètes favorisée par le découragement universel? Contre quels obstacles se sont brisés les hommes auxquels on donne aujourd'hui de vains éloges après leur avoir refusé des secours efficaces? N'est-ce pas contre cette guerre de Navarre qu'aucun parti n'a puissance de terminer, où chaque victoire des insur-

gés augmente les chances de l'anarchie plutôt qu'elle n'en donne au prince dont le nom est inscrit sur leurs bannières; guerre d'armées qui fut d'abord une guerre de bandes?

On a trop oublié qu'aucun parti n'a jamais terminé une guerre civile en Espagne : elle y renaît du sang versé, remontant sur ses montagnes blessée, mais jamais morte. Mina n'a jamais eu raison de Merino, ni Merino de Mina. Un régime exceptionnel et protecteur établi sous notre influence dans les provinces basques et dans la Navarre occupées militairement; une flotte anglaise pour recueillir les chefs, en attendant le jour prochain d'une amnistie garantie par notre parole; des régimens français devant lesquels un prince, alors sans espérances sérieuses, se fût retiré avec honneur, et auxquels les Navarrais auraient remis leur épée plutôt qu'à des ennemis implacables pour avoir été si souvent vaincus : telle était, il y a quelques mois, la voie la plus simple pour éviter des complications qu'il n'eût pas fallu, ce semble, une haute perspicacité pour pressentir. Ainsi l'on restait dans des conditions moins incertaines et moins alarmantes, et la France continuait ce rôle de modération énergique qui a fait sa force et son honneur.

L'intervention opérée dans des circonstances différentes eût trouvé appui moral au sein de l'opinion qui aujourd'hui la repousse; en s'y associant par des voies patentes et honorables, le gouvernement anglais se fût élevé au-dessus du triste rôle que ses enrôlés de tavernes lui font jouer; sous le rapport de nos finances, la dépense de l'occupation n'eût peut-être guère excédé celle qu'une observation longue et armée va rendre nécessaire; le Nord aurait fini par subir la royauté constitutionnelle d'Isabelle, comme la France et l'Angleterre subissent l'anéantissement politique de la Pologne. Don Carlos, roi problématique et nomade, n'eût pas fait ce que n'a pu le roi Guillaume, à la tête d'une armée victorieuse.

Celui qui écrit ces lignes est loin du théâtre des évènemens, loin en ce moment de Paris où ils aboutissent; il n'en sait que ce que les journaux apprennent à tous; mais il suffit de ne pas ignorer l'influence que la situation politique de l'Espagne doit exercer sur la nôtre, et l'importance plus grande encore dont sera l'alliance espagnole, alors que la France, sortie de la réserve que les temps lui imposent, suivra au dehors l'élan de sa politique naturelle, pour comprendre qu'en abandonnant au hasard des évènemens l'issue d'une telle lutte, on a laissé à la fortune ce que la prudence commandait de lui ôter.

Dans d'aussi graves circonstances, on peut croire que Casimir Périer ne se fût pas contenté d'agir par la voie diplomatique, il eût probable-

ment considéré une intervention décisive en Espagne comme plus importante pour le sort de la monarchie de 1830 que l'interdiction légale d'en discuter le principe. Il est visible que s'il y a lacune dans le système en général bien lié des rapports extérieurs de la France, que si ce système est menacé par quelque point, c'est par ces affaires d'Espagne, plaie profonde qui s'élargit d'heure en heure. Tout modéré que soit ce système, il n'a pu s'établir, il ne peut durer que sous la condition d'oser beaucoup, de rester maître absolu dans la sphère où l'on circonscrit sagement son action, et de dominer à sa porte en renonçant à dominer au loin.

Nous devons avoir les yeux constamment ouverts sur ce qui se passe à Madrid pour être autorisés à les fermer sur ce qui se passe à Varsovie. La France, quelles que fussent ses douleurs, devait à son avenir, à la civilisation dont elle garde le dépôt, de laisser succomber, non la Pologne immortelle, mais toute une génération de héros. Moins d'inégalité dans une lutte où son intervention aurait appelé celle de trois puissances, voilà tout ce qu'elle pouvait garantir à une nation infortunée, et le système de paix, admis comme un devoir envers le monde et envers soi-même, devait affronter cette terrible épreuve avec la conscience de bien faire. La France ne doit rien à la Pologne que des larmes, jusqu'au jour où des modifications inévitables dans l'état politique du monde, qui se disloque à l'Orient, lui permettront, dans toute la plénitude de sa volonté et de sa force, d'exercer une intervention décisive, d'où peut sortir, avec d'autres combinaisons nouvelles, un meilleur sort pour un peuple si souvent martyr, et qui recevra peut-être de l'expérience éclairée de l'Europe ce qu'il a vainement espéré de son courage.

En attendant l'instant d'entrer dans des voies où la Russie ne pourra marcher sans la France, et où notre concours devra se faire acheter par des conditions utiles à l'Europe, la question polonaise ne saurait provoquer des négociations de quelque importance. A quelques notes fondées sur des textes peu précis, il aura été répondu par des notes où ces textes auront reçu une interprétation différente. Que faire à cela? L'honneur de la France consiste-t-il à tout empêcher, ce que la Providence elle-même ne saurait faire, ou ne tiendrait-il pas plutôt à conserver ses coudées franches à Madrid et à Bruxelles, comme la Russie les a en Pologne, l'Autriche en Italie, les deux grandes monarchies allemandes dans les affaires de la confédération?

Cette situation provisoire durera jusqu'au moment où la grande débâcle qui s'apprête vers le Bosphore changera l'attitude réservée de la politique européenne, et lui ouvrira devant elle un champ immense et

tout nouveau. Si Dieu et la prudence humaine qui entre dans ses voies, reculent de quelques années cette catastrophe imminente, la France s'avancera dans cette arène, qui ne sera peut-être qu'un congrès, avec une disposition d'esprit moins fiévreuse, des idées plus rassises, un souvenir moins vivant des violences révolutionnaires et des ambitions impériales. Les faits se seront étroitement enlacés aux idées, les doctrines seront lestées par le poids des intérêts, les questions comme les forces sociales auront mûri en Europe. L'unité de l'Italie ne sera plus un mot d'ordre reçu et passé sur la pointe d'un poignard; l'Allemagne, sillonnée de chemins de fer, et où le bruit de l'industrie fait taire celui des armes, aura préparé par son unité commerciale des destinées qu'elle est aujourd'hui incapable de défendre comme de définir; le vent du siècle aura fait des ruines de ce qui semble puissant encore; le sol sera déblayé, et l'instant de la reconstruction sera proche. Alors le système auquel la France adhère en ce moment, comme à la condition même de son salut, aura accompli son œuvre; alors des alliances nouvelles surgiront avec des besoins nouveaux.

Il y a dans la politique deux parties distinctes, mais que l'homme d'état doit combiner et maintenir dans une haute et constante harmonie; une partie fixe, celle-là résulte des destinées d'un pays, du génie d'une race, et de la civilisation qui l'exprime; une partie transitoire, qui régit tout ce qu'il y a d'accidentel dans le cours des choses humaines. L'homme politique pense toujours selon celle-là, alors même qu'il agit conformément à celle-ci. Il sait au besoin enrayer dans la voie du progrès, mais sans jamais aller à l'encontre; il s'arrête devant les évènemens, mais ne garantit pas le présent en lui sacrifiant l'avenir.

C'est parce que nous croyons que le système suivi depuis cinq ans n'a blessé à mort aucune question vitale, et qu'en reculant les solutions, il les a rendues plus certaines, que nous lui donnons, en thèse générale, une adhésion dont l'opposition systématique est elle-même devenue complice. Elle aussi se défend aujourd'hui d'avoir jamais voulu la guerre européenne; elle était animée des intentions les plus pacifiques en provoquant l'intervention en Pologne et en Italie, en prétendant obliger le ministère à garder Anvers, à prêter secours aux petits états allemands qui résisteraient aux résolutions de Francfort, souscrites par leurs gouvernemens.

La paix est maintenant si universellement appréciée comme un immense bienfait, qu'il n'y a guère plus à défendre l'homme à l'énergie duquel la France en est surtout redevable, et dont la vie s'est vite usée sous nos passions comme la barre de fer sous le marteau. Cet homme

n'avait pas fait de la politique générale l'objet de ses travaux antérieurs; la partie fixe et en quelque sorte contemplative de cette étude ne lui avait pas été révélée; il ne songeait point à l'avenir en livrant ses luttes de chaque jour. L'instant semble arrivé de dépasser le cercle où dut nous circonscrire le délire d'un temps qui s'éloigne; les vues d'ensemble peuvent désormais être abordées, non pour provoquer à l'abandon d'une politique conservatrice, mais pour empêcher qu'elle ne s'engage sur certaines questions fondamentales, telles par exemple que celle de l'Orient, dans un sens opposé à la mission naturelle de la France.

LOUIS DE CARNÉ.

(*La suite à un prochain numéro.*)

# LES CHANTS

# *DU CRÉPUSCULE*

## POÉSIES PAR M. VICTOR HUGO [1].

C'est toujours un bonheur quand les hommes qui ont le don de la Muse reviennent à la poésie pure, aux vers. Cette forme d'expression pour l'imagination et pour le sentiment, lorsqu'on la possède à un haut degré, est tellement supérieure, d'une supériorité absolue, à l'autre forme, à la prose; elle est si capable d'immortaliser avec simplicité ce qu'elle enferme, de fixer, en quelque sorte, l'élancement de l'ame dans une attitude éternelle, qu'à chaque retour d'un grand et vrai talent poétique vers cet idiome natal, il y a lieu à une attente empressée de toutes les ames musicales et harmonieuses, à un joyeux éveil de la critique qui sent l'art, et peut-être, disons-le aussi, au petit dépit mal caché des gens d'esprit qui ne sont que cela.

M. Hugo, au milieu des diversions laborieuses et brillantes qu'il s'est données, dans les intervalles de ses romans qu'il ne multiplie pas assez au gré du public, et de ses drames que, selon nous, il

(1) Librairie d'Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22.

ménage trop peu, n'a jamais perdu l'habitude du rhythme lyrique auquel il dut ses premiers triomphes. Il est attentif à ne pas laisser passer vainement ces plaintes, ces allégresses, ces terreurs, qui sortent tour à tour d'une ame profonde, ces échos fréquens par lesquels elle répond aux grands évènemens du dehors. Il recueille au fur et à mesure dans une corbeille préparée les fruits intérieurs des saisons diverses, les récoltes des années successives; il ne les laisse pas mourir sur pied, ni se dessécher à la branche. Après *les Orientales*, œuvre de maturité radieuse et de soleil, nées, pour ainsi dire, dans l'août de sa jeunesse, sont venues *les Feuilles d'Automne*, comme une production plus lente, mûrie plus à l'ombre et plus savoureuse aussi. *Les Chants du Crépuscule* offrent maintenant une autre nuance. C'est, comme l'indique le titre, une heure déjà assombrie, le déclin des espérances, le doute qui gagne, l'ombre alongée qui descend sur le chemin, et avec cela, à travers les aspects funèbres, des douceurs particulières comme il en est à cette heure charmante; la nuit qui s'avance, mais *la nuit que la tristesse aime comme une sœur*. A ces impressions personnelles et intimes, le poète a marié, par une analogie symbolique, l'état du siècle lui-même qui nage dans une espèce de crépuscule aussi, crépuscule qui n'est peut-être pas celui du soir comme pour l'individu; car l'humanité a plus d'une jeunesse. On voit d'abord combien le nouveau cadre peut devenir heureux, naturel, et conforme à la pente des ans et des choses. Pourtant, un inconvénient est à craindre dans ces productions lyriques trop fréquentes, surtout quand on tient à les rattacher, ainsi que fait l'auteur, à des cadres distincts et composés: c'est qu'au lieu de réfléchir fidèlement dans les vers les nuances vraies qui se succèdent dans l'ame, on ne crée, on ne force un peu, on n'achève exprès des nuances qui ne sont qu'ébauchées encore; c'est que, pour compléter sa corbeille de fruits, on n'ajoute aux naturels et aux plus beaux d'autres plus énormes d'apparence, mais artificiels et nés à la hâte dans la serre échauffée de l'imagination. Je sais bien qu'après tout la manière dont les fruits naissent en poésie *ne fait rien à l'affaire*; l'essentiel est ce qu'ils sont et ce qu'ils paraissent au goût; mais le mal serait que le goût y découvrît quelque chose du procédé factice, artificiel, qu'un redoublement d'art eût peut-être recouvert,

fondu, dissimulé. M. Hugo a-t-il entièrement évité l'inconvénient que nous signalons? N'y a-t-il pas dans la composition des *Chants du Crépuscule* quelques ombres grossies à dessein, quelques lueurs plus sensibles à l'œil que l'ame du poète ne semble naturellement accoutumée à les voir? J'avoue qu'en relisant dans ce volume plusieurs des pièces politiques déjà imprimées et en lisant pour la première fois certaines pièces politiques et sociales plus nouvelles, j'ai été singulièrement frappé, après le premier éblouissement, de tout ce qu'il y avait chez le poète de propos délibéré, de thème voulu, de besoin d'assortir le siècle à sa donnée poétique particulière, ou, si l'on veut, d'assortir sa propre poésie à une tournure d'idées de plus en plus ordinaire au siècle. Beaucoup de poètes lyriques, dans le genre de l'*ode*, n'ont pas fait autrement, je le sais. L'*ode*, à proprement parler, depuis Pindare et à commencer par lui, n'a guère été jamais qu'un thème de circonstance, accepté plutôt que choisi, et plus ou moins richement exécuté. M. Ampère, dans une de ses ingénieuses et judicieuses leçons du Collége de France, remarquait qu'en France, chez les quatre principaux lyriques des trois derniers siècles, chez Ronsard, Malherbe, Jean-Baptiste Rousseau et Le Brun, il y avait une faculté de chant, ou du moins une faculté de sonner avec éclat de la trompette pindarique, indépendamment même d'une certaine nature de sensibilité, d'une certaine conviction habituelle et antérieure de l'ame. Un des Valois se marie, Richelieu prend La Rochelle, le prince Eugène gagne une bataille, le vaisseau *le Vengeur* s'abîme avec gloire, et voilà tous nos poètes qui ont chanté. Il y a quelque chose d'évidemment extérieur dans cette faculté grandiose de l'ode. C'est bien exactement une trompette qu'on prend ou qu'on laisse. M. Hugo, dans une très belle pièce, et même la plus belle du volume, compare l'ame du poète à une cloche en son beffroi; la cloche retentissante, et qui sonne pour chaque fête ou chaque deuil, a de la ressemblance encore avec cette faculté de l'ode; *tanquàm æs tinniens*; je ne sais quoi de puissant et de magnifique, de creux et de sonore. Dans ses premières odes politiques, M. Hugo, plus qu'aucun des lyriques précédens, avait fait preuve d'une conviction naïve fondue au talent, d'une inspiration spontanée et sincère. Puis, ces premières croyances monarchiques et

chevaleresques s'étant dissipées, M. Hugo a continué sa série d'*odes* ou pièces politiques et sociales, avec une pensée plus mûre, vraiment progressive, honnête et indépendante, aidée d'une incomparable imagination. Mais, dans toutes ces pièces récentes, louables de pensée, grandioses de forme, sur le bal de l'Hôtel-de-Ville, sur le galas du budget; dans ces prières à Dieu sur les révolutions qui recommencent; dans ces conseils à la royauté d'être aumônière comme au temps de saint Louis; dans ce mélange, souvent entrechoqué, de réminiscences monarchiques, de phraséologie chrétienne et de vœux saints-simoniens, il n'est pas malaisé de découvrir, à travers l'éclatant vernis qui les colore, quelque chose d'artificiel, de voulu, d'acquis: toute cette portion des *Chants du Crépuscule* me fait l'effet d'une tenture magnifique dressée tout exprès pour une scène.

C'est en ce qui tient davantage à la méditation, à l'élégie, que M. Hugo nous semble avoir, dans *les Chants du Crépuscule*, produit quelques-unes de ces choses de l'ame et de l'imagination, qui sont *venues* plutôt que *voulues*. De ce nombre, la belle pièce XIII sur les suicides multipliés, plusieurs pièces d'amour qui sont de véritables élégies, XXI, XXIV, XXV, XXVII, surtout la vingt-neuvième, qui commence par ces vers :

Puisque nos heures sont remplies
De trouble et de calamités;
Puisque les choses que tu lies
Se détachent de tous côtés.

Cette dernière est, selon nous, d'une beauté de mélancolie, d'une profondeur rêveuse et d'une tendresse de cœur à laquelle n'avait pas atteint jusqu'ici le poète. Pas un mot n'y choque, pas un son n'est en désaccord avec la note fondamentale. Tout y est funèbre sans désespoir, tout y est religieux sans faux emblème. D'ordinaire, le dessin de l'auteur, dans ses moindres pièces, est précis; il dira, par exemple, à sa maîtresse au bord de la mer: « Vois-tu ceci (*grande description du golfe, du rivage*), c'est la terre! « vois-tu ceci (*grande description des nuages, du couchant*), c'est le « ciel! Eh bien! ni le ciel ni la terre ensemble ne valent l'amour « (*grande description de l'amour*). » Mais ici rien de tel, aucun

canevas de cette sorte, aucune amplification. Le souffle harmonieux y sort comme une plainte vague, abondante; la plainte monte à chaque stance comme une marée sans étoile sur quelque grève de Bretagne :

Quand la nuit n'est pas étoilée,
Viens te bercer aux flots des mers;
Comme la mort elle est voilée,
Comme la nuit ils sont amers.

L'impression que cause cette pièce me semble tout-à-fait musicale; plus on la relit, plus on s'en pénètre. A la dixième fois, on la sent mieux encore, et les larmes involontaires qu'elle fait naître recommencent de couler.

La plus belle pièce du recueil, après celle-là, est incontestablement *la Cloche*, adressée à M. Louis Boulanger. Réalité et grandeur des images, vérité et sincérité d'inspiration, elle offre tous ces caractères, mais avec quelques taches de détail. Le poète est en voyage. Un soir, plus triste que de coutume, plus en proie aux pensées du doute et du mal, il monte au haut d'un de ces beffrois lugubres qu'il aime; il y voit l'énorme cloche immobile, sommeillante, ou plutôt vibrante encore d'une vibration obscure, murmurante de je ne sais quelle confuse rumeur :

Car même en sommeillant, sans souffle et sans clartés,
Toujours le volcan fume et la cloche soupire;
Toujours de cet airain la prière transpire,
Et l'on n'endort pas plus la cloche aux sons pieux
Que l'eau sur l'Océan ou le vent dans les cieux!

En regardant de près cette cloche auguste et sévère, le poète y voit, sur l'airain, mainte injure empreinte. Chaque passant, *avec son clou rouillé*, y a écrit un nom profane, un mot quelquefois impie, impur. La couronne qu'elle porte a été déchirée du couteau; la rouille, autre ironie, s'y mêle et la souille. Et le poète, en cet instant, assailli de pensées, se met à comparer cette cloche, ainsi défigurée, mais puissante encore et entière de timbre, à son ame, à l'ame du poète, qui d'abord sans tache et sortie du baptême natal aussi vierge que la cloche de Schiller, a été bientôt

souillée, hélas! *rayée* à son tour par d'injurieux passans, par les passions insultantes et railleuses :

Mais qu'importe à la cloche et qu'importe à mon ame!
Qu'à son heure, à son jour, l'esprit saint les réclame,
Les touche l'une et l'autre, et leur dise : Chantez!
Soudain par toute voie et de tous les côtés
De leur sein ébranlé rempli d'ombres obscures,
A travers leur surface, à travers leurs souillures,
Et la cendre et la rouille, amas injurieux,
Quelque chose de grand s'épandra dans les cieux.

Et c'est alors que les foules au loin écoutent et s'inclinent, que le sage pieux redouble de croyance, que la vierge et le jeune homme enthousiastes adorent dès ici-bas la réalisation de leurs rêves infinis. Oh! non, tout cela n'est pas menteur; c'est la voix de Dieu même qui parle par ces instrumens magnifiques, où, pendant le saint moment, a disparu toute souillure. — Nous renvoyons bien vite le lecteur, excité par notre analyse, à ce grand morceau de poésie; nous n'y voudrions retrancher ou corriger que deux endroits. Dans la peinture des passions qui s'essaient tour à tour à ternir notre ame, le poète les montre

Qui viennent bien souvent trouver l'homme au saint lieu,
Et qui le font *tinter* pour d'autres que pour Dieu.

Il est fâcheux que, par son besoin immodéré de suivre l'analogie de l'image matérielle jusque dans ses moindres circonstances, M. Hugo fasse ainsi *tinter l'homme*. Il sied aux comparaisons et similitudes dans la poésie, à part les grands traits généraux, d'être libres chemin faisant et diverses. Les anciens dans leurs comparaisons excellaient à cette généreuse liberté des détails, et si les modernes, par suite de l'esprit croissant d'analyse, ont dû se ranger à plus de précision, il ne faudrait jamais que cela devînt d'une rigueur mécanique appliquée aux choses de la pensée. L'autre endroit que je voudrais corriger est celui où l'auteur montre la cloche et l'ame, chantant et sonnant à la voix du Seigneur, quelles que soient les souillures contractées; le passage finit par ce vers :

Chante, l'amour au cœur et *le blasphême* au front.

J'aimerais mieux :

Chante, l'amour au cœur et *la couronne* au front.

car du moment que le chant part et s'élance, plus de blasphème! on l'oublie, il disparaît. Pourquoi donc le désigner en finissant, comme la chose qui subsiste *au front* et qui a l'air de défier Dieu?

Mais, à part ces taches légères et faciles à enlever, cette pièce en son ensemble est tout un poème qui unit (alliance si rare dans un certain mode lyrique!) le solennel et le vrai, le magnifique et le senti. Elle donne la meilleure et la plus profonde réponse à cette question souvent débattue : si les grands poètes qui nous émeuvent et rendent de tels sons au monde ont en partage ce qu'ils expriment; si les grands talens ont quelque chose d'indépendant de la conviction et de la pratique morale; si les œuvres ressemblent nécessairement à l'homme; si Bernardin de Saint-Pierre était effectivement tendre et évangélique; quelle était la moralité de Byron et de tant d'autres, etc., etc. Oui, à l'origine, au moment voisin de la fusion du métal, au sortir du baptême de la cloche, l'homme et l'œuvre se ressemblent, la pureté du son répond à celle de l'instrument. Puis la vanité vient et raie, égratigne avec son poinçon aigu la surface jusque-là vierge; puis l'impiété, l'impureté aux grossières images; et cependant, quand l'instrument a été de bonne fonte, le timbre n'en est pas altéré; dès qu'il vibre, il rend le même son pieux, plein, enivrant, qui étonne et scandalise presque celui qui l'a pu observer de près à l'état immobile. André Chénier qui, je le crois bien, songeait en ce moment au poète Le Brun, son ami, dont il ne pouvait concilier le talent et le caractère, s'écriait :

Ah! j'atteste les cieux que j'ai voulu le croire,
J'ai voulu démentir et mes yeux et l'histoire.
Mais non; il n'est pas vrai que des cœurs excellens
Soient les seuls en effet où germent les talens.
Un mortel peut toucher une lyre sublime
Et n'avoir qu'un cœur faible, étroit, pusillanime,
Inhabile aux vertus qu'il sait si bien chanter,
Ne les imiter point et les faire imiter.

Ce qu'André Chenier avait exprimé sous une forme morale et philosophique, M. Hugo l'a revêtu d'une exacte et merveilleuse image. Il a figuré, dans un moule qui ne s'oubliera plus, ce don divin du talent, avec tout ce qu'il y entre à la fois de grandeur, de tristesse et de misère.

Non loin de cette haute et sombre poésie, on rencontre une toute petite pièce de huit vers sur *Anacréon*, que je ne puis laisser passer sans remarque; la voici :

Anacréon, poète aux ondes érotiques,
Qui filtres du sommet des sagesses antiques,
Et qu'on trouve à mi-côte alors qu'on y gravit,
Clair, à l'ombre, épandu sur l'herbe qui revit,
Tu me plais, doux poète au flot calme et limpide!
Quand le sentier, qui monte aux cimes, est rapide,
Bien souvent, fatigués du soleil, nous aimons
Boire au petit ruisseau tamisé par les monts.

Rien de plus joliment tourné que ces huit vers, rien de plus inintelligent d'Anacréon, malgré l'apparente louange. Si ce n'était qu'une épigramme par boutade, nous n'y insisterions pas; mais bien des défauts et des caractères marquans de M. Hugo ont leur origine dans le sentiment qui a dicté ces huit vers. Il semble que M. Hugo qui, dans le présent volume, a rimé de charmans messages de la *Rose au Papillon*, devrait mieux juger le maître antique. Non, Anacréon n'est pas un petit ruisseau *tamisé par les monts*; c'est bien un ruisseau sacré, *nunc ad aquæ lene caput sacræ!* Anacréon n'est pas à *mi-côte*; il a, lui seul, toute sa colline. Mais c'est qu'il y a un genre de beautés que M. Hugo apprécie peu et qu'il heurte volontiers dans sa manière; il se soucie médiocrement, j'imagine, de l'aimable simplicité des Grecs, de ce qu'eux-mêmes appelaient *apheleia*, mot que le poète Gray a traduit quelque part heureusement par *tenuem illum Græcorum spiritum*, qualité délicate et transparente qui décore chez eux, depuis l'ode *à la Cigale* d'Anacréon jusqu'aux chastes douleurs de leur Antigone. M. Hugo, loin d'avoir en rien l'organisation grecque, est plutôt comme un Franc énergique et subtil, devenu vite habile et passé maître aux richesses latines de la décadence, un Goth revenu d'Espagne, qui s'est fait

Romain, très raffiné même en grammaire, savant au style du Bas-Empire et à toute l'ornementation byzantine.

Dans quelques *vers écrits sur la première page d'un Pétrarque*, M. Hugo a bien mieux apprécié l'auteur des sonnets et sa forme élégamment ciselée; mais, par suite du défaut signalé tout-à-l'heure, il s'est glissé, dans les vingt-deux vers consacrés à la louange du mélodieux amant de Laure, deux mots criards qui rompent toute l'harmonie du ton :

> Je prends ton livre saint qu'un feu céleste embrase,
> Où si souvent murmure à côté de l'extase
> La résignation au sourire *fatal*.

Ce mot *fatal* est une note fausse; c'est tout le contraire de *fatal* qu'il faudrait dire. Cette *résignation* au sourire *fatal* n'est pas de la religion espérante et clémente de Pétrarque; elle appartiendrait plutôt à la religion dure de Frollo. A quelques lignes plus bas, on voit les nobles et pudiques élégies de Pétrarque opposées aux bruits du monde et aux sombres *orgies*, comme si, dans vingt vers sur Pétrarque, le mot d'*orgie* pouvait trouver place. Ces deux mots malencontreux sont deux taches à la bordure d'une robe blanche et gracieuse. Un poète, qui aurait senti tout-à-l'heure Anacréon dans la pureté grecque, n'aurait pas ici commis pareille faute.

Presque toutes les fautes de détail, qu'on peut reprocher à M. Hugo, viennent du même principe violent qui méconnaît le prix d'une convenance heureuse et d'une harmonie ménagée. Nous avons noté à regret les images suivantes : Napoléon qui va *glanant tous les canons*, une charte de plâtre qu'on oppose à des *abus de granit*, des écueils aux *hanches* énormes, Rome qui n'est plus que l'*écaille* de Rome, etc. Le poète, par manque de ce tact que j'appellerai grec ou attique, ne recule jamais devant le choquant de l'expression, quand il doit en résulter quelque similitude matérielle plus rigoureuse qu'il pousse à outrance. Dans la pièce XXXIII, sur une vue d'église le soir, il montre l'orgue silencieux :

> La main n'était plus là, qui, vivante et jetant
> Le bruit par tous les pores,

Tout-à-l'heure pressait le clavier palpitant
Plein de notes sonores,

Et les faisait jaillir sous son doigt souverain
Qui se crispe et s'alonge,
Et ruisseler le long des grands tubes d'airain
*Comme l'eau d'une éponge.*

Qu'on me démontre, tant qu'on le voudra, l'exactitude de la comparaison, et l'harmonie coulant le long des tuyaux, comme ferait l'eau d'une éponge dans un lavage général de l'orgue, l'impression que j'en éprouve est déplaisante, désobligeante, et, loin de l'augmenter, elle amoindrit tout l'effet des beaux vers précédens. Ailleurs, dans la petite pièce XIV, *Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe!* on lit :

Quand le vent du malheur ébranlait leur vertu,
Qui de nous n'a pas vu de ces femmes brisées
S'y *cramponner* long-temps de leurs mains épuisées,
Comme au bout d'une branche on voit étinceler
Une goutte de pluie où le ciel vient briller, etc.

En lisant cela, l'esprit n'a pas eu le temps de se détacher de ce mot si rude, *cramponner,* qu'il lui faut déjà passer à ce qu'il y a de plus fluide et mobile, à la goutte d'eau qui tremble au bout de la branche. Cette critique de détail, quoique depuis long-temps on ait perdu l'habitude d'en faire, nous a paru indispensable en présence d'une production aussi importante de la maturité d'un poète de génie. Ces sortes de fautes, qu'on peut passer à une rude et vigoureuse jeunesse, auraient dû disparaître avec les crudités inhérentes à cet âge. Il nous semble, si le souvenir ne nous abuse pas, que *les Feuilles d'Automne* en contenaient moins et annonçaient un travail d'élaboration que *les Chants du Crépuscule* ne réalisent qu'en partie ; ou peut-être, ces fautes ne nous choquent-elles ici davantage que par le caractère plus élégiaque des morceaux qui les entourent et les font ressortir, et aussi par la susceptibilité d'un goût malheureusement plus difficile et plus rebuté avec l'âge. Nous n'en sommes pas moins sensible, qu'on veuille nous croire, à tout ce qui s'y trouve à profusion d'images

riches, de traits inattendus et heureusement pittoresques, d'observations naturelles et domestiques de promeneur et de père, soit que le poète nous indique du doigt dans la plaine *le sentier qui se noue au village*, la vallée toute fumante de vapeurs au soleil *comme un beau vase où brûlent des parfums*, soit qu'il se montre lui-même éveillé avec ses soins et ses doutes rongeurs, dès avant l'aube,

Même avant les oiseaux, même avant les enfans!

Charmante observation prise à la vie de famille! car les enfans, comme on sait et comme l'a dit un autre poète, ont

Un gai sommeil qui sent l'aurore
Et qui s'enfuit dans un rayon.

Les douze ou treize pièces amoureuses, élégiaques, qui forment le milieu du recueil dans sa partie la plus vraie et la plus sincère, sont suivies de deux ou trois autres, et surtout d'une dernière, intitulée *Date Lilia*, qui a pour but, en quelque sorte, de couronner le volume et de le protéger. Littérairement, ces pièces finales, prises en elles-mêmes, sont belles, harmonieuses, pleines de détails qui peuvent sembler touchans. En admirant dans le voile l'éclat du tissu, il nous a paru toutefois qu'il y a eu parti pris de le broder de cette façon pour l'étendre ensuite sur le tout. Cette mythologie d'*anges* qui a succédé à celle des *nymphes*, les *fleurs de la terre* et les *parfums des cieux*, un excès même de charité aumônière et de petits orphelins évoqués : tout cela nous a paru, dans ces pièces, plus prodigué qu'un juste sentiment de poésie domestique n'eût songé à le faire. On dirait qu'en finissant l'auteur a voulu jeter une poignée de lis aux yeux. Nous regrettons que l'auteur ait cru ce soin nécessaire. L'unité de son volume en souffre; son titre de *Chants du Crépuscule* n'allait pas jusqu'à réclamer cette dualité. Le même manque de tact littéraire (au milieu de tant d'éclat et de puissance!) qui plus haut, nous l'avons vu, lui a fait comparer l'harmonie de l'orgue à *l'eau d'une éponge*, et parler du sourire *fatal* de la résignation à propos de Pétrarque, lui a inspiré d'introduire dans la composition de son volume deux couleurs qui

se heurtent, deux encens qui se repoussent. Il n'a pas vu que l'impression de tous serait qu'un objet respecté eût été mieux honoré et loué par une omission entière.

Au résumé, et malgré nos critiques, qui se réduisent presque toutes à une seule, à un certain manque d'harmonie parfaite et de délicate convenance, *les Chants du Crépuscule* non-seulement soutiennent à l'examen le renom lyrique de M. Hugo, mais doivent même l'accroître en quelque partie. Mainte pièce du recueil décèle chez lui des sources de tendresse élégiaque plus abondantes et plus vives qu'il n'en avait découvert jusqu'ici, quoique, même en cela, le grave et le sombre dominent. On suit avec un intérêt respectueux, sinon affectueux, ce front sévère, opiniâtre, assiégé de doutes, d'ambitions, de pensées nocturnes qui le battent de leurs ailes. On contemple *cet homme au flanc blessé*, comme il s'appelle quelque part, saignant, mais debout dans son armure, et toujours puissant dans sa marche et dans sa parole. On le voit, rôdeur à l'œil dévorant, *au sourcil visionnaire*, comme Wordsworth a dit de Dante, tour à tour le long des grèves de l'Océan, dans les nefs désertes des églises au tomber du jour, ou gravissant les degrés des lugubres beffrois. Ce beffroi altier, écrasant, où il a placé la cloche à laquelle il se compare, représente lui-même à merveille l'aspect principal et central de son œuvre : de toutes parts le vaste horizon, un riche paysage, des chaumières riantes, et aussi, plus l'on approche, d'informes masures et des toits bizarres entassés.

SAINTE-BEUVE.

# DE

# L'ÉMANCIPATION

## DANS NOS COLONIES.

Les protestations des habitans de la Louisiane, des deux Carolines et des autres états du Sud contre les sociétés abolitionistes, et le refus du gouvernement des États-Unis d'accéder aux mesures communes prises par l'Angleterre et par la France pour empêcher la traite des noirs, sont des évènemens qui choquent singulièrement nos habitudes morales et nos préjugés politiques, et qui nous font voir, d'un côté, que nous avons pris étrangement les devans en fait d'idées libérales et de civilisation, de l'autre que nous ne devons pas être bien au courant des faits qui se passent en Amérique, puisque des hommes auxquels nous ne pouvons pas refuser d'ailleurs de grandes lumières et de grandes vertus, résolvent tout au rebours de nos croyances et de nos sympathies les questions qui se rattachent à l'esclavage et à l'émancipation des noirs.

Tout bien considéré, il nous semble que c'est sous l'influence de ce double enseignement qui ressort si bien, selon nous, de ce qui se passe aujourd'hui en Amérique à l'occasion des esclaves, c'est-à-dire, c'est en nous défiant de nos opinions libérales et de la connaissance imparfaite que nous avons des choses d'outre-mer, que nous devrions peut-être envisager les affaires de nos colonies, affaires que l'intérêt

même de notre marine et de notre agriculture rend si importantes, et que les instigations exagérées de certains organes de la presse française rendent si difficiles et si brûlantes. Ce n'est guère que par des blancs ou par des hommes de couleur que nous sommes instruits en France de ce qui se passe aux Antilles ou aux îles de la mer des Indes, et sans vouloir rien préjuger de la sincérité et de l'exactitude de ces deux sortes de témoignages si opposés, la modération est un procédé nécessaire dans la discussion, et même imposé par la divergence qui existe entre nous. D'ailleurs, en tout état de cause, et quelles que soient l'étendue et la vérité de nos renseignemens coloniaux, ce ne peut jamais être un mal de les étudier avec calme et avec défiance de nous-mêmes; peut-être y gagnerons-nous de faire priser la dignité et la bonne foi à ceux qui sont ou acteurs, ou instigateurs de ces malheureuses luttes dont nos colonies sont devenues le théâtre.

D'après les documens réputés les plus exacts, la population esclave de nos colonies, soit aux Antilles, soit à la mer des Indes, monte environ à 270,000 individus. Dans la statistique de Bourbon, dressée en 1832 par le directeur de l'intérieur, nous trouvons que le chiffre des personnes libres s'élève à 27,247, et celui des esclaves à 70,458. Un fait qui nous a paru remarquable, c'est que les femmes esclaves ne s'élèvent qu'à 24,292, à peu près une femme pour deux hommes, et que néanmoins, malgré cette disproportion de sexes, il y a eu dans l'année 1,563 enfans. Bien plus, la même statistique fait connaître que sur ces 70,458 esclaves, il y a 3,142 individus qui ont passé l'âge de soixante ans. Nous avons rapproché ainsi ces deux faits, pour arriver à conclure qu'une population où il y a de pareils exemples de reproduction et de longévité ne peut pas être bien malheureuse.

Nous devons ajouter que nos colonies se trouvent néanmoins dans une situation défavorable si on les compare à de celles de l'Angleterre. Dans les colonies anglaises, la traite est réellement abolie depuis trente ans. Leurs esclaves se composent donc entièrement ou d'individus *créoles*, c'est-à-dire nés sur les habitations, et faits par conséquent aux habitudes du travail journalier et aux exigences de la discipline coloniale, ou d'individus séparés depuis trente ans de la vie sauvage du désert. Dans nos colonies, au contraire, la traite n'a été effectivement abolie qu'en 1830; d'un côté, les importations successives de noirs qui s'y sont faites, ont empêché l'augmentation réelle de la population esclave de s'y faire sentir d'une manière sensible, à cause des maladies auxquelles les nègres de traite étaient fréquemment sujets; de l'autre, elles ont été un obstacle à l'adoucissement graduel de ces natures afri-

caines, à l'élévation lente de ces esprits infirmes et lourds, à la culture successive de ces ames ignorantes, qui perdaient leur légère et première couche de civilisation au frottement perpétuel de la barbarie.

Ces esclaves sont traités par leurs maîtres, malgré ce qui s'en dit et ce qui s'en croit parmi nous, de manière à donner de l'envie aux paysans les plus heureux de la France. Le riz, le maïs, le manioc, forment la base de leur nourriture. La quantité qui leur en est distribuée régulièrement est taxée par des réglemens généraux, ce qui veut dire qu'elle n'est ni arbitraire, ni insuffisante. La quantité et la qualité des vêtemens auxquels ils ont droit est déterminée de la même manière, et ils habitent des cases spacieuses et saines, la plupart du temps entourés de petits jardins qu'ils cultivent, et dont le revenu leur appartient à titre de *pécule*, comme chez les Romains. Une chose presque incroyable pour nous, c'est que les esclaves auxquels on accorde le temps nécessaire pour cultiver leurs jardins, et qui trouvent dans ce revenu de quoi satisfaire à une foule de superfluités, se refusent habituellement à ce travail. Nous lisons dans des documens officiels fournis, au moins de mai 1835, par le conseil colonial de la Guadeloupe, que l'usage est établi depuis à peu près trente ans dans la colonie d'accorder ainsi des portions de terre aux esclaves, avec un jour par semaine, sans compter le dimanche, pour les cultiver, et qu'il n'y a que douze ans environ que cette idée généreuse porte quelques fruits, parce que les maîtres se sont mis à exiger des nègres qu'ils fissent la tâche pour eux-mêmes aussi rigoureusement que la tâche pour l'habitation. Ces documens ajoutent que l'esclave qui travaille pour lui sans contrainte est une espèce de phénomène parmi ses pareils, et que si cette contrainte venait à cesser généralement, les nègres aimeraient mieux se priver des mille adoucissemens que cette culture leur donne, plutôt que de les acquérir au prix même du travail d'un seul jour. Cette expérience de la fainéantise native des nègres, faite pendant trente ans par la Guadeloupe, est d'un bien funeste augure pour le moment où les nègres seront émancipés; et il est difficile de concevoir que ceux qui refusent de travailler un jour pour eux-mêmes, travailleront six jours pour autrui.

La masse des esclaves diminue un peu tous les ans par les affranchissemens partiels; nous autres, en France, qui ne savons guère les choses lointaines, nous nous réjouissons fort quand le *Moniteur* publie à des époques fixes et éloignées le nombre des affranchissemens annuels. Nous nous trouvons heureux de ces nouveaux citoyens auxquels la civi-

lisation ouvre ainsi l'entrée de la grande famille politique, et nous allons par la pensée au-devant d'eux, comme s'il s'agissait de chrétiens du seizième siècle arrachés aux infidèles de Fez ou de Maroc. Le fait est que ces affranchissemens profitent peu à ceux qui les obtiennent, et gênent fort ceux qui les accordent. Ce sont des esclaves, c'est-à-dire des gens sans aveu, sans ressource, sans père, sans mère, sans enfans, sans famille, sans liens d'aucune sorte, qui sont jetés sur la place publique, et qui apportent une intelligence ignorante à séduire et deux bras oisifs à armer aux instigateurs de révolte, qui ne manquent pas là plus qu'ailleurs. C'est ainsi une hideuse populace, plus redoutable encore que la populace européenne, parce qu'au moins celle-ci est organisée en familles, est accoutumée à un travail régulier dont elle vit et qu'elle aime, ne sort de son repaire que lorsque la faim la presse, c'est-à-dire quand le travail manque; tandis que l'autre n'aime pas le travail, n'est dominée par aucune sorte de sentiment social qui la musèle, et est toujours mobile, toujours liquide, comme du plomb bouillant qu'on peut couler dans le moule qu'on veut. Il y a même une raison assez puissante qui entretient les affranchis dans cette redoutable oisiveté. Le travail de l'agriculture étant fait par les esclaves, il est par cela même frappé de réprobation; dès qu'un esclave devient libre, il témoigne extérieurement de sa liberté moins par son repos lui-même que par son éloignement du travail de la terre. Les affranchissemens partiels ont donc pour premier effet d'enlever des bras à l'agriculture, sans les utiliser ailleurs, car la quantité toujours croissante des affranchis diminue dans une proportion semblable leurs autres moyens d'emploi.

Cependant, malgré ces causes permanentes de désordre, qui s'agrandissent chaque jour, on peut dire, qu'à part les grandes tentatives de révolte, auxquelles les esclaves se laissent quelquefois aller collectivement, et par l'effet de suggestions étrangères, les crimes sont beaucoup plus rares aux colonies qu'en France. La statistique de Bourbon, que nous avons déjà citée, nous fait connaître qu'il n'y a guère de condamnation capitale dans l'île qu'environ tous les six ou sept ans, et qu'il arrive même de voir s'écouler des périodes de quinze ans, sans qu'on en trouve une seule.

Nous sommes habitués à entendre raconter force rigueurs sur la manière dont les esclaves sont traités par leurs maîtres. Un rapport de M. de Montrol, publié au mois de février dernier par un journal de la marine, parlait d'une négresse qui avait été enterrée vive à la Martinique. L'auteur de ce rapport, qui est un homme grave, avait oublié une chose

qu'on ne devrait pas cependant oublier en pareille circonstance : c'était de donner des détails. Il faisait porter ainsi le poids d'une accusation si odieuse sur la population blanche d'une petite île, sans daigner dire en quelle année, sur quelle personne, dans quelle circonstance un pareil crime avait été commis. Cependant M. de Montrol est, à ce que nous croyons, membre de la société française d'émancipation. Si c'est sur de pareils documens que cette société bâtit ses théories, elle ne peut pas manquer d'arriver à de bien beaux résultats. M. Isambert ne s'est pas non plus fait faute d'accusations amères, sans prendre la peine d'en vérifier la valeur. On n'a pas oublié cette célèbre négresse fouettée au sang pour avoir chanté la *Parisienne*, pas plus que cette disposition du code noir, qui ordonne de couper le jarret à l'esclave fugitif en récidive. Pour ce qui touche la négresse, elle avait été arrêtée, à l'époque de la révolte du Cerbet, à la tête d'une bande de noirs armés, chantant en effet la *Parisienne*, avec cette petite variante : *En avant, marchons, brûlons les colons;* après quoi, les habitations des colons furent réellement brûlées. La disposition du code noir citée se trouve en effet dans les ordonnances de Louis XIV, de même que la question se trouve dans la procédure criminelle de l'ancien Châtelet; mais cela prouve-t-il que l'on coupe le jarret aux noirs ? N'avons-nous pas vu, en 1830, en France, rétablir une vieille ordonnance qui enjoignait aux médecins de dénoncer les malades blessés pendant les journées de juin ? Cela veut-il dire que l'ordonnance ait été exécutée ? Lorsque la législation d'un pays est faite de pièces de rapport, de dispositions diverses et successives, comme aux colonies, ne faut-il pas voir, avant d'en parler avec assurance, si la disposition qu'on blâme est actuellement en vigueur, et même si elle a jamais été appliquée ? Malheureusement il paraît que même les hommes de position grave n'en jugent pas ainsi ; ils se récrient contre la peine du fouet appliquée à une femme, *pour avoir chanté la Parisienne!* Quoi de plus innocent que de chanter la *Parisienne* ? Là-dessus l'esprit public s'enflamme ; les questions sont prises de travers, hélas! et résolues de même.

Pour ceci, comme pour tout ce que nous avons dit, ou que nous dirons encore des colonies, nous sommes allés aux faits. Nous avons sous les yeux un état officiel et très méthodiquement détaillé de toutes les condamnations criminelles et correctionnelles prononcées à l'île Bourbon contre des esclaves, depuis l'année 1828 jusqu'à l'année 1833 inclusivement. Cet état a été fourni par M. le procureur-général de la cour royale de l'île, au mois de juin 1834. Nous avons été frappés, en général, de la douceur excessive des peines, comparée à la répression qui a lieu

en France pour des délits ou des crimes pareils. Pour prendre quelques exemples, nous trouvons que les nommés Célestin et Casimir, convaincus de vol de nuit, avec effraction, dans un lieu habité, ont été condamnés à une année de chaîne, à l'exposition et à une fustigation; en France, ils auraient été passibles des travaux forcés à temps. Le nommé Pierre, convaincu de vol avec escalade et à l'aide d'effraction, a été condamné à un mois de chaîne et à une fustigation; en France, on lui aurait encore appliqué les travaux forcés à temps. Le nommé Lin, convaincu de vol de nuit à l'aide de violences graves, a été condamné à six mois de fer, la marque (elle n'était pas encore abolie), l'exposition et une flagellation; en France, il aurait subi les travaux forcés à perpétuité. Le nommé Ernest, convaincu de fabrication et émission de fausse monnaie, a été condamné à un an de chaîne, l'exposition au carcan et deux flagellations successives; en France, d'après le code pénal modifié, il aurait été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Enfin, le nommé Jean, convaincu de blessures graves sur une personne de la population libre, a été condamné à deux mois de chaîne, et à un seul coup de fouet; en France, il aurait subi les travaux forcés à temps. La justice est organisée, dans toutes les colonies françaises, comme à l'île Bourbon; il y a partout des magistrats qui veillent à la sûreté des personnes et à l'exécution des lois; et si d'un côté on n'entend parler d'aucun de ces crimes atroces dont la crédulité métropolitaine charge si imprudemment les blancs, de l'autre, la législation à laquelle sont soumis les esclaves est de beaucoup plus douce et plus indulgente que celle qui régit les citoyens français.

La fustigation est encore une chose qu'il ne faut pas juger de première impression. Sans que nous veuillons précisément lui ôter ce qu'elle a de rigoureux, il nous semble qu'elle est considérablement grossie par la perspective. La fustigation est établie dans toutes les colonies; seulement, chez les Anglais, les coups de fouet se comptent par douzaines, tandis que chez nous ils se comptent par unités. Le nombre de vingt-neuf n'est, en général, jamais dépassé. Certainement, s'il était possible de remplacer le châtiment physique par le châtiment moral, cela vaudrait mieux; mais quelle prise morale peut-on avoir sur des noirs esclaves qui ne pensent guère, et qui à peine savent parler? D'ailleurs, les peines physiques étant promptes, sont applicables avec plus de fruit que les peines morales dans de certains cas. Mais il y a, à côté de chaque esclave, quelque chose de bien puissant qui veille incessamment pour lui; c'est l'intérêt personnel. Quand on supposera, ce qui n'est pas, qu'un planteur est inaccessible à tout sentiment de gé-

nérosité et de pitié, on ne peut pas supposer qu'il soit inaccessible à la voix de son intérêt privé. Or, cet intérêt privé lui dit que sa fortune est attachée à la santé de ses esclaves; que, s'il les blesse, ils ne travailleront pas, et que, de plus, il sera forcé de les nourrir comme à l'ordinaire; puis de payer les soins du médecin et la dépense des remèdes. A part toute idée noble et humaine, qui naît dans le cœur d'un colon tout aussi bien que dans le nôtre, il y a donc de plus l'intérêt de la prospérité privée qui bride sa colère, qui désarme sa justice, et qui épargne au nègre une foule de punitions que notre loi civilisée ne nous épargne pas.

Voilà dans toute sa réalité la situation matérielle des esclaves aux colonies françaises. Ajoutons qu'elle est subordonnée quelque part à la situation des maîtres, et que ceux-ci sont poussés ou arrêtés dans les améliorations, selon la bonne ou la mauvaise fortune ; la case reçoit toujours le contre-coup de l'habitation. Quand l'année est productive et la vente des denrées avantageuse, le régime général des esclaves s'améliore ; non pas qu'ils éprouvent jamais les rigueurs du besoin, en aucun cas; mais ils participent à mille douceurs que l'augmentation du revenu rend possibles. Un relevé fait avec beaucoup de soin à la douane de Bourbon, porte à 3,500,000 fr., année commune, la valeur des objets d'importation, servant à peu près exclusivement au vêtement et au supplément de nourriture des noirs, dont l'alimentation générale est fournie par l'île même. Encore faut-il dire que cette valeur est celle déclarée à la douane, sans aucune imputation des droits et du fret, ce qui augmente d'un cinquième au moins le prix de revente pour les habitans. Ces états de douane fournissent la preuve qu'il a été fait, et qu'il se fait une grande consommation de couvertures de laine et de coton, à l'usage des noirs, pour les infirmeries et les habitations pluvieuses ou situées dans les hauts; fourniture dont aucune ordonnance ni aucun réglement n'a jamais fait une obligation aux colons. Nous trouvons pareillement, dans des états officiels fournis par le conseil colonial de la Martinique, que la colonie a reçu, dans l'année 1834, pour 1,827,716 francs de morue qui lui a été fournie par les pêcheurs français, sans compter celle qui lui est venue des pêcheries étrangères, et qui monte dans la même année à 524,693 fr. Voilà donc une dépense annuelle de 1,552,409 fr., représentant 4,047,395 kilogrammes de morue, exclusivement destinés à la nourriture des esclaves dans une seule de nos colonies.

C'est dans cet état de choses que les journaux de France, et, il faut bien le dire, l'esprit public, ont demandé la réorganisation intérieure des colonies, et l'émancipation des esclaves. Pour nous, qui sommes fa-

çonnés aux idées et aux besoins de notre civilisation, nous ne trouvons à cela rien que de naturel et de légitime; nous y voyons par-dessus tout la satisfaction d'un principe, et, comme la chose ne nous touche guère, nous ne nous en inquiétons pas autrement. Les planteurs, eux, sont dans une situation bien autre; tandis que nous sommes dans la région élevée des principes sociaux, ils sont dans la région tout-à-fait accessible des intérêts immédiats et des catastrophes présentes. Il y a même, en cela, un point que nous ne remarquons pas assez; il y a une manière malheureusement différente pour le gouvernement de la métropole et pour les habitans des colonies, d'envisager cette même question de l'émancipation. Le gouvernement n'a pas précisément tort de s'occuper surtout, dans les grandes mesures qu'il prend, des résultats à venir qui pourront en dépendre; il regarde toujours à un demi-siècle ou à un siècle devant lui; les particuliers, eux, ne peuvent et ne doivent pas avoir cette prévoyance; ce qui leur appartient, c'est le temps présent, et non le temps à venir. Les nations ne meurent pas, et elles peuvent s'inquiéter de ce qui sera un jour; les individus meurent, et ils s'inquiètent avec raison de ce qui arrive aujourd'hui. Ainsi, la France peut se laisser séduire par la perspective lointaine des résultats attachés à la révolution coloniale; elle peut aimer à contempler en espoir la population esclave devenue population libre, la dignité humaine satisfaite, les hommes du désert gagnés à la nature européenne; mais le planteur ne voit, et ne peut voir, et ne doit voir que sa fortune menacée, que le pain de ses enfans et le sien compromis, que la dot de sa fille jouée contre des maximes philantropiques; il s'effraie là où nous nous épanouissons. Or, nous disons qu'en pareil cas, les gouvernemens doivent être un peu plus aux faits, et un peu moins aux théories, un peu moins aux idées, et un peu plus aux intérêts. Nos pères ont tué l'ancien régime avec cette maxime, que les gouvernemens sont faits pour les hommes, et non les hommes pour les gouvernemens; ne nous mettons pas en opposition avec nous-mêmes à l'occasion des colonies, et ne nous exposons pas à nous faire dire que nous ne sommes libéraux que lorsque nous y trouvons notre profit.

Il y a maintenant un peu plus d'une année que l'Angleterre est entrée dans la voie où nous ne tarderons sans doute pas à entrer. Elle a émancipé ses colonies; mais pesons bien les circonstances de cette grande mesure. Elle a d'abord accordé cinq cents millions d'indemnité aux possesseurs d'esclaves; ensuite elle a prorogé l'esclavage pendant sept ans, sous la dénomination d'apprentissage; enfin elle a donné aux colonies toutes les garanties d'ordre matériel, qu'une si grande tenta-

tive devait nécessiter. Voilà donc qui est procéder d'une manière sage et sérieuse; maintien provisoire de l'esclavage, garanties d'ordre, indemnité. Il y en a bien qui prétendent, peut-être avec quelque raison, que les cinq cents millions ont été surtout accordés pour désintéresser les capitalistes de la métropole, qui avaient des hypothèques sur les biens coloniaux; mais enfin toujours est-il que l'indemnité est réelle, et qu'elle servira aux planteurs, soit à se libérer, soit à parer aux chances de l'émancipation.

Telle quelle, la question des colonies anglaises est beaucoup moins résolue que suspendue. Qui vivra verra. Les colonies anglaises ressemblent très exactement à un homme auquel on vient de faire une opération chirurgicale, et sur la vie duquel les médecins eux-mêmes ne peuvent rien dire, avant que l'appareil ne soit levé. Or, cet appareil doit rester six ans encore, sans qu'on y touche. Quand nous en serons là, nous saurons si l'opération a réussi, ou si le malade est perdu. Durant ces six années, les baïonnettes des régimens britanniques maintiendront certainement les colonies en leur état, de même que les ligatures et les bandages maintiennent les chairs; mais quand les baïonnettes seront rentrées dans leurs fourreaux, il faudra voir si les faits et les idées qu'elles auront tenus sept ans dans une position artificielle, auront pris racine dans cette position, se seront équilibrés sur cette base, ou bien si la nature primitive de ces faits et de ces idées ne reviendra pas sur l'eau, et ne reprendra pas son empire. Comme nous disions, il faut attendre que l'appareil soit levé; tout est là.

En attendant, peut-être est-on en droit de craindre que l'expérience ne réponde pas à ce que logiquement on pouvait être porté à s'en promettre, et que les esclaves n'apprécient pas à sa valeur la grande mesure que le gouvernement britannique a prise vis-à-vis d'eux. D'abord il est arrivé que les noirs, qui ne sont pas de très subtils raisonneurs, n'ont pas compris la différence qu'il pouvait y avoir entre être libre conditionnellement, au bout d'un certain temps d'épreuve, et être libre sur-le-champ, libre absolument et sans condition. La première chose qu'ils ont faite, c'a été de refuser de travailler. C'est pour nous un fait inouï, fou, absurde; mais c'est pour les noirs, à ce qu'il paraît, un fait très logique et très naturel; pour eux, liberté signifie repos, sommeil, vagabondage. Vous aurez beau leur dire que l'homme n'est ici-bas que pour travailler selon ses facultés; que la vie est à ce prix; que la terre ne rend que ce qu'on lui donne; que qui n'a pas une saison pour semer, n'a pas non plus une saison pour moissonner; toutes ces choses, belles et bonnes pour nous, sont, pour des intelligences cafres et hot-

tentotes, absolument dénuées de signification ; les nègres dorment du plus doux sommeil qui se puisse voir à côté de leur dernière once de riz, et ils marchent à la famine avec une insouciance et une gaieté de cœur qui sont les plus singulières du monde.

Les esclaves des colonies anglaises ont donc commencé par refuser de travailler dès qu'ils ont eu connaissance du bill d'émancipation. Les baïonnettes sont, comme nous avons dit, le seul moyen de persuasion que les gouverneurs aient mis en usage. La fermentation a cessé, les noirs ont obéi et obéissent encore. Du reste, ce n'a pas été et ce n'est pas encore sans peine. Les magistrats nommés pour contraindre les esclaves au travail, selon les nouveaux règlemens, n'ont bientôt plus suffi à leur rude besogne, et on a été obligé de déférer cette magistrature à chaque maître vis-à-vis de ses esclaves; singulière fiction à laquelle les noirs n'ont pas gagné grand'chose, car les douzaines de coups de fouet qu'ils reçoivent, qu'elles soient appliquées par le maître au nom de sa puissance propre, ou au nom de sa puissance déléguée, n'en ont pas moins la même valeur sur les épaules où elles tombent. Nous lisons même, dans le *Barbados Globe* du 28 avril dernier, que le gouverneur sir Lyonnel Smith s'est vu obligé de sanctionner un bill de la législature locale, formulant une série de nouvelles pénalités à infliger aux *apprentis*, tant urbains que ruraux, dont la mauvaise volonté ne trouvait plus de frein dans les peines déjà en vigueur. Ainsi a été établie la peine du *tread mill* ou *moulin marcheur*, laquelle doit être bien violente, puisque son maximum ne peut pas excéder dix minutes de durée.

Il y a même plus. Le résultat immédiat du bill d'émancipation a été une aggravation de position pour les esclaves, par cette raison générale que les maîtres, placés désormais, non plus vis-à-vis d'esclaves, mais vis-à-vis d'ouvriers qui font leurs conditions et qui vendent leur travail, ont retiré tous les adoucissemens, tous les dons volontaires auxquels ils s'étaient eux-mêmes en quelque sorte astreints, et qui seraient désormais sans motif envers des personnes étrangères. Nous lisons dans un numéro de l'*Herald*, journal d'Antigues, du mois d'avril dernier, que dans le cours d'une discussion qui eut lieu au sein du conseil colonial, relativement à la fondation d'un hospice, l'honorable M. Martin trouve étrange qu'on ait qualifié de dureté la reprise de possession par les propriétaires de tous leurs droits sur les jardins et sur les terres qui étaient d'abord cultivés par les esclaves pour leur propre compte, parce que cette reprise de possession est tout-à-fait naturelle au moment où les esclaves deviennent libres. Voilà donc un commencement

de privation pour les esclaves anglais dès leur premier pas vers la liberté. Ce n'est pas tout. L'acte d'émancipation des esclaves a mis les enfans à la charge de leurs parens; chose cruelle d'abord, chose imprévoyante ensuite, quoique de toute justice au fond, les planteurs ne pouvant plus raisonnablement être forcés à nourrir les enfans de personnes étrangères.

C'est, disons-nous, une chose cruelle, parce qu'avec le peu d'esprit de famille qu'ont les noirs, ces pauvres enfans courent le risque de pâtir la faim plus d'une fois. C'est ensuite une chose imprévoyante, parce qu'il était bien clair que les nègres aimeraient mieux dormir, danser ou rôder à l'aventure pendant les journées que le bill leur accorde, plutôt que de les employer, comme le voulaient les législateurs, à travailler pour nourrir leurs enfans. On peut lire, dans le *Journal de la Barbade*, du mois de février 1835, une lettre du comte d'Aberdeen, ministre des colonies, sous la date de Downing-Street, 1er février, adressée à sir Lyonnel Smith, gouverneur de la Barbade, dans laquelle lord Aberdeen refuse d'accorder un jour de plus aux mères pour travailler à nourrir leurs enfans, selon la demande qu'en avait faite sir Lyonnel, s'en référant au bill, qui avait accordé aux noirs, dans ce but, tout le temps qui était raisonnablement nécessaire, et donnant son plein assentiment au refus du conseil colonial relatif à cette même demande.

Voilà donc les colonies qui vont commencer à éprouver le paupérisme, cette affreuse plaie des peuples libres, et qui est un bien déplorable contre-poids à la liberté. Nous avons déjà vu qu'on s'occupe à la Barbade de fonder des hôpitaux publics et des hospices. On en fondera aussi, et sans tarder, à Antigues, à la Dominique, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie, dans toutes les colonies anglaises, par la raison bien simple que les nègres trop jeunes et trop vieux, ne pouvant pas gagner leur vie, seront obligés de mendier ou de voler, maintenant que, n'étant plus esclaves, ils ne seront plus nourris par les planteurs.

Du reste, il ne paraît pas que l'Angleterre se fasse illusion sur les résultats futurs du bill d'émancipation, et sur le sort probable de ses colonies. Elle prévoit déjà le cas où les nègres, abandonnés plus tard à eux-mêmes, refuseraient de travailler pour de l'argent, et peut-être cette prévoyance n'est-elle malheureusement que trop fondée. Les journaux des colonies anglaises, qui rendent compte de la session des chambres coloniales, à la fin de l'année 1834, nous font connaître que le gouvernement a consulté les représentans de ces colonies, à l'effet de connaître les moyens les plus efficaces pour y attirer les émigrans qui

se dirigent vers les états du nord de l'Amérique. Il a même proposé de leur accorder des immunités pour les décider à venir s'y établir, et y continuer une culture dont il n'est pas impossible de pressentir l'abandon de la part de la population noire. Nous pouvons même ajouter à ceci le passage suivant du *Journal de la Marine, des Colonies, des Consulats*, du 11 février 1835 : « Le gouvernement anglais, sérieusement occupé de ses colonies, s'y prend à l'avance pour essayer de nouveaux moyens de colonisation, qui deviendraient indispensables, *si les noirs affranchis persistaient dans leur indolence et dans leur peu de goût pour le travail salarié.* Des navires anglais viennent prendre des habitans de l'archipel des Açores pour peupler l'île de la Trinidad, où ils les transportent avec l'espoir d'y acclimater une active et bonne population. »

Ce n'est pas, du reste, sans motif que le gouvernement anglais témoigne ces craintes au sujet du sort futur de ses colonies, et l'on peut même dire qu'à ce sujet il n'en est plus aux appréhensions. On lit dans le *Guyana Cronicle*, du 9 janvier 1835, que dans les six derniers mois de 1833, c'est-à-dire dans l'année qui a précédé le bill d'émancipation, les récoltes en sucre ont été, dans la colonie, de 31,525 barriques, 1468 trèvçons et 2466 barils; et que dans les six derniers mois de 1834, c'est-à-dire dans l'année qui a immédiatement suivi le bill, les mêmes récoltes ont été de 22,293 barriques, 1274 trèvçons et 1694 barils. Le déficit de la récolte des cafés, durant la même période, avait été de 1,581,880 livres; et cependant le nouveau système d'exploitation n'avait pas pu marcher dans une augmentation de dépenses équivalente à 50 livres sterling par mois sur chaque habitation produisant environ 300 barriques de sucre.

Tout cela contraste bien tristement avec les belles idées dorées que nous nous faisons en France sur l'émancipation des esclaves; il est amer de penser que la liberté, dont nous faisons, nous autres, un si profitable et si noble usage, ne serve, pour d'autres hommes et dans d'autres lieux, qu'à détruire les bons résultats obtenus par l'esclavage. Heureux encore si ce désappointement nous rendait plus sages à l'endroit des théories, et s'il nous portait à nous prémunir, en matière de politique, d'un défaut inhérent d'ailleurs aux bonnes natures, celui de trop bien présumer des hommes.

Qui se serait jamais attendu à voir, à connaître, à éprouver que des esclaves ne seraient pas sensibles au bienfait de la civilisation qu'on leur apporte, et qu'ils ne reconnaîtraient ce beau présent de la liberté, que pour la faire servir à la fainéantise et au vagabondage! Nous autres,

nous faisons de beaux calculs, qui n'ont d'autre défaut que de reposer sur de fausses données, que de compter sans l'hôte, comme dit le proverbe. Nous établissons fort savamment qu'en général le travail des esclaves est au travail des libres d'Europe comme 4 est à 30, ce qui peut être vrai; et puis nous concluons que, dès que les esclaves seront libres, leur travail deviendra ce qu'est le travail des libres, c'est-à-dire à peu près huit fois plus productif.

Cette pauvre arithmétique est, de toutes les bêtes de somme, la plus patiente et la plus solide, et celle qui porte nos bévues et nos folies avec le plus d'obligeance et de commodité. Certainement, le travail des esclaves est de beaucoup au-dessous du travail des libres, et pour de bonnes raisons de plus d'une espèce. D'abord, dans le cas des colonies d'Afrique et d'Amérique, les esclaves sont des noirs, race que l'expérience fait reconnaître comme peu intelligente et peu active. Ceux qui ont vu les Antilles et les autres colonies à nègres, sont demeurés tout surpris de la lenteur inouie que les libres de race africaine mettent eux-mêmes dans leurs travaux. Et certes, il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour comprendre qu'il y a différentes races qui sont plus ou moins propres à divers emplois, et qui les remplissent avec plus ou moins d'ardeur, plus ou moins d'adresse, plus ou moins de célérité. L'histoire nous apprend que les îles Baléares fournissaient autrefois aux armées romaines d'excellens frondeurs, lesquels auraient été de détestables cavaliers. Il en est de l'agriculture comme de la guerre, comme de tout; on n'y est pas également apte. Le capitaine John Ross raconte, dans l'histoire de son dernier voyage, que les habitans des terres les plus septentrionales de l'Amérique font un trou à la glace, et attendent quelquefois douze heures en silence et sans bouger qu'un veau-marin y vienne renouveler l'air de ses poumons, pour le saisir. Il est fort probable que ces intrépides pêcheurs ne doivent pas être doués d'une nature très pétulante. Il paraît certain que les nègres sont ainsi fort lents à tout ce qu'ils font, ce qui entraîne une grande perte de temps. C'est donc un calcul très faux d'imputer à l'esclavage seul la lenteur des nègres à l'ouvrage, et de supposer qu'une fois libres, ils ressembleront en tout aux ouvriers européens. Il était d'ailleurs bien facile de se convaincre du contraire. Il y a beaucoup de nègres libres, et leur travail n'est guère plus productif que celui des esclaves.

Et puis, enfin, c'est une erreur fort grave d'aller s'imaginer qu'il y ait une magie si puissante attachée à ce beau et grand mot de liberté, qu'il suffise de le prononcer pour opérer des prodiges. Ce que nous

allons dire n'est pas pour faire aucune comparaison, et n'a pour but que de rendre clairement notre pensée; mais enfin, qu'on mette des moutons en liberté, et l'on n'aura jamais que des moutons. Qu'on y mette des nègres, et l'on n'aura que des nègres, c'est-à-dire malheureusement des individus fort grossiers, fort enclins au vagabondage, peu portés au travail, et encore moins ouverts aux choses morales. Ah! si l'esclavage les empêchait de devenir meilleurs qu'ils ne sont, si les maîtres faisaient obstacle aux sentimens d'ordre, de paix, de travail, de moralité, de propriété, qu'ils pourraient avoir, ce serait bien différent; si on leur défendait de travailler pour leur propre compte, et de se familiariser ainsi avec les idées d'acquisition légale, de transmission et d'hérédité; si on les empêchait de se marier, d'avoir des femmes et des enfans légitimes, et d'entrer ainsi dans la famille, qui est le centre de toute civilisation, alors on aurait raison; on aurait raison de dire: Otez l'esclavage, et ces intelligences comprimées vont prendre l'essor, et ces cœurs étouffés vont s'épanouir, et cette activité garrotée va se développer et s'étendre, et des hommes vont naître de ces esclaves, des créatures actives et nobles de ces créatures lourdes et dégradées. Mais c'est qu'il n'en est pas ainsi. C'est qu'on dit aux nègres: Travaillez pour votre propre compte, afin que vous acquériez quelque propriété personnelle; et les nègres ne veulent pas. C'est qu'on dit aux nègres: Mariez-vous, afin que vous ayez de la famille, des femmes qui vous aiment et qui vous donnent des soins, des enfans qui vous respectent et qui vous obéissent; et les nègres ne le veulent pas. Maintenant donc qu'on mette en liberté ces natures rebelles. Croit-on sincèrement qu'elles vont devenir, par la vertu d'une loi de la chambre des députés, intelligentes, actives et morales, de stupides, lourdes et anarchiques qu'elles sont? Mais ce serait folie. D'ailleurs, n'a-t-on pas sous les yeux l'exemple de Saint-Domingue, qu'on appelait, avant la révolution, la France des Antilles? Qu'est-elle devenue, cette France? Les nègres y travaillent *sous peine des galères;* la misère a remplacé l'ancienne splendeur, et on importe aujourd'hui du sucre dans une colonie qui en fournissait à toute l'Europe.

Voilà quelles considérations préjudicielles nous avons cru devoir mettre en avant aujourd'hui, à l'occasion de tous ces bruits d'émancipation qui se font en Amérique, et avant que des bruits pareils retentissent au sein de notre législature. Ce n'est pas nous qui prendrons jamais en main la cause de l'esclavage, quand l'occasion se présentera plus tard de nous expliquer là-dessus, et nous ne croyons pas que les

planteurs des colonies françaises fassent non plus résistance à une émancipation sagement conçue et prudemment exécutée; mais nous sommes de ceux qui pensent qu'en une matière si grave, il faut bien connaître les faits, et qu'on travaille mal au profit de la liberté, quand on viole la propriété.

Du reste, un vœu que nous devons faire en finissant, et contre lequel il est impossible qu'un homme de bonne foi ait quelque répugnance, c'est que lorsque le gouvernement se décidera à traiter directement les matières coloniales, il ne s'en rapporte qu'à lui-même, et qu'il envoie sur les lieux une commission d'enquête, chargée de vérifier les faits et d'expérimenter les témoignages. On l'a fait pour Alger, pourquoi ne le ferait-on pas pour les colonies des Antilles et de la mer des Indes, qui nous sont bien plus inconnues?

M. DE L....

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1835.

Nous n'aurons, Dieu merci, à traiter aujourd'hui que d'actes politiques et d'affaires publiques, et nous n'avons à suivre personne dans ce qu'on nomme, par extension, la vie privée, où nous n'avons pénétré d'ailleurs que bien malgré nous.

Cette quinzaine a été signalée par un acte diplomatique dont on vante beaucoup l'énergie et la grandeur, dans les salons ministériels. Il s'agit d'une note adressée par M. de Broglie à un gouvernement étranger qui se refusait à accorder à des sujets français la protection à laquelle ils ont droit en vertu des traités. En effet, le langage de M. le duc de Broglie est ferme et digne. Le ministre des affaires étrangères n'a pas hésité un moment à menacer d'une rupture complète le gouvernement qui viole ainsi les traités, et sa note est en même temps un modèle de convenance et de dignité. Non-seulement M. de Broglie réclame dans toute leur étendue les droits stipulés en faveur des citoyens français, mais il élève encore une voix hardie en faveur de tous les sujets de ce gouvernement, qu'il accuse d'intolérance. Il s'efforce de lui ouvrir les yeux en lui montrant la civilisation des pays qui l'entourent; et au risque d'encourir le mécontentement des chefs de cet état, malgré toutes les appréhensions que peut causer une guerre à un gouvernement fondé sur la paix comme est le nôtre, M. de Broglie pousse

ses réclamations avec une vigueur sans égale, et les termine en disant que si elles ne sont pas écoutées, il se trouvera dans la nécessité de recourir à des mesures *que réclament tout à la fois l'intérêt de ses concitoyens, le sentiment de sa propre dignité, et le vœu de l'opinion publique.*

On ne peut qu'applaudir à un tel langage : il est digne de la France, en vérité, et il serait plus beau, plus digne encore, s'il s'adressait au président des Etats-Unis ou à l'empereur Nicolas; mais, hélas! hélas! le formidable et foudroyant *sine qua non* de M. le président du conseil est adressé à un demi-canton suisse! Encore si c'était à un canton tout entier!

Il faut espérer que le canton de Bâle-campagne qui refuse de ratifier l'acquisition d'un domaine, faite sur son territoire par quelques israélites français, en vertu des traités qui lient la Suisse à la France, écoutera la voix de la raison. Elle parle certainement très haut dans la note diplomatique de M. de Broglie; mais pour les menaces que cette note renferme, elles ne sauraient beaucoup effrayer LL. EE. les membres du conseil de Bâle-campagne, qui ne craignent pas que la France vienne les envahir. Est-ce bien sérieusement que M. de Broglie menace de frapper d'une interdiction civile, semblable à celle qui pèse sur les israélites dans cette partie de la Suisse, les divers ressortissans suisses, établis en France, et qui ne professent pas la religion catholique? Eh quoi! M. de Broglie, allié de si près à la communion prostestante, oserait proposer aux chambres l'exécution d'une telle mesure? Ce serait donc en vertu de l'article effacé de la Charte, qui déclarait la religion catholique religion de l'état? Tout en approuvant la chaleur avec laquelle M. de Broglie défend les intérêts des sujets français, sans distinction de foi, il est impossible de ne pas être frappé des singulières conséquences qui résulteraient de cet acte de tolérance religieuse, si les menaces de M. de Broglie étaient suivies d'effet. Sa philosophie aurait pour résultat l'acte d'intolérance le plus flagrant, et une véritable persécution en matière de foi. Assurément l'expulsion des sujets suisses non catholiques ne pourrait être vue de bon œil en France que par le clergé, et ce serait une mesure bien propre à le concilier au gouvernement qui a déjà tant fait pour lui depuis quelque temps. La lettre de M. de Broglie est ou très mal habile ou bien adroite, selon qu'il a voulu faire un coup de politique intérieure ou un acte de diplomatie étrangère.

M. Guizot, qui n'a pas à s'occuper officiellement des cantons suisses, et qui n'est pas chargé de soutenir la dignité de la France dans les pays étrangers, s'est signalé, pendant cette quinzaine, par un discours

non moins remarquable que la lettre de M. de Broglie au canton de Bâle-campagne. Ce discours a été prononcé à l'école normale à l'occasion de la rentrée des élèves et des cours. Il faut aussi admirer la dignité et l'excellence du langage de M. Guizot. M. Guizot a rappelé aux jeunes élèves assemblés autour de lui qu'il avait assisté au berceau de l'école, que l'un des premiers il avait eu l'honneur d'y donner des leçons, et il a loué, avec toute l'autorité que donnent l'expérience et le savoir, cette perpétuité dans la pensée et dans la conduite, qui fait la force et la prospérité des institutions, — et des hommes, aurait pu ajouter M. Guizot.

M. le ministre de l'instruction publique a insisté particulièrement sur un point : il a fait remarquer à tous les jeunes gens qui travaillent à se mettre en état de briller dans les lettres et d'ajouter aux connaissances humaines, la décadence réelle dans le langage, dans l'harmonie et la forme des œuvres intellectuelles, qui signale tant d'ouvrages que chaque jour voit paraître. Il règne, a dit spirituellement M. Guizot, je ne sais quelle fécondité d'avortement qui déshonore les lettres et enlève aux esprits leur plus noble plaisir. Cette partie du discours de M. Guizot a produit une impression profonde, et ces tristes exemples qu'il donnait, serviront, nous n'en doutons pas, d'encouragement au travail et à la persévérance, parmi les jeunes élèves qu'il avertissait si paternellement du danger de la littérature facile. Ces paroles resteront dans leur souvenir, et plus d'un ouvrage avorté aura été déchiré en secret à l'issue de cette séance : belle leçon de morale, dite en beau langage par un homme qui ne le dément pas; mais, hélas! aussi, le résultat ne sera pas plus heureux que le résultat de la belle et éloquente note de M. le duc de Broglie. Hélas! encore disons-nous, car ce discours avait un autre but que l'amélioration des études normales; il avait été composé pour l'installation de M. Cousin, qui a enlevé lestement et sourdement, à sa manière, la lucrative direction de l'école! — La direction supérieure, la surveillance si dévouée et si habile qu'exerçait M. Cousin sur les destinées et les affaires de l'école, a dit M. Guizot, deviendront plus assidues et plus rapprochées. — En d'autres termes, M. Cousin aura un gros traitement de plus et un beau logement de plus qu'il n'avait avant le discours de M. le ministre de l'instruction publique. M. Cousin s'est glissé à pas de loup, à la faveur de la morale de M. Guizot, à une excellente et paisible sinécure; car M. Viguier, nommé sous-directeur de l'école normale, en remplacement de M. Guigniault, sera chargé de tout le fardeau de cette direction difficile. M. Viguier mènera la vie de l'école qui continuera pour lui *de plus en plus*

*active et énergique*, pour nous servir de l'expression de M. Guizot, tandis que M. Cousin, déjà suppléé dans son cours, sera encore suppléé à l'école normale, rétribué doublement, triplement, là et ailleurs, et mènera la vie du monde et de l'intrigue politique où brille ce simple et vertueux philosophe. — Quelles notes bien conçues, quelles lettres élégantes, que de belles paroles, que de beau langage, dépensés mal à propos, depuis quinze jours, par M. de Broglie et M. Guizot!

L'activité de ces deux chefs du ministère, qui en constituent à eux seuls la pensée, se porte de tous les côtés à la fois, quelquefois inefficace, il est vrai, d'autres fois déjouée par les circonstances, mais ne se rebutant jamais, et tendant toujours à un but où elle finira peut-être par arriver. Ce qu'on pourrait désigner le conseil supérieur du cabinet, qui se compose de ces deux ministres que nous venons de nommer, et d'une troisième personne dont on nous permettra de ne pas parler, se félicite beaucoup de la tournure que prennent les affaires extérieures. On se regarde comme assuré de l'appui et de l'amitié de l'empereur Nicolas, et M. de Pahlen confirme, par ses paroles, toutes les espérances qu'on a conçues. M. de Pahlen n'a d'autre mission, dit-il à ses intimes, que de donner des fêtes, de se rendre agréable au château, d'égayer Paris, et d'y populariser un peu le nom de Russe. Les gentilshommes russes, à qui l'on défendait de résider en France, y reparaissent peu à peu; le prince impérial lui-même est attendu à Paris; et l'on compte beaucoup sur l'esprit souple et fin de M. de Barante pour achever le rapprochement de l'autocrate des Russies et du gouvernement de juillet. Un petit fait, que nous tenons de bonne source, aidera peut-être, entre autres faits plus importans, à expliquer la cause des dispositions de l'empereur Nicolas.

Lors du passage de l'empereur Nicolas à Prague, M. de F*** lui fut envoyé de la part de Charles X, pour le complimenter au nom de ce prince et de la famille royale. L'empereur reçut M. de F*** avec bienveillance, et le chargea de témoigner au vieux roi combien il regrettait de n'avoir pu l'aller voir lui-même à sa résidence de Butschierad; mais il était arrivé dans la matinée à Prague, et il devait en repartir le soir même. Il adressa de nombreuses questions à M. de F*** sur chacun des princes exilés: « Et Henri V ? lui dit-il; donnez-moi des nouvelles de Henri V?

— Sire, répondit M. de F***, monseigneur le duc de Bordeaux.....

— Je ne vous parle pas du duc de Bordeaux, reprit vivement Nicolas, mais de Henri V; comment se porte-t-il? où en est son éducation? J'ai entendu dire qu'il était assez mal entouré, qu'on avait éloigné de

lui ses serviteurs les plus dévoués, ses maîtres les plus intelligens, ses meilleurs amis. C'est un bon militaire qu'il faudrait lui donner pour gouverneur, et en France on n'en manque pas! mais il faudrait que ce gouverneur fût seul maître! »

L'empereur continua de parler encore quelque temps sur ce ton, puis il congédia M. de F*** qui ne fut pas peu surpris de le trouver aussi bien instruit de toutes les menées et des intrigues de ceux qu'on pourrait appeler à juste titre les exploitateurs du vieux roi.

C'est que l'empereur Nicolas, grace à un excellent jugement et à des renseignemens exacts, sait apprécier, de loin comme de près, les hommes et les choses; sa police est sans contredit la mieux faite et la plus habile de toutes celles des souverains de l'Europe. Il y aurait de curieux détails à donner sur les agens qu'il emploie seulement à Paris; à quelques-uns d'entre eux, l'élégance ne manque pas plus que la fortune; ils servent leur maître, et croient remplir un devoir; en un mot, c'est le dévouement russe, cette aveugle et inexplicable passion, qui les fait agir.

En Prusse, on trouve aujourd'hui des dispositions pareilles. M. de Werther, dont on connaît les bonnes dispositions pour la France, ne sera pas rappelé, et se dispose, au contraire, à ajouter à l'éclat et aux plaisirs de la joyeuse saison qui se prépare à Paris. Le roi de Prusse goûte beaucoup notre ambassadeur, M. Bresson, et les relations entre les deux pays deviennent de plus en plus faciles. Ce bon accord, on le doit encore à M. de Broglie et à M. Guizot, qui entretiennent depuis longues années une correspondance active avec M. Ancillon et avec M. de Humboldt, qu'on a envoyé tout exprès à Paris pour renouveler l'alliance intime de ces trois ministres historiens.

Assurément nous ne saurions approuver la plus grande partie des actes du ministère de MM. de Broglie et Guizot, et encore moins les pensées d'avenir qu'on leur prête. S'il est vrai qu'ils aient le dessein de nommer des pairs ecclésiastiques, si une loi supplémentaire de la presse, encore plus rigoureuse et plus restrictive, doit être présentée dans la session prochaine, quels que soient les dangers que présentera le rôle d'écrivain d'opposition, nous ne défaillirons pas à notre tâche. Personne n'a opposé un blâme plus vif que le nôtre à la violence et à l'intimidation dont MM. de Broglie et Guizot ont fait ouvertement un système; mais nous devons aussi leur rendre justice.

Ce sont des hommes politiques dans toute l'étendue du mot, qui ne gouvernent pas avec leurs passions particulières, qui n'administrent pas d'après leurs intérêts privés, qui n'apportent pas, dans les discus-

sions des actes les plus importans, de la haine contre les hommes, des petites vanités étroites, qui ne se laissent pas subjuguer par des petites influences bourgeoises et de famille : leur vie est grave et digne; ils ne craignent pas de l'ouvrir à tous; leurs actes parlent haut; ils sont bons ou mauvais, mais on n'y peut chercher des causes misérables et futiles. L'un d'eux, placé, en tout temps, dans une brillante situation, s'est toujours montré à la hauteur de sa fortune; l'autre, simple écrivain, monté à l'aide de son mérite, de son éloquence, de sa capacité et de son érudition, a élevé son caractère au niveau de son rang. Les basses et étroites jalousies n'ont pas gêné ses mouvemens; un dédain maladroit n'a pas éloigné de sa personne ceux qui marchaient autrefois avec lui; il n'a fait que changer de place et non d'amis; et il a fait briller surtout cet esprit de conduite qu'il recommandait dans le discours que nous avons cité. Il faut l'avouer, on peut combattre de tels caractères, mais non les déprécier; on peut déplorer que de tels hommes n'aient pas une marche plus conforme aux vœux et aux besoins du pays, mais on ne peut leur refuser son estime.

Après cela, qu'importe la pensée de quelques autres, habiles et capables, il est vrai, mais qui se sont rendus impuissans par un assemblage de défauts contraires à toutes ces qualités? Pourquoi faire tant de bruit de quelques actes de leur vie privée? Ils veulent à tout prix qu'on la respecte et qu'on se taise : c'est notre avis aussi. Silence sur eux! c'est le silence qu'ils méritent.

— Un jeune homme, qui débute dans la littérature, M. L. de La Brière, vient de publier un roman sous le titre des *Deux Étoiles*. Son livre est attachant et rempli d'observations heureuses. C'est une peinture douce et spirituelle d'une société paisible, comme en faisait autrefois M^me^ de Souza; genre agréable, abandonné aujourd'hui, et que M. de La Brière renouvelle avec bonheur. Nous lui devons toutefois un conseil, et nous le lui donnerons. Qu'il évite le tableau des choses triviales et le reflet des idées basses et vulgaires, qu'il se plaît à introduire quelquefois dans son livre. Son talent y gagnera.

— Le Théâtre-Français montre une activité sans égale. Cette semaine, a eu lieu la reprise de *George Dandin*, cette joyeuse et philosophique comédie de Molière. Sifflée à deux représentations, elle a été applaudie avec enthousiasme à la troisième, grace à un article du *Journal des Débats*, où l'ironie s'attaquait vivement aux irrévérencieux adversaires de Molière. On annonce aussi la reprise de *la Critique de l'École des*

*femmes* et des *Fâcheux*, deux bonnes comédies encore, qu'on ne sifflera pas, il faut l'espérer.

*Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, par Amans-Alexis Monteil, auteur de l'*Histoire des Français des divers états* (1).

Le savant et laborieux M. Monteil, dont les recherches patientes et érudites ont été surtout dirigées sur les détails de vie privée, d'histoire locale, les descriptions de coutumes, d'institutions, négligées par les historiens, vient de dresser un inventaire détaillé de plus de six cents manuscrits qui ont servi de preuves aux travaux de toute sa vie. Cette précieuse collection, qui forme vraiment une diplomatique nouvelle, sera mise en vente le 26 novembre courant. Heureux ceux qui emporteront quelque lambeau de cette bibliothèque rassemblée à tant de frais! mais nous recommandons à tous ceux qui s'occupent d'histoire, le catalogue de M. Monteil, qui consolera les moins riches et instruira les plus savans.

— La seconde édition de la *Philosophie du droit*, par M. Lerminier, vient d'être mise en vente chez Charpentier, éditeur des œuvres de lord Byron, rue de Seine, 31.

— L'*Histoire de la marine française*, par M. Eugène Sue, attendue si impatiemment, et que le soin extrême apporté à la gravure avait seul retardée, paraîtra le vendredi 13 novembre chez Félix Bonnaire, rue des Beaux-Arts, 10.

(1) 2 vol. in-8°, chez Duverger, rue de Verneuil, 4.

---

F. BULOZ.